

Recherche-actions sur la population migrante de Meyrin :

L'intégration des immigrés meyrinois : entre mythes et réalités

Sur mandat du Service des actions sociale et jeunesse de la commune de Meyrin

Personne de référence : Mme Mélissa Rebetez, cheffe de service

Laure Delieutraz, sociologue

Genève, avril 2008

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été mandaté par la commune de Meyrin, plus précisément par le service des actions sociale et jeunesse. Je tiens à remercier le Conseil administratif de Meyrin, et tout particulièrement Mme Boget, maire et responsable du service en question.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Mme Rebetez, cheffe du service des actions sociale et jeunesse, pour son engagement, sa disponibilité et son intérêt dans cette recherche.

Je souhaite faire part de ma reconnaissance aux élus municipaux ainsi qu'aux employés de l'administration publique qui m'ont accueillie dans le cadre de ce travail. Leur collaboration m'a été précieuse.

Sans pouvoir les nommer personnellement, je tiens à remercier toutes les associations et acteurs de proximité rencontrés pour leur engagement dans ma démarche et pour la pertinence de leurs propos. Leur apport m'a été essentiel.

Je remercie également l'Office cantonal de la statistique pour les données statistiques fournies ainsi que la Fédération genevoise de coopération pour m'avoir donné l'occasion de présenter ma recherche dans le cadre du 2^{ème} carrefour genevois de la solidarité.

Je tiens encore à remercier chaleureusement Yves et Evelyne pour leur relecture attentive et leurs nombreux conseils.

Enfin, je remercie très sincèrement Sandra, Nadia, Fadil, Chan, Etengo, Dario, Maurice, Marcel, Paul et Julia pour leur confiance, leur sincérité et leur collaboration à cette recherche.

INDEX DES ABBREVIATIONS

ACG :	Association des communes genevoises
AELE :	Association européenne de libre-échange
AHVM :	Association des habitants de la ville de Meyrin
ALCP :	Accord sur la libre circulation des personnes
ASM :	Agent de sécurité municipale
BIE :	Bureau de l'intégration des étrangers
CA :	Conseil administratif
CAGI :	Centre d'accueil de la Genève internationale
CASS :	Centre d'action sociale et de santé
CCSI :	Centre de contact Suisses-Immigrés
CERN :	Centre européen de recherche nucléaire
CESE :	Comité économique et social européen
CFE :	Commission fédérale des étrangers
CFR :	Commission fédérale contre le racisme
CM :	Conseil municipal
FGC :	Fédération genevoise de coopération
FI :	Fonctionnaire international
FIMM :	Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants
FNS :	Fonds national suisse de recherche scientifique
HES :	Hautes écoles spécialisées
HG :	Hospice Général
HUG :	Hôpitaux universitaires de Genève
LAsi :	Loi fédérale sur l'asile du 26 juin 1998
LEtr :	Loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005
LIE :	Loi cantonale sur l'intégration des étrangers du 12 septembre 2001
LSEE :	Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers du 26 mars 1931
NEM :	Non entrée en matière
OCE :	Office cantonal de l'emploi
OCSTAT :	Office cantonal de la statistique
ODM :	Office fédéral des migrations

ODR :	Office fédéral des réfugiés
OFS :	Office fédéral de la statistique
OI :	Organisation internationale
OIE :	Ordonnance fédérale sur l'intégration des étrangers du 13 septembre 2000 (relative à la LSEE)
ONG :	Organisation non gouvernementale
ONU :	Organisation des nations unies
OSAR :	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSEO :	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PNR :	Programme national de recherche scientifique
SFM :	Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
UE :	Union européenne
UOG :	Université ouvrière de Genève

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	2
Index des abréviations.....	3
I. INTRODUCTION.....	8
1. LE MANDAT.....	8
1.1. Les motifs de cette recherche.....	8
1.2. Description générale.....	9
1.3. La méthode.....	10
1.4. Précisions, biais et réserves.....	11
2. PRESENTATION DU RAPPORT.....	13
II. PARTIE THEORIQUE.....	15
1. EXPLICATION DES CONCEPTS.....	15
1.1. Le concept d'intégration.....	15
1.1.1. Confusion entre le concept d'intégration et des notions voisines.....	16
1.1.2. Historique du concept d'intégration en sociologie.....	18
1.1.3. L'approche constructiviste de l'intégration.....	19
1.1.4. Une intégration réussie nécessite d'être globale.....	21
1.1.5. L'intégration des migrants.....	23
1.1.6. Vers une définition de l'intégration.....	24
1.2. Le concept d'immigration.....	27
1.2.1. L'immigration et l'intégration en Suisse : survol historique.....	27
1.2.2. Politique d'intégration fédérale et cantonale.....	30
1.2.3. Distinction entre les termes liés aux migrations.....	31
1.2.4. Les catégories d'immigrés.....	32
1.3. Champ investigué.....	36
1.3.1. Du côté de la société d'accueil.....	37
1.3.2. Du côté des immigrants.....	37
2. MEYRIN ET SES ETRANGERS.....	40
2.1. La commune de Meyrin.....	40
2.1.1. Bref historique.....	40

2.1.2. Particularités.....	41
2.1.3. Situation politique actuelle.....	44
2.2. Statistiques meyrinoises.....	45
2.2.1. Comparaison entre les communes genevoises.....	45
2.2.2. Répartition des étrangers meyrinois.....	45
2.2.3. Caractéristiques.....	50
2.3. En conclusion : quatre idéaux-types d'immigrés meyrinois.....	56
III. PARTIE EMPIRIQUE.....	59
1. METHODE GENERALE.....	62
1.1. Subjectivité des données empiriques.....	63
2. ORGANISMES ET DISPOSITIF D'INTEGRATION.....	64
2.1. Les partis et élus politiques.....	64
2.1.1. L'intégration des étrangers perçue comme une égalité de traitement.....	64
2.1.2. L'intégration des étrangers : un joli concept mais sans réel contenu.....	66
2.1.3. L'intégration par la participation citoyenne soutenue.....	66
2.2. L'administration publique.....	68
2.2.1. Actions sociale et jeunesse.....	68
2.2.2. Sports.....	70
2.2.3. Théâtre Forum Meyrin.....	71
2.2.4. Sécurité publique.....	72
2.3. Les associations.....	73
2.3.1. Les associations de quartier.....	73
2.3.2. Les associations culturelles ou communautaires.....	75
2.3.3. Les associations sociales ou caritatives.....	79
2.4. Synthèse des points forts.....	83
3. ENTRETIENS PERSONNELS.....	85
3.1. Méthodologie de l'entretien compréhensif.....	85
3.1.1. Les récits de vie.....	85
3.1.2. Les entretiens semi-directifs.....	86
3.1.3. La population.....	88
3.1.4. La prise de contact.....	88
3.1.5. Le déroulement des entretiens.....	90
3.1.6. Les difficultés.....	90

3.1.7. Les points positifs.....	91
3.2. Présentation des migrants interviewés.....	92
3.3. Les résultats des entretiens.....	93
3.3.1. Projets migratoires initiaux.....	94
3.3.2. Ressources et stratégies personnelles pour s'intégrer.....	95
3.3.3. Difficultés et soutiens.....	98
3.3.4. Visions et appartenances à la Suisse et à Meyrin.....	100
3.3.5. Intégration.....	102
3.3.6. Divers.....	104
3.4. Présentation des Suisses interviewés.....	105
3.5. Les résultats des entretiens.....	106
3.5.1. Evolution de la population étrangère à Meyrin.....	107
3.5.2. Intégration des étrangers.....	107
3.5.3. Cohabitation avec les étrangers au quotidien.....	107
3.5.4. Visions de la politique municipale en matière d'intégration des étrangers.....	108
3.5.5. Problèmes rencontrés.....	109
3.5.6. Idées et propositions pour l'avenir.....	110
3.6. Stratégies personnelles des cinq personnes migrantes.....	111
3.6.1. Stratégies personnelles d'intégration.....	112
3.7. Synthèse des points forts.....	114
3.8. Synthèse générale et pistes de réflexion.....	116
3.8.1. Intégration réussie.....	116
3.8.2. Cohabitation sans échanges.....	116
3.8.3. Autres résultats.....	117
3.8.4. Action communautaire de proximité.....	119
IV. CONCLUSION.....	121
Bibliographie.....	128
Annexes.....	138

I. INTRODUCTION

1. LE MANDAT

1.1. Les motifs de cette recherche

La commune de Meyrin, l'une des plus grandes du canton de Genève, affiche un des taux de population étrangère parmi les plus élevés (env. 45%). Commune multiculturelle, elle a la particularité d'accueillir des ressortissants¹ de plus de 100 nationalités différentes. Elle dispose, en outre, de nombreux réseaux sociaux, culturels et sportifs ainsi que d'un important tissu associatif qui font d'elle une commune particulièrement dynamique et ouverte sur le monde. Dès lors, la question des conditions de vie de la population migrante ainsi que de sa cohabitation avec les habitants suisses² mérite d'être approfondie. Il est donc légitime de se poser la question suivante : que trouve-t-on réellement derrière cette façade exemplaire?

L'un des buts des autorités meyrinoises – tout comme celui de nombreuses associations de la cité – est de promouvoir la cohabitation harmonieuse et la participation à la vie communale du plus grand nombre des habitants. A ce titre, une connaissance détaillée des communautés étrangères vivant à Meyrin ainsi que de leurs rapports avec les autres habitants et les institutions ne peut être qu'un atout pour préserver – voire améliorer – l'intégration de chacun et le « bien vivre ensemble », chers à Meyrin. C'est essentiellement à travers cette perspective qu'il faut comprendre la demande de la commune quant au présent mandat.

En début d'année 2007, Mme Boget – conseillère administrative responsable du service des actions sociale et jeunesse de Meyrin – désireuse de travailler sur la problématique des migrations s'est mise en contact avec moi. Consciente qu'avant

¹ L'usage du masculin a été préféré à celui des formes masculine et féminine pour l'ensemble de ce rapport afin d'en rendre la lecture plus agréable. Il va de soi que les femmes sont comprises dans cette formulation.

² Par « habitants suisses » (ou « population suisse » ou « les Suisses », etc.), nous entendons les personnes de nationalité suisse en raison de leur filiation. Il s'agit de faire la distinction avec les immigrés ayant obtenu la nationalité suisse après naturalisation.

d'entamer une réflexion sur la thématique des migrants meyrinois, il était préférable de les connaître, elle souhaitait disposer d'un rapport qui donnerait une description fiable de la population migrante de Meyrin. Nous avons alors conçu ensemble une recherche appropriée tout à la fois à sa demande, à mes possibilités et aux « faisabilités techniques » (durée et budget) dont nous disposons. Nous avons soumis ensuite cette recherche au Conseil administratif qui l'a acceptée. Ce dernier m'a donc officiellement mandaté pour réaliser l'étude décrite brièvement ci-après³. Concrètement, l'étude s'est déroulée du 1^{er} octobre 2007 au 31 janvier 2008.

1.2. Description générale

Pour résumer, cette « recherche-actions » vise à acquérir de meilleures connaissances de la population immigrée de Meyrin en mettant l'accent sur les processus d'intégration. Il s'agit de comprendre :

- comment les étrangers et les Suisses cohabitent à Meyrin ;
- quelles sont les mesures institutionnelles et associatives prises en ce sens ;
- comment les migrants perçoivent leur intégration dans la commune, leurs rapports avec les autres habitants et les autorités ;
- quels sont leurs difficultés et leurs besoins.

Le développement de cette recherche s'est mis en place selon trois axes : théorique, individuel et institutionnel :

- l'axe théorique vise à définir les concepts employés et à décrire les différents processus d'intégration théoriques ;
- l'axe individuel permet d'évaluer et d'analyser les diverses formes d'intégration de la population étrangère selon les stratégies élaborées par les immigrés eux-mêmes ;
- l'axe institutionnel cherche à mettre en évidence les mesures prises par les autorités et par les associations en vue de l'intégration des étrangers.

³ Pour la description complète, cf. annexe 1.

L'objectif de cette recherche est de rendre un état des lieux – appelé aussi diagnostic social – sur la population migrante meyrinoise selon deux axes de questionnement : l'intégration des étrangers et la cohabitation multiculturelle. La finalité de cette étude est d'initier une réflexion de fond sur l'intégration des migrants à Meyrin, de même que sur la cohabitation de ceux-ci avec la population suisse. Ce rapport a pour ambition de constituer une excellente base de données pour les autorités meyrinoises afin d'asseoir une politique migratoire municipale et/ou d'entreprendre des mesures – si besoin est – d'amélioration de l'intégration de tous ses habitants, étrangers et suisses.

1.3. La méthode

Cette recherche se base sur une démarche conceptuelle ainsi que sur un travail de terrain. Il s'agit d'aller à la rencontre des habitants de la commune, de connaître la réalité de cette « identité multiculturelle meyrinoise », de comprendre le quotidien de la population de la cité. Pour ce faire, nous⁴ avons privilégié une méthode qualitative, celle de *l'entretien compréhensif* (comprendre la réalité sociale à partir du sens que les individus donnent aux situations vécues). Dix entretiens ont été réalisés. Un nombre certes faible, mais satisfaisant au vu de la diversité des témoignages recueillis. Toutefois, il est nécessaire de préciser que cette étude ne prétend aucunement être statistiquement représentative de la condition de tous les Meyrinois, elle permet plutôt de donner une tendance générale quant à leur intégration au sein de la commune. Parallèlement aux entretiens, plusieurs rencontres et contacts ont eu lieu avec les élus communaux, les fonctionnaires municipaux et des représentants d'associations meyrinoises afin de dresser un inventaire des « outils d'intégration » mis à disposition des immigrés.

Concrètement, l'intégration et la cohabitation ont été étudiées selon trois aspects :

- a) Les possibilités offertes par la société d'accueil. L'objectif est de dresser un inventaire des actions entreprises par la commune en analysant les discours

⁴ La première personne du pluriel a été choisie pour une raison de « style académique ». Toutefois, elle doit se concevoir comme un « je » dans l'ensemble du travail, excepté en ce qui concerne certaines parties de l'introduction.

de trois acteurs collectifs importants : les élus politiques, l'administration publique et les associations socioculturelles.

- b) Les stratégies personnelles des immigrés. L'objectif est de mettre en évidence les ressources et les choix individuels des immigrés (réseau, langue, emploi) en interviewant plusieurs immigrés par rapport à leur parcours et à leurs expériences.
- c) La cohabitation multiculturelle. L'objectif est de connaître l'opinion des Meyrinois quant à cette cohabitation qu'ils vivent au quotidien en interrogeant un large éventail d'habitants.

1.4. Précisions, biais et réserves

Le champ de cette étude, tel que décrit ci-dessus, est extrêmement vaste et, au moment de la rédaction finale de ce rapport, il nous faut préciser quelques éléments y relatifs. En effet, compte tenu du faible temps disponible pour réaliser la recherche, nous avons volontairement omis certains aspects liés à l'intégration des étrangers. Par conséquent, des lacunes sont à relever. A noter aussi que nous nous contenterons du discours des fonctionnaires municipaux ainsi que des présidents d'associations quant à leurs activités, n'ayant été en mesure d'évaluer l'incidence réelle des mesures prises sur le terrain.

Concernant les individus interviewés, un biais évident existe. Bien que très différents, ils appartiennent, en effet, tous à la partie « intégrée » de la population. Rien que le fait d'avoir accepté un entretien avec nous le prouve. Malheureusement, malgré plusieurs tentatives, il nous a été impossible d'approcher des personnes plus isolées et/ou exclues.

Avant de conclure cette introduction, il nous faut préciser encore que nous avons entrepris cette recherche en toute indépendance d'esprit. Personne n'a tenté d'orienter les conclusions de ce rapport et nous avons pu jouir d'une liberté totale dans nos choix et investigations. De plus, nous nous sommes efforcés d'adopter une attitude de neutralité afin de rester le plus objectif possible face aux informations

recueillies et de pouvoir, ainsi, rapporter fidèlement le contenu de nos entretiens et observations.

Enfin, ayant promis la confidentialité de leurs dires à la plupart des personnes rencontrées, leurs noms ont été changés et le minimum d'informations les concernant divulgués.

2. PRESENTATION DU RAPPORT

Ce rapport contient deux parties : l'une théorique et l'autre empirique.

Dans la première partie du rapport, nous décrivons les éléments théoriques nécessaires à la compréhension des divers aspects relatifs aux phénomènes migratoires.

Le premier chapitre donne une explication des concepts d'intégration et d'immigration. Ceci nous permettra de mieux appréhender ces deux notions et d'adopter une définition de l'intégration. En effet, l'intégration est un concept difficile à cerner car tout le monde en possède une idée grossière, mais ses usages sont multiples et ses interprétations diverses. Ce travail mettra en avant la définition constructiviste de l'intégration suivante :

l'intégration est un processus de reconstruction sociale qui naît de la rencontre de deux ou plusieurs groupes culturels à travers les mécanismes de l'acculturation (résultat d'un emprunt mutuel d'éléments culturels existants et non de leur évacuation). Chaque groupe est amené à négocier les éléments culturels échangés en vue de l'élaboration de nouvelles normes sociales communes. Il s'agit donc d'un processus conflictuel fortement influencé par le contexte sociopolitique particulier (rapports de pouvoir, domination d'un groupe sur l'autre.) et mettant en jeu l'intégralité des individus en question (rapport à soi, identité, valeurs).

Ce chapitre aborde aussi les éléments liés à la politique suisse d'immigration. Cette dernière repose sur le système des permis. Un système qui divise les immigrés en plusieurs catégories aux statuts plus ou moins précaires. C'est essentiellement le groupe des « travailleurs économiques » qui a été étudié pour cette recherche, ainsi que celui des « personnes provenant de l'asile » dans une moindre mesure. Le temps à disposition était trop court pour entrer en contact avec les « sans papiers » de Meyrin ; les « fonctionnaires internationaux » (FI) n'ont pas retenus notre attention car ils jouissent d'un statut particulier relativement efficace en termes d'intégration.

Le deuxième chapitre aborde les éléments liés à la commune de Meyrin. Nous prendrons connaissance de son histoire, de ses particularités et de sa situation politique actuelle. Pour ce faire, nous nous baserons sur les données statistiques fournies par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT).

Dans la seconde partie du rapport, nous présenterons dix entretiens réalisés avec des habitants que nous analyserons en lien avec les éléments abordés dans la première partie.

Le premier chapitre traite des possibilités d'intégration mises à disposition par la commune. Nous analyserons alors les propos de différents organismes publics.

Le second chapitre décrit la méthode utilisée lors de la préparation, de la conduite et de l'analyse des entretiens réalisés.

Le troisième chapitre présente les cinq récits de vie des immigrés et les cinq entretiens semi-directifs des autochtones. Nous relèverons les points communs et les disparités présents entre eux. Nous illustrerons aussi les stratégies que chaque personne a su mettre en place selon ses objectifs.

Nous finirons avec une conclusion générale quant à l'intégration des étrangers et la cohabitation multiculturelle au sein de la commune. Nous proposerons quelques pistes de réflexion pour la suite du travail à mener.

II. PARTIE THEORIQUE

1. EXPLICATION DES CONCEPTS

1.1. Le concept d'intégration

« L'intégration, ainsi d'ailleurs que beaucoup de termes plus ou moins associés à l'immigration ("multiculturel", "exclusion", "assimilation", "ethnicité", etc.) est un concept flou, polysémique, dont la définition évolue avec le temps et la perception de l'immigration. »⁵ Comme l'exprime ici Philippe Dewitte, le terme « intégration » est devenu difficile à utiliser. Il est « tombé » dans le langage commun, tout le monde a une idée grossière de ce qu'il signifie, mais les usages de ce terme sont multiples et ses interprétations diverses. Les chercheurs en sciences sociales l'utilisent d'ailleurs avec moult précautions. Sayad, par exemple, dans son ouvrage *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* (1999) consacre tout un chapitre – « Le poids des mots » – à la sémantique du terme intégration qu'il perçoit comme une notion chargée : « Le lexique social et la sémantique ont quand même leurs limites, ils ne sont pas inépuisables et, de plus, ils sont toujours engagés dans un processus à la fois d'usure et de dépréciation lié à l'usage, et de restauration et de réhabilitation après coup. Ainsi en va-t-il du terme d'*intégration*. Vieux terme lui aussi, terme qui a servi durant longtemps, dans différents contextes, pour qualifier des situations relativement diverses ; qui a eu lui aussi ses heurs et ses malheurs, ses moments de prestige et ses revers ; terme qui a connu ses titres de noblesse "intellectuelle" et ses références hautement sociologiques. »⁶

Comme nous venons de l'énoncer, l'intégration pose des difficultés de vocabulaire, mais aussi d'analyse. Il n'est pas aisé, en effet, d'étudier un phénomène social qui met en jeu plusieurs dimensions et différents processus marquant les étapes de toute migration. De plus, « l'hétérogénéité des populations étrangères rend encore

⁵ Dewitte P., « L'immigration, sujet de rhétorique et objets de polémiques » in *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, p.7.

⁶ Sayad A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 313.

plus difficile la mise en place d'indicateurs de l'intégration et les interprétations possibles des tendances dégagées ». ⁷ C'est pourquoi, avant d'aller plus loin dans cette recherche, il est important de définir la notion d'intégration telle qu'elle est définie dans ce travail.

1.1.1. Confusion entre le concept d'intégration et des notions voisines

L'utilisation du terme « intégration » entraîne rapidement des confusions avec d'autres notions voisines, telles qu' « insertion », « adaptation » ou « assimilation ». En effet, tous ces termes sont liés au thème général de l'immigration et représentent diverses issues du processus d'acculturation ⁸.

Pour Sayad, ces différents termes sont également liés les uns aux autres par le fait qu'ils ont été utilisés, certes à des époques différentes, mais pour nommer le même processus. Il ne nie pas qu'il existe des variations entre ces termes, mais explique que la signification de chacun d'eux est empreinte des significations déposées par les termes qui l'ont précédée. « Le mot d'intégration, tel qu'on l'entend aujourd'hui, a hérité des sens des autres notions concomitantes comme, par exemple, celles d'adaptation, d'assimilation. Chacune de ces notions se veut inédite, mais, en réalité, elles ne sont toutes que des expressions différentes, à des moments différents, dans des contextes différents, d'une même réalité sociale, du même processus sociologique. » ⁹

Une clarification conceptuelle semble donc nécessaire pour une meilleure compréhension de la notion d'intégration et de ses rapports avec les notions voisines :

Assimilation : le concept d'assimilation, emprunté vers 1960 à la sociologie américaine par A. Sauvy, doit être compris dans le sens d'une évolution normative. L'assimilation tend à désigner le processus de perte des caractères culturels distinctifs d'une population immigrée soumise à l'influence d'un autre groupe culturel.

⁷ Garson J.-P. et Thoreau C., « Typologie des migrations et analyse de l'intégration » in Dewitte P. (sous la direction de), *Immigration et intégration...*, op. cit., p.25.

⁸ Nous évoquons le concept d'acculturation un peu plus loin.

⁹ Sayad A., *La double absence...*, op. cit., p. 309.

Adaptation : l'adaptation est le processus par lequel les migrants se conforment aux normes minimales que la société d'accueil leur impose afin d'être tolérés au sein de celle-ci. C'est le minimum de conformisme obligatoire pour pouvoir « fonctionner » dans leur nouveau contexte. L'adaptation nécessite donc des efforts, de la part de l'immigré, pour s'ajuster à la société d'accueil. L'adaptation signifie aussi l'accès à des conditions de vie minimales (revenu, logement). Elle est donc une condition nécessaire à l'insertion, mais pas suffisante.

Insertion : l'insertion correspond à la participation « positive » aux institutions de la société d'accueil, c'est-à-dire l'accès aux structures économiques et politiques valorisées. La différence entre adaptation et insertion est donc d'ordre qualitatif. L'insertion se distingue de l'intégration, mais l'intégration implique fondamentalement l'insertion. L'insertion signifie « être dans le système », notamment du point de vue économique. L'intégration va plus loin puisqu'elle implique de faire partie du tissu social dans sa globalité.

Intégration : « A l'inverse des termes d'assimilation et d'insertion qui impliquent un rapport d'inégalité entre l'objet et l'ensemble, celui d'intégration introduit l'idée de réflexivité, d'interaction dans l'accueil : l'individu *intégré* n'est certes plus le même, mais le groupe intégrateur lui aussi a changé. Chacun est donc concerné par ce qui fait vivre ensemble. »¹⁰

L'on peut se demander « pourquoi avoir investi une notion idéologiquement si chargée, alors que d'autres concepts "plus scientifiques" auraient pu être utilisés ? »¹¹ Il est vrai que le concept d'intégration n'est pas toujours facile à manier, cependant il nous semblait le plus approprié pour ce travail. En effet, bien que ce terme implique de nombreux inconvénients et qu'un grand nombre de scientifiques l'évitent, il reste extrêmement courant dans le langage des travailleurs sociaux, dans celui des dirigeants et surtout dans le langage commun. Il nous semblait donc intéressant de l'étudier pleinement.

¹⁰ Obin J.-P. et Obin-Coulon A., « Les mots pour le dire » in Dewitte P. (sous la direction de), *Immigration et intégration*, op. cit., p. 17.

¹¹ Manço A., *Intégration et identités. Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1999, p. 36.

En sociologie, parler de l'intégration des étrangers n'est donc pas anodin. Cela fait référence à un processus singulier que nous allons expliciter plus en détails ci-après.

1.1.2. Historique du concept d'intégration en sociologie

L'origine du concept d'intégration en sociologie remonte au XIX^{ème} siècle, époque marquée par le courant scientifique qui tendait à considérer les sciences sociales émergentes selon le même modèle que les sciences de la nature afin de légitimer leur valeur scientifique. Le concept d'intégration, comme beaucoup d'autres, trouve donc son origine dans les sciences naturelles. Il correspondait alors, en biologie par exemple, à « *l'ajustement réciproque* des éléments constitutifs d'un système vivant, permettant à ce dernier de former un tout *équilibré*. »¹²

Les sciences sociales ont repris ce concept afin de l'appliquer à différentes problématiques telles que la cohésion et la participation sociales. Toutefois, la sociologie transformera rapidement la notion de *réciprocité* par celle de *primauté de l'institution sociale* et la finalisation du phénomène ne sera plus perçue comme une *équibration*, mais comme une *normalisation*. « L'étude de l'intégration s'annonce d'emblée comme l'étude de l'incorporation d'organismes "étrangers" par une institution, définie comme un système de valeurs et un mode d'organisation sociale. L'élément "entrant" est considéré comme un corps exotique mettant en danger l'équilibre de l'institution et sa digestion finale constitue l'aboutissement du processus d'intégration tel qu'il est imaginé par la naissante sociologie. »¹³ En somme, l'intégration est perçue comme la transformation du différent en semblable, comme une intégration par conformisme.

Cette bifurcation de sens est fondamentale car ses effets s'en ressentent aujourd'hui encore. En effet, l'intégration représente toujours, pour un certain nombre de personnes (dont plusieurs interrogées dans le cadre de ce travail), un processus unilatéral correspondant uniquement aux efforts de l'immigré pour s'adapter à la société d'accueil. Cette conception de l'intégration, que l'on peut qualifier de *normativiste*, n'est plus d'actualité aujourd'hui – du moins dans le champ des sciences sociales. A l'inverse, l'approche *constructiviste* de l'intégration nous semble la plus appropriée pour définir de manière complète la notion d'intégration. C'est

¹² Manço A., *Intégration et identité...*, op. cit., p. 32.

¹³ Ibid., pp. 32-33.

pourquoi, nous allons l'adopter et l'expliciter en nous appuyant sur les travaux d'Altay Manço (*Intégration et identités*, 1999).

1.1.3. L'approche constructiviste de l'intégration

La définition constructiviste de l'intégration repose sur trois éléments principaux : l'importance accordée à l'intentionnalité de l'acteur, à la perception du processus d'acculturation comme partagé par l'immigré et la société d'accueil ainsi qu'à la temporalité et à la cyclicité des phénomènes d'intégration.

a) Intentionnalité de l'acteur

Touraine est l'un des premiers sociologues à mettre en avant l'autonomie de l'acteur. Il explique que l'émancipation de l'individu se réalise par la transformation d'une situation subie en action libre. L'acteur social peut influencer sa situation en élaborant des projets et une finalité à ce qui semblait n'être qu'héritage et déterminisme. Il s'agit là d'un processus par lequel l'individu construit une représentation, généralement de manière inconsciente, de la dissonance qu'il perçoit entre son passé, sa situation actuelle et ses projets d'avenir. Il invente alors des plans d'action susceptibles de restaurer la consonance souhaitée.

L'approche constructiviste permet donc de percevoir l'action sociale comme l'élaboration de stratégies individuelles (inconscientes) face à un contexte potentiellement déterministe.

b) Processus d'acculturation

Melville H. Herskovits, au carrefour de l'anthropologie et de la sociologie, est à la base du concept d'acculturation qu'il définit comme le résultat d'un emprunt mutuel d'éléments culturels existants, et non de leur évacuation pure et simple. Il déplore très vite l'utilisation sans nuances qui est faite de ce concept dans toutes les disciplines. Herskovits affirme que l'acculturation est influencée par le contexte sociohistorique particulier qui peut accélérer l'échange culturel ou le freiner. En effet, la situation dominante d'un des groupes en présence et l'hostilité qu'elle peut engendrer semblent influencer fortement l'acculturation. De plus, l'acceptation ou le rejet des éléments culturels exogènes dépendent de la communication entre les différents « groupes culturels », en particulier des possibilités de négociation mises

en place. Herskovits est l'un des premiers à avoir imaginé que le processus initiateur de l'intégration est la négociation de l'acculturation.

Claude Dubar explicite encore un peu plus cette théorie de la négociation de l'acculturation. Il a défini trois axes sur lesquels se construit cette négociation : le rapport au pouvoir (qui détermine les opportunités d'intégration des individus en situation), le rapport à l'avenir (qui se perçoit à travers les projets des individus) et le rapport à soi (qui articule les contraintes externes, l'histoire et les valeurs propres de l'individu).

c) Cyclicité et générations

Touraine et Dubet font partie des premiers chercheurs qui ont remarqué la spécificité des populations migrantes face à la question de l'intégration sociale ; une spécificité tant qualitative que quantitative. En effet, ils ont relevé que non seulement les immigrés étaient plus nombreux que les membres de la classe populaire de souche à vivre des situations d'exclusion, d'insécurité et de ségrégation, mais qu'ils semblaient, en plus, les vivre de manière plus grave.

L'immigration et l'intégration sont alors envisagés sous la forme de cycles qui s'étendent sur plusieurs générations. Chaque cycle implique pour l'immigré une position sociale et des possibilités d'action entraînant une multitude de stratégies identitaires, de projets de vie et de dérives pathologiques possibles. En effet, chaque cycle nécessite des modalités particulières de légitimation et de négociation de sa présence dans l'espace public autochtone.

Les différents éléments présentés ci-dessus, à savoir la cyclicité de l'immigration, les processus d'acculturation de longue durée et le rôle actif de l'acteur migrant permettent d'entrevoir le développement d'une conception constructiviste de l'intégration. Cette dernière, selon la définition d'Altay Manço, considère que « *l'intégration est la résultante, toujours provisoire, des actions d'un individu ou d'un groupe d'individus, produisant des efforts quotidiens de positionnement dans la société, en interaction avec un contexte lui-même changeant et qui peut être contraignant.* »¹⁴

¹⁴ Ibid., p. 74.

Comme nous avons pu le voir, l'originalité de la conception constructiviste des phénomènes de l'intégration réside dans le fait qu'elle est perçue comme une intégration par acculturation (ou par négociation). L'acculturation est la conséquence de la négociation permanente que doit faire l'individu, souvent inconsciemment, afin de se positionner sociopsychologiquement dans son rapport avec son environnement. L'acculturation correspond, en somme, au processus d'équilibration entre les tendances à la différenciation et les tendances à l'assimilation présentes en chaque individu.

En conclusion, nous pouvons retenir deux implications importantes de la pensée constructiviste de l'intégration sociale. En premier lieu, elle a permis de percevoir l'intégration autrement qu'en termes d'assimilation et de marginalisation. « L'issue du processus d'intégration n'est plus considérée comme une "destinée inéluctable" ; elle dépend de l'interaction entre les potentialités du groupe immigré et la structure d'opportunités qu'offre le pays d'accueil, plus ou moins favorable à l'acculturation ou à l'équilibration des synthèses culturelles nouvelles. »¹⁵ L'aboutissement du processus d'intégration peut prendre de multiples formes car l'acculturation dépend de la manière dont le sujet va articuler sa tendance à mobiliser les ressources de son groupe d'origine avec sa tendance à se conformer aux normes du pays d'accueil. En second lieu, l'approche constructiviste a introduit la notion d'intentionnalité de l'acteur social comme facteur explicatif de l'intégration sociale.

Cette conception de l'intégration (par acculturation) nous semble particulièrement intéressante et c'est dans ce sens que nous aborderons l'intégration des immigrés meyrinois dans la suite de ce travail.

1.1.4. Une intégration réussie nécessite d'être globale

Pour simplifier un maximum, nous pouvons dire que l'intégration et l'exclusion sont les deux pôles opposés de l'aboutissement du processus par lequel les individus s'insèrent dans la société dans laquelle ils vivent. Pour atteindre ce qu'on appelle « l'intégration », il faut être pleinement inséré dans les divers aspects que revêt la société et que l'on peut classer dans les trois dimensions suivantes : la dimension

¹⁵ Ibid., p. 96.

économique, la dimension sociale et la dimension symbolique. Nous allons reprendre en détails ces trois dimensions, telles qu'Isabel Taboada Léonetti les présente (*La lutte des places*, 1994).

La dimension économique comprend toutes les formes de participation aux activités de production et de consommation, c'est-à-dire le travail et les ressources. L'insertion dans le monde du travail est d'une importance capitale tant « depuis les débuts de l'industrialisation, le travail est devenu le critère et la norme de l'intégration sociale ; il procure, non seulement des revenus permettant de participer économiquement à la vie de la cité, mais une véritable identité sociale, dont la capacité de définition est devenue plus forte que toute autre appartenance. »¹⁶ L'intégration dans la dimension économique est tout à fait primordiale, mais son absence ne peut suffire à expliquer l'exclusion.

La dimension sociale implique les différents liens sociaux existant au sein de la société, du groupe primaire aux institutions étatiques. Les liens sociaux sont extrêmement importants car ils assurent la cohésion des rapports sociaux en remplissant des fonctions essentielles, telles que l'échange de services et d'informations, l'entraide et le soutien et, surtout, la représentation d'images identificatoires. L'intégration d'un individu passe donc par son inscription dans des réseaux de sociabilité primaire (famille, amis, relations) qui lui permettent, notamment, de se représenter sa place et son rôle au sein de son groupe d'appartenance et par rapport à la société globale. Mais l'intégration sociale nécessite aussi l'inscription de l'individu dans des réseaux de sociabilité « verticaux » (liens qui relient des individus étrangers les uns les autres à l'ensemble de la collectivité par le biais des institutions) qui lui assurent que son intérêt personnel est lié à l'intérêt collectif et entraînent ainsi la solidarité sociétale, c'est-à-dire la gestion des conflits et le maintien de la justice. Ce deuxième aspect correspond au « contrat social » établi entre l'individu et la société afin d'assurer l'intérêt collectif et nécessite la mise en place de lois et de réglementations qui assurent au mieux les intérêts de chacun et de la collectivité dans son ensemble (protection sociale, système de redistribution.)

¹⁶ Sainsaulieu R., « L'identité et les relations au travail » in Tap P. (sous la direction de), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, Privat, 1986, p. 60, cité par Taboada Léonetti I., « Intégration et exclusion » in Gaulejac de V. et Taboada Léonetti I., *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Marseille : Hommes et Perspectives, Paris : Desclée de Brouwer, 1994, pp. 57-58.

La dimension symbolique concerne les normes et les valeurs communes, ainsi que les représentations collectives définissant et hiérarchisant les différentes catégories sociales. Cette dimension est également d'une importance cruciale en ce qui concerne l'intégration sociale puisque la cohésion sociale ne peut être imposée de force ; elle implique l'adhésion volontaire des individus au système de normes et aux représentations collectives de la société. L'individu ne peut être intégré que s'il accepte les normes sociales et se reconnaît dans les représentations collectives. En effet, l'identité personnelle de l'individu et sa valorisation, éléments indispensables de l'intégration, sont dépendantes de la façon dont l'individu se perçoit et est perçu par les autres au sein de son groupe d'appartenance et au sein de la société. De plus, chaque conduite sociale obéit à des normes qui lui donnent sa valeur sociale, c'est-à-dire son évaluation positive ou négative en fonction de sa conformité à ces normes. La participation de l'individu aux idéaux et aux modèles valorisés contribue à l'édification d'une identité personnelle positive qui permet l'intégration. Toutefois, les individus en inadéquation avec les normes sociales majoritaires ne sont pas forcément voués à l'exclusion, ils peuvent les refuser, les contester ou les négocier, avec plus ou moins de succès, et garder ainsi une identité personnelle positive. Mais cet exercice est particulièrement laborieux, tant l'individu est soumis au rejet, à la stigmatisation et à la dévalorisation de la part de la société. En effet, l'influence de ces normes et de ces représentations est immense dans la composition de la personnalité de chacun et l'intégration paraît impossible en cas d'identité totalement indépendante d'un certain modelage culturel.

1.1.5. L'intégration des migrants

Comme nous avons pu le voir, l'intégration est un processus qui dépend fortement des caractéristiques personnelles de l'individu en question et de la situation sociopolitique, économique et culturelle du pays d'installation (de la commune dans notre cas).

« Une fois en place dans l'immigration, c'est toute la condition de l'immigré, toute son existence qui sont le lieu d'un intense travail d'intégration, travail tout à fait anonyme, souterrain, quasiment invisible, à la manière d'un véritable travail d'inculcation ou de seconde socialisation, travail fait de petits riens, mais des riens qui ne cessent de s'accumuler quotidiennement au point de susciter comme si de rien n'était, sans qu'on s'en rende toujours compte, et surtout sans solution de continuité apparente,

de profonds changements – qui sont d'ailleurs les changements les plus durables. »¹⁷ Comme Sayad l'illustre ici, l'intégration est un processus hautement individuel qui met en jeu l'intégralité de la personne. Cependant, l'intégration est également influencée par un certain nombre de facteurs externes à l'immigré. Parmi eux, on peut citer, en vrac, le degré de développement économique de la région d'immigration, la présence (suffisante ou non) de main-d'œuvre autochtone, la répartition de la main-d'œuvre étrangère, les mesures juridiques ou politiques favorisant l'embauche des étrangers, la lutte contre l'exploitation des travailleurs clandestins, la politique de naturalisation, l'attitude des autochtones envers les étrangers, la taille et la composition de la famille d'origine, l'âge à l'arrivée dans le pays d'accueil et le nombre d'années écoulées depuis, etc.

En revanche, il est beaucoup plus difficile d'interpréter et de hiérarchiser ces différents facteurs. « Chaque fait prend une signification particulière en fonction de la trajectoire et du contexte envisagés. C'est, en définitive, l'articulation systémique de divers facteurs dans la trame de l'histoire individuelle ou groupale qui détermine leurs effets "positifs" ou "négatifs". Dans un tel cadre, la question de la "valeur intégrative" d'un facteur, d'une stratégie ou d'un type particulier de gestion identitaire devient un véritable défi. L'évaluation d'une telle "vertu" passe sans doute par la démonstration de la capacité d'une stratégie à produire de "l'équilibre psychosocial", c'est-à-dire de la participation socio-économique et de l'émancipation socioculturelle. »¹⁸

Pour résumer, l'intégration dépend de l'aboutissement d'un trajet individuel dans un contexte sociétal déterminé. Les actions institutionnelles définies par les politiques générales d'immigration, d'accueil et d'intégration des Etats récepteurs exercent ainsi une influence non négligeable sur la rapidité et la qualité de l'intégration des migrants. Nous étudierons dans les chapitres suivants les facteurs institutionnels agissant sur l'intégration des immigrants ainsi que leurs stratégies individuelles en faveur de leur intégration.

1.1.6. Vers une définition de l'intégration

Décrire, analyser et expliquer la dynamique de l'intégration sociale est un exercice difficile que nous avons essayé de réaliser au mieux dans ce chapitre. Avant de

¹⁷ Sayad A., *La double absence...*, op. cit., p. 315.

¹⁸ Manço A., *Intégration et identité...*, op. cit., p. 88.

conclure, rappelons encore quelques éléments indispensables du phénomène de l'intégration.

a) Principaux éléments du concept d'intégration des migrants

Premièrement, l'intégration se différencie de l'assimilation car elle implique une structure intégrative en relation avec les éléments à intégrer. L'immigré ne doit pas perdre toutes ses caractéristiques initiales, il doit subir des transformations au même titre que la société dans son ensemble. L'intégration est encore très (trop) souvent perçue comme un processus qui ne concerne que l'immigré. Il doit s'intégrer dans une société – considérée comme un tout homogène – et l'on occulte le fait que ce mouvement n'est pas, ou ne devrait pas être, à sens unique. L'intégration correspond à l'ajustement réciproque (ou acculturation réciproque) des différents éléments constitutifs.

En second lieu, l'intégration est un processus intimement lié à la dynamique temporelle. En effet, l'intégration demande du temps et implique la gestion contradictoire de la conservation et du changement, d'où la nécessité de tenir compte de l'âge de l'immigré à son arrivée dans le pays d'accueil et du nombre d'années qu'il y a déjà vécu. De plus, pour analyser l'intégration d'un immigré, il faut prendre en compte son histoire passée, son identité présente et ses projets futurs. Et, pour certains auteurs, l'intégration ne peut se constater que sur le long terme de la succession des générations.

Ensuite, l'intégration nécessite l'articulation entre les normes et valeurs, d'une part, et les pratiques et comportements, de l'autre. Cette articulation peut s'avérer conflictuelle lorsqu'il y a une inadéquation entre ces deux aspects et l'immigré va devoir gérer ces dysfonctionnements en modifiant ses valeurs ou ses pratiques – ou les deux simultanément – selon son évolution et ses aspirations.

Enfin, l'intégration sociale est corrélée à l'intégration psychologique. Pour être intégré socialement, l'immigré doit être intégré psychologiquement, c'est-à-dire se reconstruire une identité à partir des éléments de son identité originale et de celle d'immigré. « Toute culture est supposée fournir une cohérence entre des systèmes de valeurs et de croyances et des modalités d'ajustement aux conditions concrètes

de la vie. »¹⁹ L'immigré va développer des stratégies identitaires pour atteindre cet équilibre.

b) Conclusion : l'intégration nécessite un investissement de l'immigré et de la société d'accueil

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'intégration sociale et toutes les questions relatives au lien social ont constitué des préoccupations centrales pour la sociologie depuis ses débuts. Aujourd'hui, la question de l'intégration occupe une place centrale dans les sociétés post-industrielles confrontées à des phénomènes d'exclusion et de marginalisation préoccupants. Certes des marginaux et des « hors-normes » ont toujours existé, mais les phénomènes actuels d'exclusion frappent un nombre considérable, et toujours plus élevé, de groupes sociaux. Malgré ce regain d'intérêt pour ce « vieux » concept, l'intégration n'en demeure pas moins une notion abstraite et à usages multiples, régulièrement remise en cause par les sociologues.

Au terme de cette présentation, nous constatons que l'intégration dépend tant de la personnalité et de l'intentionnalité de l'individu en question (sa volonté, ses projets, son identité) que d'éléments indépendants à sa personne (les lois, le climat politique). L'intégration entremêle donc des éléments d'ordres psychologique et sociologique. Nous allons, dans la suite de ce travail, analyser ces différents éléments dans le cadre des immigrés meyrinois afin de pouvoir, finalement, conclure sur la forme de leur intégration.

Pour terminer, nous pouvons en donner la définition suivante : **l'intégration est un processus de reconstruction sociale qui naît de la rencontre de deux ou plusieurs groupes culturels à travers les mécanismes de l'acculturation. Chaque groupe est amené à négocier les éléments culturels échangés en vue de l'élaboration de nouvelles normes sociales communes. Il s'agit donc d'un processus conflictuel fortement influencé par le contexte sociopolitique particulier (rapports de pouvoir, domination d'un groupe sur l'autre) et mettant en jeu l'intégralité des individus en question (rapport à soi, identité, valeurs).**

¹⁹ Tap P., « Préface » in Manço A., *Intégration et identité...*, op. cit., pp. 20-21.

L'intégration demande du temps et implique des efforts quotidiens, de la part des immigrés, pour négocier les éléments culturels et sociaux de leur nouvel environnement, dans un contexte souvent contraignant.

Enfin, l'intégration articule des éléments sociologiques, tels que les conditions sociales des immigrés ou les politiques d'intégration mises en place, et des éléments sociopsychologiques, tels que l'intentionnalité de l'acteur ou sa gestion des attributs identitaires.

1.2. Le concept d'immigration

1.2.1. L'immigration et l'intégration en Suisse : survol historique

Depuis la fin du XXème siècle, la Suisse est un pays d'immigration ; les entrées d'étrangers sont plus nombreuses que les sorties des ressortissants suisses. Pourtant, la Suisse fut d'abord, pendant longtemps, une terre d'émigration. Jusqu'en 1888, le solde migratoire helvétique était négatif. Puis la tendance s'est inversée pour ne plus jamais changer.

En 1914, la population étrangère représentait 14% de la population résidante en Suisse. Ensuite, la Suisse a enregistré un recul de l'immigration pendant la période de l'entre deux guerres, suivi d'une nouvelle vague massive dès les années 50 : de 5% d'étrangers parmi la population résidante en 1949, on est passé à 15% en 1965. Dès lors, la politique des autorités suisses à l'égard des étrangers n'a cessé de se durcir, le but étant de limiter le nombre d'étrangers tout en répondant aux besoins de l'économie.

Depuis l'an 2000, la proportion d'étrangers par rapport à la population résidante a atteint 20% en moyenne. Un chiffre qui semble élevé en comparaison des autres pays d'immigration et qui a été souvent manipulé par les mouvements xénophobes pour justifier le concept de « surpopulation étrangère ». Or, si l'on ne compte pas les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse ou y résidant depuis plus de dix ans – c'est-à-dire les personnes qui obtiennent la nationalité du pays d'accueil dans la plupart des autres pays européens – cette proportion tombe à 7% environ, un chiffre très proche des autres pays d'immigration.

La politique suisse d'immigration se caractérise comme plus ou moins libérale ou restrictive selon les conditions économiques et les enjeux politiques du moment. Les besoins du marché du travail déterminent fortement les conditions d'entrée sur le territoire helvétique. Après la Seconde Guerre mondiale, par exemple, la Suisse avait grand besoin de main-d'œuvre étrangère pour assurer son développement économique ; les travailleurs immigrés étaient les bienvenus et les patrons allaient même les chercher à l'étranger. Cette situation changea dès les années 70, l'économie recherchant désormais une main-d'œuvre très formée et qualifiée. De plus, les discours anti-étrangers rencontraient un écho grandissant au sein de la population suisse. Les autorités fédérales optèrent pour une politique restrictive à l'égard des immigrés issus des pays non industrialisés. « La notion partagée d'*Ueberfremdung* est inscrite dans la LSEE de 1931. Elle a servi à justifier une politique d'immigration sélective, limitative (quantité), provisoire (hiérarchie, rotation des permis, statut de saisonnier, clandestins) et à prendre des mesures discriminatives (intégration).²⁰

Cette tendance s'est confirmée avec l'instauration du « modèle des trois cercles », officialisé par le Conseil fédéral en 1991. « La politique suisse d'immigration se base depuis le début des années quatre-vingt-dix sur une division sommaire du monde : la politique mise en œuvre vise à permettre aux Européens – et aux personnes venant d'un pays industrialisé – de venir en Suisse, tandis qu'elle limite au maximum les entrées de personnes venant de pays peu ou pas développés. »²¹ En 2002, avec la signature des accords bilatéraux, la politique des trois cercles a été supprimée au profit d'un système à deux zones : la libre-circulation pour les citoyens de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et un contingentement strict pour les immigrés en provenance des autres pays (quotas fixés chaque année selon les besoins du marché du travail).

Cependant, cette politique des quotas permet de gérer l'immigration des travailleurs, mais ne peut rien contre les flux de requérants d'asile. En effet, depuis la création de la loi sur l'asile (LAsi) au début des années 70, la politique suisse d'immigration se subdivise entre une politique d'immigration pour les travailleurs étrangers et une

²⁰ Caloz-Tschopp M.-C., « Politique à l'égard des étrangers », in Fragnière J.-P. et Girod R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, p. 131.

²¹ Tabin J.-P., « Immigration », in Fragnière J.-P. et Girod R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, op. cit., p. 169.

politique d'asile pour les personnes persécutées ou menacées. Cette distinction se justifiait par la différence des motifs d'émigration de ces deux catégories d'étrangers.

En ce qui concerne la politique d'asile, relevons que le nombre de demandes d'asile enregistrées en Suisse chaque année est très fluctuant. Il dépend fortement de la situation mondiale, des conflits et autres catastrophes qui surviennent et dévastent des régions entières. De plus, la proximité géographique des régions sinistrées semble être un élément déterminant du nombre de demandes en Suisse. En effet, la Bosnie et le Kosovo sont relativement proches de la Suisse et cette proximité a permis aux ressortissants de ces deux régions de fuir jusqu'en Suisse. A l'inverse, d'autres régions du monde aux prises avec la guerre n'ont pas engendré de flux massifs vers la Suisse, en grande partie à cause de leur distance géographique.

Les fluctuations des demandes d'asile dépendent également des mesures prises par la Confédération en matière d'asile. Depuis 2004, l'instauration de nouvelles mesures restrictives dans le domaine de l'asile a engendré une forte régression des demandes enregistrées. En effet, en 2004, les demandes d'asile ont diminué de 32,3% par rapport à 2003 et, en 2005, de 29,4% par rapport à 2004. (*Source : ODM, 2006*) Cette diminution des demandes d'asile peut clairement être attribuée aux mesures prises par la Confédération suisse. Parmi elles, on peut citer la suppression de l'aide sociale pour les personnes frappées d'une décision de non entrée en matière (NEM), l'accélération de la procédure d'asile et une politique engagée en ce qui concerne le renvoi des personnes déboutées. Cette tendance s'est confirmée en 2006 et 2007.

Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) était de 13,6% en 2005, un chiffre relativement haut par rapport à 2003 (6,7%) et à 2004 (9,2%). L'Office fédéral des migrations (ODM) se félicite de cette progression qui prouve, selon elle, que les personnes réellement persécutées ou menacées peuvent compter sur la protection de la Suisse. Toutefois, il est important de préciser que sur les 1'497 personnes qui ont obtenu l'asile, 946 l'ont acquis par regroupement familial, ce qui réduit le nombre de demandes individuelles acceptées à l'issue de la procédure en Suisse à 551 seulement.

Au total, en 2005, 9'292 personnes ont reçu l'autorisation de rester en Suisse : 1'497 ont obtenu l'asile, 4'436 une admission à titre provisoire, 3'359 une autorisation de séjour de la police des étrangers.

A l'heure actuelle, ce système binaire distinguant les migrants économiques des demandeurs d'asile politique tend à s'estomper. On assiste à un rapprochement des politiques d'immigration et d'asile en vue d'un objectif commun : limiter l'accès à la Suisse pour tous les étrangers dont l'économie n'a pas besoin.

Toute la politique d'immigration suisse repose sur le système des permis. Ce dernier divise la population immigrée en différentes catégories aux statuts plus ou moins précaires « qui forment une hiérarchie de droit et une hiérarchie inverse de précarité ».²² Le permis N, autorisation de séjour donné aux requérants d'asile pour la durée de leur procédure d'asile, est le plus bas de l'échelle tant les droits y relatifs sont limités. De l'autre côté, le permis C, autorisation d'établissement à durée indéterminée, est le plus élevé car il offre des droits quasi similaires à ceux des Suisses.

1.2.2. Politique d'intégration fédérale et cantonale

Notre mandat consistant à élaborer une vue d'ensemble de l'intégration dans la commune de Meyrin, nous n'avons que peu étudié les politiques suisse et genevoise d'intégration ou le contenu des lois cantonales et fédérales en la matière. Cependant, disons juste un mot sur ces aspects ici.

Au niveau fédéral, l'Office fédéral des migrations (ODM) conçoit l'intégration en termes d'égalité des chances et de participation des étrangers à la vie économique et sociale locale. Elle encourage donc toutes les initiatives en ce sens. Par ailleurs, elle estime que l'intégration des ressortissants étrangers en Suisse est bonne en comparaison d'autres Etats, vu le nombre relativement élevé d'étrangers séjournant en Suisse. Enfin, toujours selon l'ODM, « l'intégration des étrangers peut être qualifiée de réussie (situation optimale) lorsque les valeurs statistiques enregistrées par ces derniers dans les différents domaines d'intégration sont comparables à celles de Suisses d'âge, de sexe, de situation sociale et économique, de statut familial et de formation professionnelle comparables »²³. « Concrètement, les articles de la L'Etr sur l'intégration ne concernent que les non-européens qui immigreront après son entrée en vigueur en janvier 2008. Or la majorité des personnes qui immigreront en Suisse sont des ressortissants de l'UE, pour l'intégration desquels il n'existe aucun

²² Ibid., p. 169.

²³ Office Fédéral des Migrations (ODM) (sur mandat du Département Fédéral de Justice et Police – DFJP), *Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse*, Berne-Wabern, ODM, 2006, p.5.

dispositif légal. Il en va de même dans le domaine de l'asile, puisque ni l'intégration prévue dans la LEtr, ni l'ordonnance sur l'intégration ne sont applicables. Par contre, la LAsi prévoit des mesures d'intégration pour une certaine partie des requérants d'asile (notamment permis F). Bien entendu, les fonctionnaires internationaux et leurs familles ne sont soumis à aucun dispositif légal en ce qui concerne l'intégration. »²⁴

Au niveau cantonal, Genève estime que l'intégration des étrangers est l'une de ses priorités. Le canton s'est d'ailleurs doté d'une loi sur l'intégration des étrangers (LIE) depuis 2001. Celle-ci « a pour but “de favoriser des relations harmonieuses entre tous les habitants du canton de Genève”, mais ne donne pas à proprement parler de définition de l'intégration. Elle poursuit un objectif d'égalité et d'intégration et vise donc à favoriser la participation des immigrés à tous les domaines de la vie publique. »²⁵

Au niveau des communes, on relève que ces dernières jouent un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'intégration des étrangers (accueil, information, soutien). Elles représentent, en effet, l'entité politique la plus proche des habitants. De plus, les droits civils et politiques des étrangers sont reconnus depuis que le droit de vote des étrangers au niveau communal a été obtenu il y a deux ans. Les élus municipaux doivent donc tenir compte de ces nouveaux électeurs. Cependant, les initiatives liés à l'intégration des étrangers dépendent encore beaucoup du bon vouloir des autorités locales.

1.2.3. Distinction entre les termes liés aux migrations

Il existe de nombreux termes pour nommer la population concernée par la problématique de l'intégration : migrant, étranger ou immigré. Pourtant, là aussi, il s'agit de les manier avec prudence car, bien que très proches, ils n'en possèdent pas moins des significations différentes. Reprenons-les brièvement.

²⁴ Metin Türker I. (sur mandat du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève), *Intégration des étrangers à Genève. Un inventaire raisonné*, Genève, octobre 2007, p.8.

²⁵ Ibid, p.3.

Migrant: quelqu'un qui effectue une migration, c'est-à-dire un déplacement d'une région à une autre. Un migrant est un individu qui quitte son lieu d'origine pour aller vivre ailleurs. Il s'agit d'un fait de mobilité, le critère principal étant le déplacement. Notons qu'un migrant ne traverse pas forcément de frontière (migration interne).

Etranger : quelqu'un qui est d'une autre nation, qui appartient à un autre pays. Un étranger est un individu qui ne possède pas la nationalité du pays où il se trouve. Il s'agit d'une notion juridique dont le critère principal n'a aucun lien avec un déplacement (l'on peut être étranger même si l'on est né dans le pays où l'on se trouve).

Immigré : quelqu'un qui est venu s'établir, plus ou moins durablement, dans un pays étranger, par choix ou par obligation. Le critère principal est à nouveau le déplacement. Notons qu'un immigré peut avoir la nationalité du pays où il se trouve (il n'est donc pas forcément un étranger).

Selon ces définitions et pour des raisons d'exactitude, nous privilégions dans ce rapport le terme « immigré ». En effet, une partie des personnes interviewées au cours de cette recherche sont des immigrés ayant obtenu la nationalité suisse après naturalisation, ils ne sont donc plus des étrangers, mais restent des immigrés. De plus, le terme immigré permet de regrouper les différentes catégories de personnes venues s'installer à Meyrin (fonctionnaires internationaux, requérants d'asile, travailleurs immigrés). Toutefois, le terme « étranger » est utilisé chaque fois que la mise en évidence de la « non-nationalité suisse » s'avère utile.

1.2.4. Les catégories d'immigrés

Les personnes immigrées peuvent être répertoriées dans quatre grandes catégories :

- les personnes relevant de l'asile, soumises à la loi sur l'asile (LAsi) ;
- les personnes sans statut légal (sans-papiers) dont le nombre est estimé à plus de 8'000 à Genève ;
- les personnes travaillant à Genève dans les organismes internationaux (OI), soumises à un régime distinct ;

- les personnes relevant de l'immigration économique, soumises à la loi sur les étrangers (LEtr) pour les ressortissants extra-européens et aux accords bilatéraux avec l'Union Européenne (UE) pour les ressortissants des pays membres de l'UE.

A cela, nous pourrions ajouter également les frontaliers actifs qui travaillent à Genève sans y vivre (40'000) et les « pendulaires » habitant le canton de Vaud qui viennent travailler à Genève (26'000).

Il va de soi que cette distinction entre immigrés est purement arbitraire, il s'agit d'une construction sociale qui se base essentiellement sur des critères politiques et légaux. Elle révèle une forte différenciation en termes de droits et devoirs et implique une hiérarchisation des immigrés selon leur statut (permis). Revenons brièvement sur ces quatre groupes.

a) Le domaine de l'asile

Toute personne qui demande l'asile en Suisse est soumise à la LAsi et ne bénéficie d'aucune mesure d'intégration. En ce qui concerne l'accueil des personnes relevant du domaine de l'asile, l'Office fédéral des migrations (ODM) assure qu'il est envisagé selon des valeurs de politique sociale. Les objectifs visés sont l'intégration rapide et durable des réfugiés reconnus ; la possibilité d'acquérir, pour les requérants déboutés, de nouvelles compétences pendant leur séjour en Suisse ; l'intégration facilitée des personnes admises à titre provisoire et des requérants d'asile dans notre société pendant la durée de leur séjour en Suisse. Il est vrai que les réfugiés reconnus jouissent en Suisse de bonnes conditions de vie et de plusieurs mesures facilitant leur intégration, mais il s'agit là d'une petite minorité de personnes parmi toutes celles relevant de l'asile. Pour les autres, la vie en Suisse s'apparente plutôt à une suite d'obstacles et les objectifs cités ci-dessus sont loin d'être atteints. En effet, l'accélération de la procédure d'asile, l'interdiction de travailler durant les premiers mois suivant leur arrivée, l'aide sociale minimale, les importantes mesures de contrainte, les conditions strictes d'octroi de l'asile et l'hébergement en foyers collectifs sont loin de favoriser l'intégration des requérants dans la société civile. En réalité, la politique d'asile est davantage une politique de renvoi et de dissuasion et la pratique des autorités compétentes est extrêmement restrictive.

Nous n'avons que très peu traité la question de l'intégration des requérants d'asile dans le cadre de cette recherche car les cantons et les communes ne jouissent que d'une marge de manœuvre extrêmement restreinte en la matière. En effet, la Confédération est souveraine en ce qui concerne la politique d'asile actuelle et elle exerce un contrôle quasi-total sur celle-ci. Néanmoins, plusieurs personnes que nous avons interviewées appartiennent à ce groupe.

Permis N : autorisation de séjour des requérants d'asile pour la durée de leur procédure. Droits extrêmement limités.

Permis F : autorisation de séjour pour les personnes admises provisoirement. Droits limités. Statut particulièrement précaire car bien qu'il donne accès à certaines mesures d'intégration, il laisse les personnes dans le doute quant à leur avenir.

Permis B : autorisation de séjour accordée aux réfugiés statutaires. Droits limités (cf. plus bas).

b) Les personnes sans statut légal

Le nombre de travailleurs et travailleuses sans statut légal est important à Genève. Selon certaines de nos sources, leur nombre serait également élevé sur la commune de Meyrin. Malheureusement, faute de temps, nous avons dû renoncer à étudier l'intégration de ces personnes. En effet, les personnes sans papiers sont, de par la très grande précarité de leur situation, discrètes et méfiantes vis-à-vis des gens qu'elles ne connaissent pas. C'est pourquoi il nous aurait fallu beaucoup plus de temps pour pouvoir entrer en contact avec elles et gagner leur confiance. Néanmoins, cette catégorie de la population mériterait une véritable attention, tant leur situation est singulière par rapport aux autres groupes immigrés.

Pas de permis : pas d'autorisation de séjour ni de travail. Aucuns droits hormis la scolarisation des enfants et quelques prestations sociales cantonales (aide d'urgence).

c) Les fonctionnaires internationaux (FI)

Les fonctionnaires internationaux et leurs familles représentent une part importante des immigrés à Genève et à Meyrin. Ils sont soumis à une législation particulière et disposent d'une institution propre, le Centre d'accueil de la Genève Internationale (CAGI), chargée d'assurer l'accueil et l'intégration des employés des Missions

permanentes, des OI, des ONG et des Consulats généraux. Nous avons également fait le choix de ne pas étudier plus en détails l'intégration de ces personnes car, disposant déjà de plusieurs ressources en la matière, elles semblaient bien soutenues.

Carte de légitimation : accordée aux FI. Statut et droits particuliers.

Permis Ci : autorisation de séjour délivrée aux époux et enfants des FI. Même statut et droits que pour les FI.

d) Les travailleurs immigrés

Depuis l'entrée en vigueur, en 2006, de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) membres de l'UE, la politique suisse en matière d'immigration se subdivise en deux. D'un côté, les ressortissants des 25 pays membres de l'UE bénéficient de la libre circulation – avec quelques restrictions jusqu'en 2011 pour les dix nouveaux pays. « L'accord introduit dans les faits l'égalité de traitement entre les ressortissants des pays de l'UE et les Suisses sur le marché du travail. De plus, il donne droit au permis C après cinq ans de résidence ainsi que le droit au regroupement familial à n'importe quel moment, pour les enfants jusqu'à 21 ans. »²⁶ De l'autre côté, les ressortissants de tous les autres pays sont soumis à la LEtr, une loi très restrictive. En effet, elle fixe des quotas stricts : 4'000 nouveaux permis B et 5'000 permis de courte durée (permis L, non transformable et d'une durée maximum de deux ans). Parmi cette catégorie d'immigrés, il existe donc une grande diversité de personnes et de parcours, mais également une forte inégalité de traitement. Néanmoins, c'est essentiellement ce groupe d'immigrés qui a retenu notre attention pour cette recherche.

Permis L : autorisation de courte durée (plus de quatre mois mais moins d'un an), non renouvelable pour les ressortissants hors UE, mais renouvelable et transformable en permis B après 30 mois de séjour pour ceux de l'UE. Droits limités.

Permis B : autorisation de séjour, renouvelable chaque année pour les ressortissants hors UE et tous les cinq ans pour ceux de l'UE. Droits limités (regroupement familial après cinq ans, changement de canton soumis à une autorisation préalable, etc.).

²⁶ Ibid, p.4.

Permis C : autorisation d'établissement, obtenue après dix ans de séjour ininterrompu en Suisse pour les ressortissants hors UE et cinq pour les ressortissants de l'UE. Droits quasi identiques aux Suisses.

Permis G : autorisation de travail pour frontaliers. La personne doit rentrer chez elle au moins une fois par semaine. Permis délivré seulement si la personne est domiciliée dans une zone frontalière européenne et possède un contrat de travail, renouvelable chaque année. Chaque jour, environ 14'000 frontaliers transitent par Meyrin.

1.3. Champ investigué

Pour conclure sur ce premier chapitre théorique, résumons le champ investigué par le présent mandat selon la signification donnée aux notions utilisées.

De manière très sommaire, ce rapport présente l'état des lieux de l'intégration des immigrés meyrinois au sein de la commune. Pour ce faire, cette intégration a été étudiée selon deux axes : celui de la société d'accueil (Meyrin) et celui des immigrés habitant la commune. En effet, « écoutons Touraine, qui insiste sur la nécessité de ne pas séparer la logique d'un système social et le comportement des acteurs. Ceux-ci sont comme le grain de sable qui rend imprévisibles les résultats des solutions théoriques. Dans les contraintes sociales les plus fortes les individus gardent une part de liberté d'action, fût-elle celle de refuser l'aide apportée, ou de devancer la chute en se l'appropriant. »²⁷ Les immigrés sont, certes, soumis à de fortes contraintes externes, mais, comme tout être humain, ils possèdent des capacités d'action sur leur situation. Ils vont, par leur histoire personnelle, leur vécu, leurs connaissances et leurs qualifications, mais aussi par leurs décisions et choix individuels, développer leurs propres stratégies d'intégration. C'est pourquoi, nous avons choisi le paradigme actionniste plutôt que déterministe comme base de l'analyse de l'intégration des immigrés meyrinois. Néanmoins, cette conception positive des ressources et des capacités d'action des migrants ne doit pas occulter qu'il s'agit là d'une marge de manœuvre limitée. Il est important de ne pas accorder une place trop faible aux structures sociales. Nous sommes parfaitement conscients

²⁷ Taboada Léonetti I., « La production sociale de la désinsertion » in Gaulejac V. de et Taboada Léonetti I., *La lutte des places...*, op. cit., p. 99.

que l'immigré (comme tout autre personne) est en partie déterminé par sa socialisation, son éducation, sa culture et influencé par les structures sociétales du pays où il vit. Nous insistons donc sur le fait que le paradigme actionniste ne postule aucunement que l'individu est totalement libre ou que ses actions ne dépendent que de lui. Il s'agit bien d'une marge de manœuvre, d'une liberté limitée et de capacités d'action restreintes.

1.3.1. Du côté de la société d'accueil

Une analyse de la politique municipale et des mesures d'intégration élaborées par les autorités publiques a été réalisée. Nous avons également complété notre vision en étudiant le rôle des associations et l'accueil fait aux immigrants par la population meyrinoise de souche. Les « domaines d'intégration » et les thèmes que nous avons approfondis sont les suivants : accueil, accès aux informations utiles, connaissance de la langue du pays d'accueil, marché du travail et emploi, formation professionnelle et école, participation à la vie sociale et développement des quartiers, sécurité sociale et santé, droits politiques et naturalisation, discrimination et racisme, culture et religion.

Cette analyse est particulièrement importante car l'intégration des étrangers ne peut réussir que si la société d'accueil fournit à ces derniers un climat favorable et un dispositif d'intégration adéquat.

1.3.2. Du côté des immigrants

L'intégration des immigrants ne dépend pas que de la « palette intégrative » déployée par la société d'accueil. Elle est complétée par les efforts accomplis en ce sens par l'immigré lui-même. Nous avons donc mis en évidence, à partir de quelques entretiens, un certain nombre de ressources et de stratégies déployées par les immigrants dans le but de s'intégrer à la commune de Meyrin.

Il n'a pas été évident de « mesurer » le degré d'intégration des personnes rencontrées car les indicateurs choisis sont toujours subjectifs. « L'intégration se développe selon deux dimensions : la première, plus objective, en partie volontaire, recouvre la participation à des structures contraignantes (activités professionnelles, institutions sociales et politiques...) et l'adoption de normes communes (modèle familial, langue comportements sociaux...); la seconde, plus subjective, voire affective, prend la forme du développement d'un sentiment d'appartenance à une

même communauté. »²⁸ Mais ce résultat – le fait d’être plus ou moins intégré, bien ou mal intégré – ne peut être qu’abstrait et subjectif. En effet, il n’est pas aisé de mesurer le degré d’intégration de quelqu’un ou d’un groupe, car, entre autres, l’équilibre atteint au terme du processus d’intégration est toujours provisoire et sujet à de nouvelles modifications. Nous avons finalement choisi les éléments suivants comme étant caractéristique d’une intégration réussie :

- **la possibilité d’avoir une place dans le tissu économique et social ;**
- **la compréhension de la société d’accueil et le respect de ses us et coutumes ;**
- **le développement d’un sentiment d’appartenance à cette nouvelle société ;**
- **la connaissance de ses droits et devoirs ;**
- **le désir d’une participation et/ou d’un investissement local ;**
- **le sentiment d’être pleinement reconnu et accepté, d’être respecté avec son origine et son identité culturelle propres.**

Nous avons analysé la forme d’intégration des immigrés selon ces critères et nous avons essayé de comprendre les stratégies qu’ils avaient développées pour en arriver là. Car l’immigré élabore obligatoirement des stratégies pour vivre ou survivre dans son nouvel environnement. En effet, l’immigré se retrouve en rupture avec son milieu d’origine et donc avec ses modèles intégrés pendant la socialisation. « C’est ainsi que la coupure avec l’environnement social et avec sa propre continuité historique contraint l’individu à un changement brutal d’identités, fort souvent dévalorisées par rapport à celles dont il disposait au pays d’origine. »²⁹ L’étranger, confronté à un nouveau contexte social et aux modifications que cela entraîne pour son identité, va réagir selon ses souhaits, ses ressources et ses modalités propres. Bien entendu, la socialisation dans une culture donnée façonne l’individu, mais elle lui laisse aussi un potentiel de contestation des valeurs qui l’ont façonné. C’est pourquoi chaque étranger va réagir différemment face à une situation similaire – la confrontation des normes culturelles – et va s’approprier certaines identités plutôt

²⁸ Obin J.-P. et Obin-Coulon A., « Les mots pour le dire » in Dewitte P. (sous la direction de), *Immigration et intégration*, op. cit., p. 9.

²⁹ Vasquez A., « Les mécanismes des stratégies identitaires : une perspective diachronique » in Camilleri C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, p. 146.

que d'autres. Ces manières de réagir face à la distance, plus ou moins grande, entre les représentations et valeurs du pays d'origine, intégrées depuis de longues années par la socialisation, et celles du pays d'accueil que l'immigré doit intégrer, du moins partiellement, pour évoluer au sein de son nouveau contexte, sont nombreuses. Les auteurs s'accordent pour les nommer « stratégies » car elles semblent orientées intentionnellement par l'individu, bien que de manière inconsciente dans plusieurs cas.

2. MEYRIN ET SES ETRANGERS

2.1. La commune de Meyrin

Meyrin ne peut pas être considérée uniquement comme une commune genevoise parmi d'autres. Elle possède une histoire bien particulière et de nombreuses caractéristiques qui font d'elle une commune à l'identité singulière.

En premier lieu, ce qui frappe avec Meyrin, c'est le décalage entre l'image qu'elle véhicule à l'extérieur et à l'interne. D'un côté, tous les Meyrinois que nous avons rencontrés ont mis en avant la qualité de vie propre à Meyrin, le bien-être qu'ils y trouvent et les nombreuses richesses à disposition. D'ailleurs, aucun d'entre eux ne souhaiterait déménager si on leur offrait un logement comparable autre part. De l'autre côté, Meyrin ne jouit pas toujours d'une image positive au sein de la population genevoise (hors Meyrinois). Elle est, en effet, souvent perçue comme une ville froide et anonyme de par ses hauts immeubles rectangulaires et son quadrillage quasi géométrique. Bien que cette image tende à changer depuis quelques années (notamment grâce au théâtre Forum Meyrin qui attire de plus en plus de Genevois à Meyrin), les récits des Meyrinois interviewés ont confirmé cette dualité des visions. La plupart d'entre eux ont avoué n'avoir pas spécialement souhaité vivre à Meyrin – les gens sont surtout venus car le prix des logements était abordable – mais ne plus désirer quitter la commune maintenant.

Pour comprendre l'identité meyrinoise actuelle, il est intéressant de faire un détour sur son passé et de relever ses particularités.

2.1.1. Bref historique

D'un petit village de 3'000 habitants en 1960 à une grande ville multiculturelle de bientôt 21'000 personnes, l'histoire de Meyrin n'est pas banale et mérite qu'on s'y arrête brièvement.

« C'est en 1960 que Meyrin vécut une métamorphose complète, passant d'un modeste village de 3'200 âmes à une ville de plus de 14'000 habitants dix ans plus tard et de près de 19'000 en 1980. La construction de la première cité satellite de Suisse devait en effet donner un élan formidable à cette commune agricole, qui

compte aujourd'hui près de 20'000 habitants originaires d'une centaine de pays des cinq continents. »³⁰ Les raisons de cette métamorphose sont nombreuses. Il y a, tout d'abord, la création du CERN en 1954, gigantesque laboratoire européen de physique des particules, qui a attiré plusieurs chercheurs européens à Meyrin. Ensuite, la proximité de Meyrin avec les organisations internationales (OI), secteur en pleine expansion à Genève durant la période d'après-guerre, a drainé un nombre croissant d'étrangers dans la commune. Enfin, si l'on ajoute à cela le « baby-boom » des années 45-50, l'on comprend facilement qu'il manquait un nombre élevé de logements à Genève. Le territoire de Meyrin présentait alors de nombreux avantages pour devenir le site privilégié d'une vaste opération immobilière visant la construction de 1'800 logements pour 16'000 habitants : proximité de l'aéroport, du CERN, des OI, territoire frontière avec la France et zone encore rurale.

Dès sa création, la cité de Meyrin eut donc la particularité d'accueillir une population internationale de haut niveau socioculturel. En 1965 déjà, les étrangers représentaient plus de la moitié des habitants, une proportion nettement plus élevée qu'ailleurs dans le canton. Meyrin s'est véritablement construite sur et avec sa population migrante.

Aujourd'hui, la commune compte toujours une forte proportion d'étrangers, mais la composition de cette population est beaucoup plus hétérogène.

2.1.2. Particularités

Cette formidable ascension d'un village en cité satellite a lancé de nombreux défis aux autorités et aux habitants de la commune. « Depuis la création de la cité, les politiciens ont dû en effet aménager une nouvelle ville, contrôler sa croissance, intégrer la population étrangère, créer du lien social, assurer l'éducation de la jeunesse. En bref, devenir une ville capable de relever les défis de la modernité. »³¹ Et il semblerait que le pari ait été réussi ; aujourd'hui Meyrin regorge de ressources et de particularités. Décrivons les brièvement.

³⁰ Commune de Meyrin (service des écoles, des jeunes et de l'information – SEJI, secrétariat général), *Meyrin, commune du 21^e siècle*, Genève, Commune de Meyrin, 2004, p. 10.

³¹ Ibid, p. 44.

Premièrement et parce que c'est la question qui nous intéresse, notons qu'une des spécificités de Meyrin est la proportion élevée et la diversité de sa population étrangère. Toutefois, celle-ci n'est plus identique à celle des débuts. En 1960, elle était essentiellement composée de ressortissants des pays occidentaux au statut socioculturel élevé venus pour travailler dans les organisations internationales (OI). Dès les années 80, la population étrangère était formée d'immigrés de toutes conditions et d'une grande variété de pays (du Nord et du Sud). « Cette diversité des cultures présentes à Meyrin a toujours incité les habitants de la commune à rechercher l'intégration la plus harmonieuse de chacun. »³² Cependant, parallèlement à cette quête d'intégration, il semblerait qu'un certain « ras-le-bol » des étrangers ait aussi fait son apparition parmi les habitants. Nous verrons cela plus en détails dans la seconde partie de cette recherche.

Une deuxième particularité meyrinoise est son jeune âge. Les nouveaux venus, arrivés dès les années 60, étaient essentiellement de jeunes couples avec de petits enfants. Cette population a su insuffler un dynamisme considérable à cette commune en pleine expansion, un pouvoir innovant. En 1963, l'Association des habitants de la cité satellite de Meyrin voit le jour, elle sera rebaptisée Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) par la suite. Cette association a joué un rôle important dans le développement de la cité, de ses aménagements et du bien-être de la population locale. Elle était également un pôle fédérateur pour tous les habitants qui souhaitaient s'investir dans l'amélioration de la qualité de vie à Meyrin. « Les buts de l'association étaient multiples : représenter les habitants auprès des autorités, organiser des activités collectives pour les jeunes et les adultes, favoriser les liens entre toutes les nationalités et, surtout, éveiller une conscience de groupe et la solidarité. Autre avantage de cette association, la participation active d'une partie de la population étrangère. Celle-ci trouva dans cette structure un moyen de s'intégrer à sa collectivité d'adoption et de compenser l'impossibilité d'exercer les droits politiques dans la société où elle vivait. »³³ L'on remarque, encore une fois, que Meyrin s'est construite grâce à la mobilisation de ses habitants, notamment étrangers. Toutefois, maintenant que la ville est édifiée et que les pionniers ont laissé

³² Ibid, p.52.

³³ Ibid, p.16.

la place aux deuxième et troisième générations, l'on peut dire que l'association a quelque peu perdu de son énergie et de son pouvoir mobilisateur.

Les ressources de Meyrin sont nombreuses. En ce qui concerne les ressources économiques, rappelons que le CERN s'est établi sur le territoire meyrinois (et sur territoire français également) en 1954 et que, dès lors, plusieurs chercheurs européens s'établissent sur le territoire communal chaque année (20% de fonctionnaires internationaux parmi la population étrangère de Meyrin et seulement 12% pour l'ensemble du canton). De plus, Meyrin peut compter sur la plus grande zone industrielle du canton : la Zimeysa (zone industrielle de Meyrin-Satigny), l'Hôpital de la Tour et l'Aéroport International de Genève.

Au niveau des ressources socioculturelles et sportives, Meyrin dispose d'un nombre considérable d'installations, d'institutions et d'associations. Le centre culturel Forum Meyrin, inauguré en 1995, est un pôle culturel important pour les Meyrinois. Il a d'ailleurs vu le jour grâce à la mobilisation de l'AHVM. Un tiers du public est constitué de Meyrinois, ce qui prouve l'intérêt que lui porte les habitants. Forum Meyrin donne également une visibilité à la commune sur tout le territoire genevois et assure les échanges entre Meyrin et le reste du canton (et également avec la France voisine). Le sport représente également une part importante des loisirs des Meyrinois. Plusieurs complexes sportifs existent et de larges subventions sont octroyées aux nombreux clubs de la commune.

Meyrin a aussi beaucoup investi dans la création de lieux et d'activités proposées aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Citons en vrac la Maison Vaudagne, le Jardin Robinson, Graphitis, l'Undertown, Transit, la Caf'itinérante... Il y a aussi une crèche et une garderie pour les tout-petits et un club des aînés actif pour les plus âgés. Précisons encore que la commune subventionne un grand nombre d'associations socioculturelles qui œuvrent, d'une manière ou d'une autre, pour l'amélioration de la qualité de vie à Meyrin. Elle a également mis en place un travail de réseau avec l'ensemble des partenaires et travailleurs sociaux afin d'offrir aux Meyrinois un cadre de vie des plus agréables pour tous.

Dans cette idée de qualité de vie, notons encore que Meyrin dispose de beaucoup d'espaces verts et qu'elle reste une commune plutôt rurale avec une proportion de

2'080 habitants par km² (à titre de comparaison, en ville de Genève, l'on est à 11'300 personnes par km²). D'ailleurs, la répartition du territoire est la suivante : 50,2% de surfaces agricoles, 14,5% de surfaces boisées et 33,3% de surfaces d'habitation et d'infrastructure et 2% de surfaces improductives (*source : OCSTAT, 2006*).

Enfin, Meyrin dispose d'un centre paroissial œcuménique au centre de la cité depuis 1976.

2.1.3. Situation politique actuelle

Les affaires communales sont gérées par un organe exécutif, le Conseil administratif (CA), composé de trois membres élus par les habitants de la commune ayant le droit de vote. Chaque année, l'un d'eux est désigné maire (celui qui a obtenu le plus de voix lors des élections est maire durant la première et la dernière année de législature). La commune possède également un organe délibératif, le Conseil municipal (CM), composé de 31 membres à Meyrin et élus par les électeurs meyrinois selon le système de la représentation proportionnelle.

Les dernières élections municipales datent de mars 2007 et la composition du Conseil municipal pour la législature 2007-2011 est la suivante :

sept Verts, six Socialistes, six Démocrates Chrétiens, cinq Radicaux, trois UDC, deux A Gauche toute et deux Alliance des Indépendants

Cet échiquier politique est relativement surprenant, mais il traduit bien les préoccupations et sentiments variés des Meyrinois. Par exemple, la nette progression des Verts fait penser qu'une grande partie des Meyrinois est attentive à l'écologie, au développement durable et à la préservation des espaces verts. Avec l'arrivée de l'UDC au CM, on peut supposer également qu'un certain nombre d'habitants ne se sent plus en sécurité à Meyrin et n'apprécie plus la cohabitation multiculturelle propre à la commune.

13 services composent l'Administration publique de Meyrin et chaque conseiller administratif dirige plusieurs services, regroupés en dicastères.

2.2. Statistiques meyrinoises

Certes, nous privilégions une approche qualitative dans le cadre de cette recherche. Néanmoins, une connaissance statistique de la population migrante de Meyrin est indispensable afin d'acquérir une vision correcte de cette population. « Comment mener une politique d'intégration sans connaître les éléments purement statistiques sur la population à laquelle on s'adresse ? Comment, dans une commune, définir des objectifs et des actions destinés à répondre aux questions liées à la démographie, au logement, à l'emploi, par exemple, sans une information pertinente ? »³⁴

2.2.1. Comparaison entre les communes genevoises

En 1970 déjà, Meyrin se démarquait des autres communes avec une part d'étrangers supérieure à 40%. (Source : OCSTAT, 2005) Cette part était alors de 33,7% pour l'ensemble du canton et seules les communes de Grand-Saconnex et Versoix possédaient un taux similaire à Meyrin. En 1980, cette proportion est redescendue en dessous des 40%, comme pour toutes les autres communes genevoises d'ailleurs. En 1990, Meyrin a retrouvé un taux supérieur à 40% pour ne plus jamais redescendre en dessous. En 2007, cette proportion était de 44% (38% pour le canton de Genève).

En comparaison avec les autres communes du canton et selon un indicateur appelé *quotient de localisation*³⁵, Meyrin se caractérise par une concentration relativement forte de ressortissants des pays européens hors UE à 25, plus particulièrement des pays de l'Ex-Yougoslavie, ainsi que de ressortissants d'Asie (hors Proche-Orient). Cela ne signifie pas qu'ils représentent les plus grandes communautés étrangères au sein de la commune, mais simplement que leur concentration est plus forte à Meyrin que dans l'ensemble du canton.

2.2.2. Répartition des étrangers meyrinois

Fin 2006, on comptait 9'040 étrangers établis à Meyrin par rapport à une population globale de 20'670 ; une proportion d'étrangers de 45% environ, un chiffre

³⁴ Cuénod R., « Préface du Délégué à l'intégration » in *Etudes et documents. Portrait statistique des étrangers vivant à Genève*, Genève, Office cantonal de la statistique (OCSTAT), 2005, p.3.

³⁵ Cet indicateur permet de mettre en évidence la concentration relative d'une communauté étrangère sur une portion de territoire donné (ici Meyrin). Si cet indicateur est supérieur à 1 pour une commune, la proportion de ressortissants de cette communauté dans cette commune est plus importante que dans l'ensemble du canton.

relativement stable depuis plusieurs années. (Source : OCSTAT, 2006) Parmi cette population étrangère meyrinoise, on trouve :

- 57% de personnes bénéficiant d'un permis C ;
- 22% de fonctionnaires internationaux ;
- 13% de personnes possédant un permis B ;
- 4% de personnes appartenant au domaine de l'asile³⁶.

Il y a également 4% de personnes qui disposent d'un permis L³⁷, mais nous ne les prenons pas en compte dans le cadre de cette recherche, étant donné le temps limité durant lequel ils vivent en Suisse.

L'on constate donc que la grande majorité des étrangers meyrinois est constituée de personnes établies en Suisse depuis longtemps. En effet, un peu moins de 60% d'entre eux sont au bénéfice d'un permis C.

L'on constate aussi que le nombre de fonctionnaires internationaux (FI) est particulièrement élevé à Meyrin (22% contre 12% pour l'ensemble du canton). Il y a fort à parier que la proximité du CERN est l'un des facteurs explicatifs de cet engouement pour Meyrin chez cette catégorie d'étrangers.

Enfin, relevons que les personnes appartenant au domaine de l'asile sont très fortement minoritaires à Meyrin, comme pour l'ensemble du canton et même du pays. En effet, au niveau fédéral, 98'480 personnes relevant du domaine de l'asile vivaient en Suisse à la fin de l'année 2000, soit environ 1,4% de la population totale et 6,6% de la population étrangère résidente. (Source : ODR, 2001) Nous pouvons donc constater que les requérants d'asile constituent une toute petite catégorie de personnes au sein de la population suisse et étrangère, mais malheureusement, « c'est le plus petit groupe d'étrangers qui fait le plus parler ».³⁸

³⁶ Le domaine de l'asile comprend les réfugiés reconnus (permis B), les requérants d'asile en attente d'une réponse de l'Office fédéral des migrations (permis N) et les personnes admises à titre provisoire (permis F).

³⁷ Le permis L est une autorisation de séjour de courte durée, il est octroyé aux personnes qui restent moins de dix mois en Suisse (essentiellement des étudiants, stagiaires ou des travailleurs ponctuels lors des récoltes).

³⁸ Office fédéral des réfugiés (ODR), *L'asile en Suisse. Un aperçu du domaine de l'asile et des réfugiés*, Berne, ODR, 2001, p. 19.

a) Provenances

En termes de continents³⁹, 75% des étrangers meyrinois proviennent d'Europe, 11% d'Afrique, 9% d'Asie et 5% d'Amérique. Néanmoins, cette répartition change selon le type de permis. (Source : OCSTAT, 2006) Ainsi :

Pour les permis C : 89% d'entre eux viennent d'Europe
 6% d'Afrique
 2,5% d'Asie
 2,5% d'Amérique

Pour les permis B : 53% d'entre eux arrivent d'Europe
 20% d'Afrique
 14% d'Asie
 13% d'Amérique

Pour les FI : 54% d'entre eux viennent d'Europe
 23% d'Asie
 16% d'Afrique
 7% d'Amérique

Pour l'asile : 50 % d'entre eux arrivent d'Afrique
 39% d'Europe
 9% d'Asie
 2% d'Amérique

De manière plus précise, les Portugais constituent la première communauté étrangère à Meyrin, suivie des Italiens et des Espagnols. Viennent ensuite les Français et les ressortissants des pays d'Ex-Yougoslavie. Si l'on regarde maintenant la répartition par type de permis, les pays de provenance majoritaire varient à nouveau :

³⁹ Pour le détail des pays, cf. annexe 2.

- Pour les permis C :
- 1) le Portugal
 - 2) l'Italie
 - 3) l'Espagne
- Pour les permis B :
- 1) le Portugal
 - 2) l'Ex-Yougoslavie
 - 3) la France
- Pour les FI :
- 1) la Russie
 - 2) l'Inde
 - 3) les Philippines
- Pour l'asile :
- 1) l'Ex-Yougoslavie
 - 2) la Somalie
 - 3) le Zaïre

Ces chiffres et ces tendances sont relativement similaires à ceux du canton dans son ensemble et reflètent bien les différentes vagues migratoires successives. Ainsi, les premières affluences italiennes et espagnoles, puis portugaises, sont majoritairement au bénéfice d'un permis C. Il s'agit là des flux dites d'immigration traditionnelle dont les individus sont arrivés en Suisse il y a plusieurs années et ont pu, depuis, obtenir un permis d'établissement. Notons que beaucoup d'entre eux ont aussi acquis la nationalité suisse par naturalisation, ce qui explique qu'il y ait plus de Portugais que d'Italiens ou d'Espagnols à détenir un permis C.

Les Portugais sont aussi nombreux à avoir un permis B. Cela s'explique par le fait qu'ils sont arrivés en Suisse après les ressortissants italiens et espagnols. Une partie d'entre eux, en Suisse depuis moins de cinq ans, n'a donc pas encore acquis le permis C.

Les ressortissants des pays d'Ex-Yougoslavie sont nombreux dans le domaine de l'asile. Cela correspond à l'arrivée en masse de cette population fuyant les conflits au Kosovo en 1998 et 1999. Une grande partie d'entre eux a également obtenu un permis B (deuxième nationalité représentée) en tant que réfugié reconnu ou par cas de rigueur (autorisation de séjour délivrée par la police des étrangers compte tenu de la longue durée du séjour en Suisse).

Les ressortissants de Somalie et du Zaïre constituent également deux communautés importantes du domaine de l'asile. Cet afflux de personnes fuyant ces deux pays se comprend tant ces derniers sont traversés par de profondes crises. Néanmoins, rappelons que l'ensemble des demandeurs d'asile ne constitue que 4% des étrangers meyrinois et qu'il est donc quelque peu exagéré de parler d' « afflux ».

Enfin, la surprise réside peut-être chez les FI. Ces derniers, nombreux à Meyrin, sont en majorité des ressortissants de « pays en développement » (la Russie, l'Inde et les Philippines). La communauté asiatique, relativement concentrée à Meyrin par rapport à l'ensemble du canton (cf. 2.2.1.), semble donc constituée, en partie, de personnes au statut socioculturel élevé travaillant pour des OI. Ceci pourrait peut-être expliquer leur discrétion au sein de la commune. En effet, malgré leur nombre élevé à Meyrin, la plupart des habitants interrogés a déclaré ne pas beaucoup les apercevoir. Cette « invisibilité » pourrait provenir du fait que certains asiatiques ne cherchent pas à s'intégrer dans la commune sachant qu'ils sont là provisoirement.

b) Durée du séjour en Suisse

D'une manière générale, les étrangers meyrinois sont arrivés en Suisse il y a dix ans ou moins. (*Source : OCSTAT, 2006*) Une grande partie des immigrés arrivés il y a plus de dix ans a certainement été naturalisée depuis. Néanmoins, on trouve là aussi de fortes disparités selon les statuts des étrangers. Voyons cela à travers le tableau suivant qui croise le type de permis avec le nombre d'années séjournées en Suisse :

	1-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	20 ans et +
Permis C	7%	14%	18%	15%	46%
Permis B	73%	20%	5%	1,5%	0,5%
FI	52%	23%	12%	5%	8%
Asile	45%	41%	13%	1%	-

Ces chiffres sont tout à fait conformes aux conditions d'octroi liés à chaque permis. En effet, la majorité des individus au bénéfice d'un permis C est en Suisse depuis longtemps (46% depuis 20 ans et plus) et, comme nous l'avons déjà dit, le permis C n'est octroyé qu'après plusieurs années en Suisse (cinq ou dix ans selon l'origine). Les 7% d'entre eux qui sont en Suisse depuis moins de cinq ans correspondent

certainement aux enfants âgés de un à cinq ans, nés en Suisse, mais qui prennent automatiquement le statut et le permis de leurs parents.

A l'inverse, la quasi-totalité des personnes ayant un permis B est arrivée en Suisse il y a cinq ans ou moins (73%) ou entre cinq et dix ans (20%). Etant donné que le permis B est le premier accordé à l'arrivée en Suisse (excepté pour les entrées via l'asile), il est normal que les personnes qui en disposent soient arrivées ici « récemment ».

La majorité des fonctionnaires internationaux sont en Suisse depuis moins de cinq ans, ce qui s'explique par le fait que cette population connaît une forte rotation. La plupart d'entre eux reste en Suisse pour une durée limitée de quatre ou cinq ans. Néanmoins, une part non négligeable de FI est également en Suisse depuis plus longtemps (25% sont là depuis plus de dix ans), ce qui montre qu'une partie d'entre eux restent tout de même en Suisse sur le long terme. Pour ce groupe de personnes, la question de leur intégration mérite d'être posée.

Enfin, en ce qui concerne l'asile, notons que la plupart des demandeurs d'asile sont arrivés en Suisse il y a moins de dix ans (86%). Ceci est cohérent puisque, généralement, les personnes obtiennent une décision quant à leur demande dans les premières années de leur arrivée et sortent ainsi du domaine asile (permis B pour réfugiés ou renvoi). Néanmoins, 13% d'entre eux sont tout de même en Suisse depuis de longues années (entre 10 et 15 ans) – certainement des personnes admises à titre provisoire (permis F) – et leur intégration est une question problématique (droits limités malgré le nombre d'années en Suisse) qui mériterait d'être repensée.

2.2.3. Caractéristiques

a) Age

La moyenne d'âge des étrangers de Meyrin varie considérablement selon les catégories d'immigrés (Source : OCSTAT, 2006):

Parmi les permis C :	majorité de personnes chez les 35-50 ans
Parmi les permis B :	majorité de personnes chez les 25-35 ans
Parmi les FI :	majorité de personnes chez les 50-60 ans
Parmi l'asile :	majorité de personnes chez les 20-30 ans

A nouveau, ces chiffres sont représentatifs des différents statuts et droits liés aux types de permis. Les « permis C » sont plus âgés que les « permis B », ce qui semble logique puisque il est possible de changer un permis B en C après cinq ans en Suisse pour les ressortissants de l'UE et dix ans pour les autres. Les personnes appartenant au domaine de l'asile sont majoritairement jeunes car c'est là une condition quasi nécessaire pour tout quitter et affronter les épreuves de l'exil. De plus, lors de conflits ou de persécutions, ce sont souvent les plus jeunes qui arrivent à s'enfuir. A l'inverse, les FI sont en majorité âgés ; il semblerait donc que les OI privilégient les travailleurs âgés bénéficiant déjà d'une solide expérience.

En ce qui concerne la totalité de la population étrangère de Meyrin, l'on trouve en premier les 35-50 ans (27% de la population étrangère), suivis des 20-35 ans (23%), des moins de 20 ans (22%), des 50-65 ans (18%) et des plus de 65 ans (10%). Il s'agit donc plutôt d'une population jeune.

b) Langue

Parmi les Suisses de Meyrin, 90% parlent le français comme première langue, 6% l'allemand, 1,2% l'italien, 1% l'espagnol, 0,9% l'anglais et 0,2% le portugais. (Source : OCSTAT/OFS, 2000) Comparons ces chiffres à ceux des étrangers meyrinois :

Parmi les permis C : 60% parlent le français comme première langue
 12% le portugais
 10% l'italien
 9% l'espagnol
 9% une autre langue

Parmi les permis B : 47% parlent le français comme première langue
 9% le portugais
 44% une autre langue (trop de petits pourcentages pour les relever chacun)

Parmi les FI : 32% parlent le français comme première langue
 15% l'anglais
 53% une autre langue

Parmi l'asile : 54% parlent le français comme première langue
 46% une autre langue

D'après ces chiffres, nous constatons que la connaissance du français est directement liée au nombre d'années passées en Suisse, plus précisément à Genève (ou dans une autre région francophone). Les personnes avec un permis C, depuis plus longtemps à Genève, parlent en effet plus fréquemment le français que les autres. Remarquons également que les FI parlent nettement moins le français que toutes les autres catégories ; il semblerait donc que ceux-ci fassent moins d'efforts pour apprendre le français. Il est vrai que, souvent, ils n'en ont pas besoin professionnellement ni socialement (ils se retrouvent beaucoup entre eux à travers les activités organisées par la CAGI). De plus, sachant qu'ils sont ici provisoirement, ils ne voient pas toujours la nécessité d'apprendre la langue locale. La surprise vient certainement des personnes admises dans le processus asile. Plus de la moitié d'entre elles parlent le français comme première langue. Bien entendu, une partie des demandeurs d'asile provient de régions francophones, mais cette explication ne saurait suffire à expliquer ce pourcentage élevé. Voyons maintenant ce qu'il en est des diverses nationalités à Meyrin :

Pour le Portugal : 56% parlent le français comme première langue
 44% le portugais

Pour l'Italie : 50% parlent le français comme première langue
 48% l'italien
 2% une autre langue

Pour l'Espagne : 54% parlent le français comme première langue
 44% l'espagnol
 2% une autre langue

Pour l'Ex-Yougoslavie : 57% parlent le français comme première langue
 43% une autre langue

Pour la Russie : 14% parlent le français comme première langue
 86% une autre langue

Ces chiffres sont intéressants. Ils montrent que l'apprentissage du français dépend moins de la nationalité que du permis et du nombre d'années passées à Genève.

Pour les flux traditionnels d'immigration, la moitié parle le français comme première langue et l'autre moitié parle sa langue d'origine. Il est vraisemblable que les nouvelles générations sont celles qui parlent d'abord le français alors que leurs parents parlent encore plus volontiers dans leur langue d'origine.

Les ressortissants d'Ex-Yougoslavie parlent majoritairement le français (57%) ; deux explications sont envisageables. D'une part, ces personnes ont tendance à avoir plusieurs enfants (cf. ci-après) qui sont comptés dans ces statistiques et l'on sait que les jeunes parlent et apprennent plus facilement le français. D'autre part, cela peut traduire une volonté forte de ces communautés de s'intégrer à Meyrin, en faisant des efforts pour essayer de modifier l'image négative qui leur est accolée (cf. partie empirique).

Enfin, les Russes, en majorité des fonctionnaires internationaux (FI), parlent peu le français. Comme expliqué ci-dessus, cela traduit un manque d'envie et de besoin, chez les FI, d'apprendre le français.

c) Enfants

Fin 2000, il y avait à Meyrin 7'938 ménages, étrangers et suisses confondus. 60% de ces ménages n'avaient pas d'enfants, 19% en avait un, 16% en avait deux, 4% en avait trois et 1% avait plus de trois enfants. (*Source : OCSTAT/OFS, 2000*)

Il n'y a pas de grandes différences entre les divers groupes d'étrangers et les Suisses à propos des enfants, excepté pour la catégorie de l'asile. En effet, parmi les ménages suisses, la majorité n'a pas d'enfants (66%), ensuite viennent ceux qui en ont un, puis deux, puis trois. Parmi les personnes au bénéfice d'un permis B ou C ainsi que pour les FI, la tendance est identique sauf que les ménages sans enfants sont un peu moins nombreux (52% pour les « permis C », 46% pour les « permis B » et 51% pour les FI). Les requérants d'asile, quant à eux, se distinguent par la tendance inverse : 36% des ménages n'ont pas d'enfants, 7% en ont un, 20% en ont deux, 24% en ont trois et 16% en ont plus de trois.

d) Niveau de formation

Le niveau de formation des Meyrinois suisses et étrangers varie considérablement. Regardons les résultats à travers le tableau de la page suivante. Il croise la plus haute formation achevée selon le type d'autorisation de séjour (*Source : OCSTAT/OFS, 2000*) :

	Scolarité obligatoire (ou moins)	Apprentissage	Ecole ou formation professionnelle supérieure	Université ou HES	Sans indication
Suisses	23%	40%	10%	9%	18%
Permis C	49%	23%	7%	7%	14%
Permis B	45%	12%	7%	20%	16%
FI	13%	6%	11%	54%	16%
Asile	70%	4%	2%	10%	14%

Ces chiffres sont à manier avec prudence. En effet, ils sont relativement difficiles à interpréter car les effectifs sont petits et les généralisations peuvent être dangereuses. Ils datent également de l'année 2000 ce qui rend leur actualité imparfaite. De plus, nous ne nous expliquons pas certains d'entre eux, tels que les 20% de permis B ayant terminé une formation universitaire.

Néanmoins, excepté pour ce point, l'on remarque que le niveau de formation des étrangers est, de manière générale, inférieur à celui des Suisses pour toutes les catégories, excepté pour les FI. A peu près la moitié des étrangers munis d'un permis B ou C s'est arrêtée après l'école obligatoire, contre 23% seulement pour les Suisses. De même, ils sont nettement moins que les Suisses à avoir terminé un apprentissage. L'on peut donc imaginer qu'il existe une certaine discrimination en ce qui concerne les places d'apprentissage. En effet, ces dernières étant particulièrement rares à Genève, il est possible que les entreprises privilégient, à qualifications égales, un apprenti suisse. Par contre, en ce qui concerne les études supérieures, les pourcentages sont à peu près identiques pour les permis B et C et les Suisses. Il semblerait donc que les niveaux de formation s'égalisent avec les nouvelles générations.

Les FI présentent un profil bien particulier : la grande majorité d'entre eux détient un haut niveau de formation (54% d'entre eux a terminé des études universitaires). A l'inverse, les demandeurs d'asile n'ont, en majorité, pas été plus loin que la scolarité obligatoire (70%).

e) Activité professionnelle

Regardons le tableau de la page suivante qui croise la catégorie socioprofessionnelle avec le type de permis de séjour (*Source : OCSTAT/OFS, 2000*) :

	Suisses	Permis C	Permis B	FI	Asile
Chômage (personnes inscrites à l'OCE)	5%	7%	17%	2%	35%
Travailleurs non qualifiés	9%	24%	17%	2%	14%
Ouvriers (manuels qualifiés)	6%	7%	5%	0,2%	3%
Employés (non-manuels qualifiés)	26%	13%	9%	3%	2%
Professions intermédiaires	18%	10%	11%	7%	1,5%
Professions intellectuelles	8%	4%	6%	17%	-
Autres indépendants	5%	5%	2%	-	-
Professions libérales	1%	0,4%	0,2%	0,3%	-
Dirigeants	1,5%	1%	1%	0,4%	-

Là aussi, les données sont à manier prudemment car elles datent de 2000 et ne sont pas très précises. Le premier résultat qui frappe est celui du chômage. L'on constate qu'il varie considérablement en fonction de la précarité liée au statut de la personne. Ainsi, le taux de chômage n'est que de 2% pour les FI et il atteint 17% pour les « permis B » et 35% pour les demandeurs d'asile. Les Suisses, avec 5%, sont proches des personnes ayant un permis C, 7%. Ces différences s'expliquent par le fait qu'il est très difficile, pour les requérants d'asile, de trouver un emploi (interdiction de travailler pendant les trois premiers mois, puis autorisation uniquement dans certains secteurs où il manque de la main-d'œuvre), alors que les FI arrivent déjà à Genève avec un contrat de travail. De plus, les employeurs préfèrent engager des Suisses ou des « permis C » car cela leur assure une certaine stabilité (le permis B est renouvelable chaque année pour les ressortissants hors UE et tous les cinq ans pour les Européens, les permis N et F tous les trois à six mois).

Dans le même ordre d'idée, l'on remarque que le type d'activité professionnelle exercée varie selon les autorisations de séjour. Les Suisses sont nombreux à être employés (26%) ou dans des professions intermédiaires (18%). Les personnes avec un permis B ou C sont nettement moins nombreuses à occuper ce genre de poste. Elles sont, par contre, beaucoup plus présentes dans la catégorie des travailleurs non qualifiés (17% et 24% contre 9% pour les Suisses). Les FI sont en majorité présents dans les professions intellectuelles, ce qui nous laisse à penser qu'ils travaillent en grande partie au CERN. Enfin, les personnes appartenant au domaine de l'asile sont très majoritairement présentes dans la catégorie des travailleurs non qualifiés (14%), ce qui s'explique par leurs droits limités en matière d'emploi.

2.3. En conclusion : quatre idéaux-types d'immigrés meyrinois

Comme nous avons pu le voir à travers ces statistiques, il apparaît que l'intégration des étrangers à Meyrin dépend plus du type d'autorisation de séjour que de la nationalité. Les droits et devoirs liés à chaque permis influencent donc considérablement les possibilités extérieures d'intégration. La durée passée en Suisse revêt également une importance particulière ; l'intégration semble bel et bien corrélée au « facteur temps ». Néanmoins, des différences importantes subsistent au

niveau de la formation scolaire et de l'activité professionnelle. En effet, les Suisses semblent tout de même occuper de meilleurs postes et ont, de manière générale, une formation plus élevée que les étrangers. Ceci est particulièrement frappant en ce qui concerne les apprentissages, un secteur où les places sont rares. Enfin, nous pouvons aisément affirmer que les demandeurs d'asile sont ceux dont la situation est la plus précaire en termes d'intégration. Un constat qui s'explique par l'instabilité constante liée à leur situation alors que l'on sait qu'un statut stable est l'une des conditions de base pour permettre une intégration réussie.

Nous pouvons conclure cette partie théorique en présentant quatre « types idéaux » d'étrangers meyrinois. Un « type idéal » est un modèle théorique n'existant pas tel quel au sein de la société, mais regroupant les principaux traits caractéristiques observables chez un groupe de personnes. Il permet une étude facilitée de la vaste population étrangère meyrinoise en la réduisant à quelques profils caricaturés.

Le fonctionnaire international russe : il possède un haut degré de qualification et travaille en tant que chercheur au CERN. Son niveau de vie est plutôt élevé. Il a une cinquantaine d'années et il est arrivé à Genève il y a trois ans, accompagné de sa famille. Il n'est toujours pas très bien intégré au sein de la commune, mais cela ne le dérange pas car il est, à l'inverse, parfaitement intégré au sein de la communauté internationale. Il ne fait pas l'effort d'apprendre le français, car il n'en a pas besoin. Son épouse va régulièrement à CEFAM pour apprendre le français et pour rencontrer d'autres personnes.

La requérante d'asile somalienne : elle est arrivée en Suisse il y a six ans avec son mari. Aujourd'hui, elle a 28 ans et n'a jamais été à l'école. Elle ne travaille pas car elle doit s'occuper de ses trois enfants, nés ici. Néanmoins, elle fait parfois quelques ménages pour avoir un peu plus d'argent à la fin du mois car sa situation financière est très précaire. Elle parle assez bien le français car elle suit des cours depuis son arrivée en Suisse et elle commence à être bien intégrée à la commune grâce à ses enfants.

Le portugais au permis C : il a arrêté ses études après la scolarité obligatoire et travaille en Suisse comme ouvrier sur les chantiers depuis son arrivée il y a 20 ans. Il

a pu faire venir sa femme il y a 15 ans et ils ont maintenant trois enfants, nés ici. Il a une quarantaine d'années et il parle très bien le français, mais quand il est seul avec sa femme, il préfère parler en portugais. Il est bien intégré, il pense même faire une demande de naturalisation prochainement.

L'albanais au permis B : il est arrivé en Suisse il y a dix ans, il avait tout juste 20 ans. Il a épousé une compatriote il y a trois ans et ils ont déjà eu deux enfants. Il comprend parfaitement le français, mais il ne le parle pas très bien. Il a été à l'école, petit, mais il a arrêté très vite. Il a travaillé sur les chantiers pendant cinq ans lorsqu'il est arrivé en Suisse, mais maintenant, il aimerait faire autre chose, comme jardinier. Pour le moment, il est au chômage, alors il profite des cours de perfectionnement disponibles. Il se sent bien intégré à Meyrin car il fait partie d'un club de foot où il a rencontré plusieurs amis.

III. PARTIE EMPIRIQUE

En complément de la première partie théorique de ce rapport, voici maintenant la partie empirique, basée sur un important travail de terrain. Nous souhaitons, en effet, développer une dimension plus compréhensive de l'intégration des immigrés meyrinois. « La démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus ; elle commence donc par l'intropathie. »⁴⁰ Cette démarche, basée sur des entretiens avec des immigrés et des autochtones, nous a permis de mieux cerner leur réalité, leur quotidien et de mettre ainsi en valeur leurs points de vue quant à l'intégration et à la cohabitation au sein de la commune. Les entretiens avec des immigrés visent à rendre compte de leur vécu dans les circonstances particulières de la migration, de leurs difficultés ou de leur aisance quant à leur intégration à Meyrin, de leurs façons de penser et de se positionner par rapport à leur situation concrète. Du côté des Suisses, les entretiens ont pour but de comprendre leurs sentiments vis-à-vis de la cohabitation avec la population étrangère, leurs visions de l'évolution de la population de leur commune, leurs opinions au sujet des étrangers (apports et problèmes), leurs impressions quant à la cohabitation au quotidien, leurs perceptions des actions communales en matière d'intégration, leurs souhaits et idées pour l'avenir.

Cette partie se base donc essentiellement sur les rencontres, entretiens et contacts que nous avons pu avoir avec diverses personnes en lien avec la problématique de l'intégration des étrangers (professionnels et témoins privilégiés) et, dans un second temps, sur les dix entretiens approfondis que nous avons réalisés avec des habitants de Meyrin, étrangers et suisses.

Avant de débiter cette seconde partie, rappelons que « l'intégration est un processus à deux sens impliquant un effort d'adaptation tant de la part de l'immigré que de la société d'accueil. »⁴¹ Il est évident, en effet, que l'immigré doit entamer une démarche personnelle en vue de son intégration à sa nouvelle société. Une

⁴⁰ Kaufmann J.-C., *L'entretien compréhensif*, Evreux, Armand Colin, 2004, p. 23.

⁴¹ Comité économique et social européen (CESE), *Immigration, asile et intégration sociale*, Luxembourg, Office des Publications officielles des Communautés européenne, 2002, p. 15.

démarche qui se révèle souvent difficile, voire douloureuse, car tout fait migratoire implique généralement un « choc culturel » et occasionne une « crise identitaire ». Chaque immigré subit une rupture de ses cadres de référence et une confrontation de valeurs plus ou moins conciliables. Ce choc est d'autant plus prononcé que l'immigré occupe une position socialement et politiquement dominée dans la société d'installation. De plus, le choc peut être accentué selon les motifs ayant entraîné la migration (la migration est rarement un choix positif, elle est bien plus souvent induite par une situation économique précaire ou par des menaces à l'encontre de son intégrité corporelle et physique). L'immigré subit d'importants désordres psychologiques dus à la confrontation de valeurs plus ou moins antagoniques et à la dévalorisation plus ou moins prononcée de son identité et de son image de soi. Mais il peut (et va) élaborer des stratégies pour résoudre ces difficultés. L'individu, en tant qu'acteur social, a un rôle à jouer pour son intégration. Selon les finalités qu'il poursuit et selon les ressources dont il dispose, il va faire certains choix et agir de manière particulière. Tous ces comportements peuvent être regroupés au sein de stratégies globales dont le but est d'atteindre l'objectif visé.

Cependant, la société d'accueil ne peut pas exiger de l'immigré qu'il s'intègre rapidement et harmonieusement sans lui offrir un « dispositif intégratif » efficace. La société d'accueil, par le biais des pouvoirs publics et de la société civile, doit mettre à disposition des étrangers un environnement favorable, fondé sur l'égalité des chances et la non-discrimination, ainsi que des possibilités d'accès aux « outils d'intégration ». « Pour résumer, nous pouvons dire que l'intégration a pour pré-requis :

- une palette suffisante et accessible de vecteurs d'intégration ;
- la disposition de la société d'accueil à accueillir les nouveaux membres en respectant la différence (non-discrimination) ;
- la volonté de la personne migrante de devenir partie intégrante de la société d'accueil. »⁴²

C'est ce que nous avons analysé dans cette seconde partie pour le cas concret de Meyrin. Le prochain chapitre traite de la « palette d'outils d'intégration » mise à

⁴² Metin Türker I. (sur mandat du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève), *Intégration des étrangers à Genève...*, op. cit., p.4.

disposition par la commune de Meyrin et par le réseau associatif, et le suivant s'occupe d'étudier les stratégies d'intégration personnelles des immigrés meyrinois.

1. METHODE GENERALE

Dans un premier temps, nous avons rencontré les différents « acteurs-clés » en lien avec le domaine des migrations à Meyrin : élus politiques, services de l'administration publique et associations. Ces « acteurs de proximité » constituent une ressource importante pour notre travail car ils sont en lien direct avec notre population et portent un regard particulièrement intéressant sur nos questions de recherche. Ces « personnes ressources » relèvent du champ socioéducatif ou socioculturel (maison de quartier, centre de loisirs), du champ associatif (associations culturelles, « caritatives », d'habitants ou de commerçants) et du champ de l'administration publique (chefs de service, travailleurs sociaux, agents de sécurité municipale).

Bien entendu, compte tenu du temps à notre disposition, nous n'avons pas pu rencontrer tous les acteurs de proximité utiles à notre recherche. Nous avons dû, à ce stade déjà, faire des choix. De plus, certaines associations n'ont pas répondu à notre demande et d'autres n'ont pas pu y donner une suite favorable pour des raisons de disponibilité ou de priorité. Néanmoins, toutes les personnes rencontrées nous ont réservé un excellent accueil et nous ont profondément marqué par leur engagement, leur sensibilité et la pertinence de leurs regards et propos. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur apport essentiel à cette étude.

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé une dizaine d'entretiens plus approfondis avec différents Meyrinois. Ces entretiens, nécessaires pour une compréhension globale des phénomènes migratoires municipaux, n'ont pas été faciles à obtenir et comportent quelques biais. En effet, beaucoup de personnes n'aiment pas parler d'elles-mêmes et d'autres ne souhaitent pas s'exprimer sur un sujet aussi délicat que celui des « étrangers ». Nous reviendrons plus en détails sur ces éléments par la suite, mais nous remercions ici chaleureusement toutes les personnes qui se sont prêtées au « jeu des entretiens » pour leur confiance et leur contribution à cette recherche.

1.1. Subjectivité des données empiriques

Compte tenu des choix que nous avons dû effectuer ainsi que du travail d'interprétation que nous avons réalisé face aux témoignages recueillis, nous ne pouvons prétendre que les entretiens reflètent exactement la réalité meyrinoise. Nos choix quant aux personnes rencontrées et nos interprétations des discours récoltés impliquent que cette partie soit soumise à notre appréciation. Cette seconde partie comporte donc une part subjective évidente, inhérente à la démarche compréhensive. Nous en sommes parfaitement conscients, mais nous pensons qu'une approche empirique était nécessaire afin de fournir de nombreux éléments importants. C'est l'unique façon de s'approcher le plus possible de la réalité que vivent les Meyrinois. « En cela, le paradigme compréhensif, au sein duquel s'inscrit cette approche, est approprié car il permet de comprendre la réalité sociale à partir du sens que les individus donnent aux situations vécues. Nous cherchons à connaître le point de vue de ces *gens*, nous voulons faire ressortir leur manière de percevoir leurs comportements, leur logique d'action, leur univers de croyances et de représentations. »⁴³

Toutefois, nous avons toujours gardé la plus grande neutralité vis-à-vis des personnes rencontrées et de leurs discours. Nous avons essayé de rester objectifs et nous avons rendu aussi fidèlement que possible les propos recueillis.

Enfin, rappelons qu'à travers ces entretiens individuels, nous avons élaboré des conclusions plus globales, utiles à tous. Nous ne traitons donc pas en priorité le parcours personnel ou les détails propres aux personnes rencontrées. A l'inverse, nous rendons compte des aspects généraux qui nous ont semblé les plus importants et intéressants.

⁴³ Weck de E., « *Entre ici et là-bas. Conditions des femmes immigrées latino-américaines sans statut légal travaillant dans le secteur de l'économie domestique à Genève*, Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, Mémoire de licence en sociologie, 2005, p. 81.

2. ORGANISMES ET DISPOSITIF D'INTEGRATION

Pour débiter, arrêtons-nous sur les organismes et dispositifs collectifs rencontrés dans le cadre de cette recherche. Afin d'analyser les vecteurs d'intégration « offerts » par la société d'accueil meyrinoise, nous avons décidé de distinguer trois types d'acteurs collectifs importants : les partis et élus politiques, l'administration publique et les associations.

2.1. Les partis et élus politiques⁴⁴

D'une manière générale, pour la majorité des élus politiques rencontrés, Meyrin est une ville agréable où il fait bon vivre. Selon eux, la qualité de vie y est bonne et il n'y a pas de problèmes graves à pointer. En ce qui concerne la présence étrangère au sein de la commune, elle est généralement perçue comme un fait positif, à gauche comme à droite. C'est même une fierté que la plupart des élus du Conseil administratif (CA) comme du Conseil municipal (CM) aiment mettre en avant. La cohabitation entre tous les habitants leur semble harmonieuse et la question de l'intégration des étrangers n'est pas un problème majeur. Relevons tout de même qu'une partie minoritaire des élus ne partage pas cette opinion. Pour eux, Meyrin a énormément changé ces dernières années et l'arrivée de nouveaux immigrants de culture et de religion plus éloignées représente une sérieuse menace en termes de sécurité.

2.1.1. L'intégration des étrangers perçue comme une égalité de traitement

Lors des élections municipales de mars 2007, il est intéressant de relever qu'aucun parti politique n'a construit son programme autour de la problématique de l'intégration des étrangers. D'ailleurs, la plupart des partis n'évoquent aucun élément spécifique aux étrangers. Par contre, la quasi-totalité des partis met en avant le respect de l'Autre, la tolérance et le dialogue ainsi que l'aide aux plus démunis et l'accessibilité des activités culturelles et sportives pour tous. Quelles interprétations

⁴⁴ Pour l'analyse de cette partie, nous nous basons sur les programmes des partis politiques lors des élections municipales de mars 2007, sur le programme de législature du Conseil administratif (2007-2011) ainsi que sur les discussions que nous avons pu avoir avec certains élus.

tirer de ces constats ? Il semblerait qu'une grande partie des membres des partis politiques meyrinois n'accorde pas une importance majeure à la question des étrangers car elle ne fait pas de distinction entre les étrangers et les Suisses (ou du moins, elle essaie de ne pas en faire). Meyrin, de par sa longue tradition de commune d'accueil (un taux de population étrangère proche de 50% depuis les années 1970), possède une certaine habitude de la diversité culturelle et cette caractéristique a obligé les élus à considérer la population étrangère au même titre que la population suisse. Il s'agit là d'un indicateur d'intégration fort ; cette volonté politique communale prouve qu'il y a une véritable égalité de traitement entre les deux catégories (Suisses et étrangers). Toutefois, cette affirmation est à nuancer quelque peu puisqu'elle se base essentiellement sur les programmes politiques écrits. A l'oral, certains élus que nous avons rencontrés ont exprimé une opinion plus suspicieuse quant aux étrangers.

De plus, nous avons relevé que deux partis s'expriment tout de même de façon plus prononcée sur la question des étrangers : les Verts et l'UDC meyrinois. Le parti des Verts de Meyrin-Cointrin est le seul à se prononcer de manière relativement claire pour une politique d'intégration en faveur des étrangers :

« Les Verts déploient aussi leurs efforts hors du Conseil municipal. Ces dernières années, *ils se sont mobilisés pour l'initiative "J'y vis, j'y vote" – droit de vote des étrangers – [...]* » / « Pour prendre soin de notre planète et améliorer notre qualité de vie, les Verts proposent des mesures pour l'insertion professionnelle (jeunes, femmes, personnes dès 50 ans, *étrangers*) ; une *diversité culturelle*, populaire et créatrice ;... »⁴⁵.

Les Verts ayant obtenu le score le plus élevé lors de ces élections, est-ce à dire que l'intégration des étrangers est une position que les Meyrinois plébiscitent ? Il n'est évidemment pas concevable de l'affirmer à partir de ces détails, mais il semble évident, en revanche, qu'ils ne la rejettent pas.

De l'autre côté, le parti UDC Meyrin est le seul à évoquer l'aspect de la criminalité étrangère, tout en précisant également qu'il n'est pas un parti raciste :

⁴⁵ Extraits du programme des Verts, paru dans le journal *Meyrin ensemble*, n°84, mars 2007.

« Des cambriolages, vols, brigandages, menaces, vandalisme, actes de violence et notamment *une forte criminalité étrangère* compromettent la sécurité de nos citoyens. » / « Il est à noter enfin, afin de faire taire nos détracteurs, que *l'UDC n'est ni un parti extrémiste, ni xénophobe, ni raciste, ni antisémite*, mais bien plus un parti démocratique de Droite... »⁴⁶.

Le parti UDC Meyrin, qui venait juste d'être créé, a obtenu trois sièges au CM, ce qui prouve que son discours fait écho à ce que pense une minorité des Meyrinois votants.

2.1.2. L'intégration des étrangers : un joli concept mais sans réel contenu

Dans le Programme de législature du CA 2007-2011, l'intégration des étrangers est décrite comme un objectif, mais demeure extrêmement suggérée : « Vivre ensemble à Meyrin... Oui, mais comment ? Avec quels réseaux de solidarité ? La cohésion sociale, c'est donner les moyens, sur le long terme, pour que chacun trouve sa place. Par exemple en favorisant la mixité sociale [...] *Ou en encourageant activement l'intégration des étrangers.* »⁴⁷. L'affirmation est posée, mais les moyens d'y parvenir n'y figurent pas. On ignore ce que signifie *encourager activement*. Il est clair que le CA reste pour le moins vague en ce qui concerne les mesures de promotion de l'intégration des étrangers. Deux interprétations sont alors possibles : soit cela signifie que le CA a l'envie de renforcer l'intégration des étrangers mais sans savoir encore véritablement de quelle manière s'y prendre, soit il s'agit là uniquement d'une utilisation d'un terme très « à la mode » actuellement sans réelle intention de se préoccuper de la problématique des immigrés. Nous penchons pour la première. Nul doute, en effet, que l'intégration des étrangers soit une priorité pour le Conseil administratif ; la présente recherche en étant une preuve évidente et les moyens à mettre en œuvre devrait, en partie, en découler.

2.1.3. L'intégration par la participation citoyenne soutenue

Bien entendu, le droit de vote des étrangers au niveau communal est une décision qui a été acceptée, en 2005, par votation populaire cantonale. Toutefois, les communes étaient relativement libres quant à l'information qu'elles souhaitaient donner aux étrangers nouvellement votant. A Meyrin, nous pouvons constater qu'il y

⁴⁶ Extraits du programme de l'UDC Meyrin, paru dans le journal *Meyrin ensemble*, n°84, mars 2007.

⁴⁷ Extraits du *Programme de législature du Conseil Administratif 2007-2011*, Meyrin, octobre 2007.

a eu une incontestable volonté d'informer au mieux ces nouveaux électeurs afin d'encourager leur participation civique. En effet, trois séances d'information ont été organisées par la mairie. De plus, les électeurs étrangers ont été invités personnellement à ces présentations, par courrier et en plusieurs langues. Ils ont été accueillis ensuite, lors de chaque séance, par le maire du moment (J.-C. Ducrot), par un employé du service cantonal des votations et élections (P. Ascheri) et par le délégué à l'intégration de l'époque (R. Cuénod). Ils ont reçu une information quant au système politique suisse, à l'importance de la participation, à leurs droits politiques ainsi qu'une explication concrète sur la manière de voter. Il s'agit là clairement d'une action en faveur de l'intégration des étrangers meyrinois car elle nécessite de véritables moyens et un investissement certain. Sur les 4'000 étrangers invités, plus de 500 ont répondu présents.

Et cet engagement pour les étrangers a été payant puisque le taux de participation des électeurs étrangers – (*source : Office cantonal de la Statistique, avril 2007*) – s'est élevé à 31,6% à Meyrin (1'277 votants sur les 4'046 électeurs étrangers) alors que la moyenne genevoise a été de 27,2%. Sachant que, d'une manière générale, la participation a été relativement élevée dans les petites communes (moins de 1'000 électeurs) et faible dans les communes les plus peuplées (plus de 5'000 électeurs), Meyrin peut se vanter d'un taux de participation étrangère particulièrement élevé. A titre de comparaison, Carouge était à 29,8% (1'029 votants sur 3'454 électeurs étrangers inscrits), Onex à 28,4% (949 sur 3'343), Lancy à 24,5% (1'224 sur 4'992) et Vernier à 23,7% (1'768 sur 7'463).

Nous pouvons donc en conclure que cela vaut la peine de donner une information complète, en plusieurs langues et adressée personnellement aux personnes concernées, si l'on souhaite encourager leur participation à la vie communale. La question d'un renforcement de cet aspect à l'avenir mérite donc d'être posée. La commune doit se demander si elle souhaite étendre cette mesure (traduction de documents ou de courriers) à d'autres éléments utiles aux personnes étrangères.

2.2. L'administration publique⁴⁸

D'une manière générale, toutes les personnes rencontrées considèrent que la qualité de vie est bonne à Meyrin et que les habitants disposent d'une large palette d'activités culturelles et sportives ainsi que d'une protection sociale efficace. La volonté du Conseil administratif est d'appliquer une politique non discriminatoire et cette volonté semble tout à fait effective dans les services de l'administration. En effet, le discours est très similaire dans les différents services rencontrés : il n'y a pas de politique d'intégration des étrangers en soi, il y a une politique de non-discrimination. Il n'y a quasiment aucune mesure propre aux étrangers. En revanche, on constate une volonté d'ouvrir les activités à tous et d'aider les plus démunis. Les étrangers sont donc encouragés dans leur intégration, mais au même titre que les autres personnes – ou catégories de personnes – habitant la commune. Enfin, on constate aussi l'existence de liens forts avec les associations de la cité, preuve d'une reconnaissance du travail de celles-ci.

2.2.1. Actions sociale et jeunesse

Le service social a une politique de non-discrimination relativement forte. Tous les habitants de Meyrin, quelles que soient leurs origines culturelles, sociales ou économiques, doivent pouvoir avoir accès aux services offerts. Les assistantes sociales ne font aucune distinction entre les différentes personnes qui s'adressent à elles. D'ailleurs, les prestations ne sont pas liées au type de permis.

a) Proportion d'usagers suisses et étrangers quasi-similaires

Le service ne communique volontairement pas de chiffres quant à l'origine des personnes soutenues afin de ne pas discriminer tel ou tel groupe de population. Il n'y a volontairement pas de traitement ni de publication des recensements concernant la nationalité des assistés. Cependant, les assistantes sociales estiment qu'il y a à peu près le même nombre d'étrangers que de Suisses qui bénéficient de l'aide de la commune, avec une légère supériorité d'étrangers.

⁴⁸ Pour l'analyse de cette partie, nous nous basons sur les entretiens que nous avons pu avoir avec les chefs de service ou les employés des services municipaux suivants : Actions sociale et jeunesse, Sports, Théâtre Forum Meyrin, Sécurité municipale ainsi que sur les diverses brochures éditées par la mairie.

Beaucoup d'étrangers recherchent du reste essentiellement des informations ou de l'aide administrative. Plusieurs d'entre eux rencontrent des problèmes d'incompréhension du système socio-sanitaire (fonctionnement de l'assurance-maladie, droits au chômage...) ou de langue. Certains étrangers ne comprennent pas les courriers et documents qu'ils reçoivent et ils se mettent parfois dans des situations délicates uniquement par non-compréhension du français. A ce titre, le service social communal possède un avantage précieux : les assistantes sociales parlent plusieurs langues et peuvent ainsi plus facilement aider les personnes non francophones. Néanmoins, la question de la traduction de documents et d'informations importantes mériterait d'être traitée en profondeur par la commune (pas uniquement pour le service social, mais pour toute l'administration publique).

Les personnes dont la demande d'asile a été acceptée constituent une « population à risque » en raison du basculement de leur situation administrative. En effet, bien que recevant un permis B (mieux que le permis N qu'elles avaient durant leur procédure), elles sont souvent démunies face à un système qu'elles ne connaissent pas. Car pendant toute la durée de leur procédure d'asile, elles étaient prises en charge par l'Etat (paiement de leur loyer, de leur assurance maladie...). Déresponsabilisées, elles se retrouvent soudainement à devoir tout assumer sans avoir été suffisamment renseignées quant aux procédures.

b) Sentiments par rapport aux étrangers

D'une manière générale, les assistantes sociales ont pu remarquer que certaines personnes suisses en situation précaire ont tendance à avoir un discours xénophobe. Ces dernières attribuent la cause de leurs problèmes aux étrangers et estiment qu'elles mériteraient d'être mieux aidées puisqu'elles sont suisses. La précarité, le chômage et l'évacuation de son logement sont des éléments qui peuvent encourager des sentiments « anti-étrangers ». La cohabitation harmonieuse entre Suisses et étrangers à Meyrin est donc influencée par la situation socioéconomique de ses habitants.

Les assistantes sociales constatent également que les anciens immigrés, aujourd'hui naturalisés, tiennent relativement facilement un discours sévère envers les nouveaux arrivants. Ils évoquent la galère qu'ils ont vécue à leur arrivée, leur intégration réussie aux prix d'efforts d'assimilation (gommer ses particularités culturelles pour devenir comme les Suisses) et leur gratitude à l'égard de la Suisse qui leur a offert

l'hospitalité. Ils ont l'impression que les nouveaux arrivants ne font pas autant d'efforts qu'eux pour se faire accepter en Suisse et ils ont peur que l'image négative associée à certaines communautés ne discrédite les étrangers dans leur ensemble. Cet aspect nous semble particulièrement intéressant et il serait judicieux d'analyser de plus près les mécanismes en jeu dans ce lien ambivalent entre immigrés.

2.2.2. Sports

a) Politique non-discriminatoire

Le service des sports encourage le sport associatif en subventionnant environ 25 associations. De plus, dans la mesure du possible, il met gratuitement à disposition des associations les infrastructures nécessaires. Il ne cherche pas spécialement à faire la promotion du sport auprès des étrangers et n'a pas de politique d'intégration en la matière. Une mesure va tout de même dans ce sens : le subventionnement passe par une politique de non-discrimination. En effet, pour être reconnue en tant qu'association, ces dernières doivent obligatoirement être ouvertes à tous. Il ne serait pas possible, par exemple, de créer une « équipe-nation » réservée aux personnes de telle ou telle nationalité. A l'inverse, un club sportif ne peut pas limiter ses adhésions aux seules personnes suisses.

b) L'intégration par le sport

D'une manière plus générale, l'on peut relever que le sport est un vecteur d'intégration très fort car il rassemble des personnes de toutes les nationalités et place tout le monde sur le même pied d'égalité. Pour reprendre les termes d'un jeune sportif meyrinois : « *un goal est un goal, quelle que soit ta nationalité, ils peuvent pas dire que c'est un demi but parce que t'es un Kosovar, tu vois ?* » De plus, les manifestations sportives sont toujours une bonne occasion pour rassembler diverses associations sociales, culturelles et sportives dans une atmosphère festive. Néanmoins, ce type d'événements ne permet généralement pas de faire de l'intégration en profondeur. C'est un rassemblement de personnes hétérogènes, mais cela ne signifie pas connaissance et acceptation de l'Autre. Il faudrait compléter ce type de manifestations par un autre travail moins « superficiel » afin que les gens essaient vraiment de se connaître et de se comprendre.

c) La pratique du sport pour les classes moyennes

Il demeure cependant un facteur limitant l'égalité des chances : le coût de la pratique du sport en question. La cotisation de membre du club est généralement abordable pour tous, mais l'équipement et le matériel peuvent être chers (hockey sur glace, équitation). Enfin, le service des sports a également constaté que la majorité des membres des associations sportives provenaient de la « classe moyenne », même pour les sports « bon marché ». Il serait intéressant d'approfondir cet aspect afin de connaître les raisons de la non-adhésion des familles précaires aux clubs sportifs (excepté pour le football). Est-ce parce qu'elles ont d'autres priorités en tête ? Parce qu'elles manquent d'information sur les activités et les prix ? Parce qu'elles n'ont pas de « culture sportive » ? Parce que les prix des équipements sont rédhibitoires ? Nous n'avons malheureusement pas pu creuser plus en détails cette problématique.

2.2.3. Théâtre Forum Meyrin

Le Théâtre Forum Meyrin n'est pas « qu'un » théâtre, mais plutôt un centre culturel. C'est un lieu de divertissement, mais aussi de débats, de rencontres et d'échanges. En sus du théâtre, le Forum offre des possibilités d'organiser des fêtes, des colloques, des expositions et des projections. Cette diversité des possibilités lui amène un public extrêmement varié.

a) Politique de démocratisation de la culture

Le Théâtre n'a pas de politique d'intégration des étrangers à proprement parler. Par contre, depuis sa création, il a une politique de démocratisation de la culture, c'est-à-dire une volonté de rendre ses activités accessibles à tous. Pour ce faire, deux aspects sont privilégiés. Une politique des prix, d'une part, et d'accueil de groupes cibles selon la thématique du moment, d'autre part. A cela s'ajoutent des collaborations avec les écoles et autres institutions publiques.

En ce qui concerne le premier aspect, il s'agit d'avoir des prix abordables pour tous. Plusieurs mesures existent, telles que la carte « 20 ans, 20 francs », le « chéquier culture » et diverses autres réductions.

Le deuxième aspect, quant à lui, est moins codifié. Il peut revêtir plusieurs formes et reste de l'ordre du spontané. Il s'agit, par exemple, d'informer les publics qui pourraient être intéressés par la thématique du moment et de leur préparer un

« accueil pédagogique » afin d’instaurer un vrai dialogue sur les enjeux artistiques et relatifs au contenu de la pièce (de l’exposition ou autre). De plus, le Théâtre dispose toujours d’un certain nombre d’invitations et essaie d’en faire profiter un public potentiellement intéressé, mais dépourvu des moyens financiers pour se rendre à Forum Meyrin. Ainsi des « classes d’intégration » du cycle d’orientation, des associations telles que CEFAM (centre pour femmes migrantes) ou des clubs sportifs ont pu bénéficier de ces diverses initiatives. Il ne s’agit pas de mesures directement destinées aux étrangers, mais plutôt à tous les groupes qui « viennent peu au théâtre ».

b) Thématique sur *La Différence* en 2005

Des actions plus ciblées sont parfois entreprises. Ainsi, lors de la thématique sur *La Différence*, en 2005, un important travail en lien avec les communautés étrangères avait été mené. En outre, la majorité des collaborateurs du Théâtre s’avère être particulièrement intéressée par la question de la diversité culturelle.

2.2.4. Sécurité publique

Selon les agents de sécurité municipale (ASM), Meyrin est une ville relativement calme et tout à fait sécurisée, malgré l’image qu’elle dégage à l’extérieur parfois. Il y a eu des périodes beaucoup plus difficiles par le passé, mais actuellement, la qualité de vie est bonne et la sécurité y est tout à fait assurée.

a) Politique de terrain

Le métier d’ASM a beaucoup évolué ces dernières années. Ces changements ne proviennent pas que de l’évolution de la population de Meyrin, mais aussi de la politique menée par le CA et le CM. La ligne de conduite à adopter dépend fortement des directives et des budgets votés par les élus municipaux.

La politique du service de sécurité municipale est d’être très présent sur le terrain, d’être visible dans les lieux-clés et d’aller à la rencontre des habitants. Pour cela, ils sont 11 ASM à sillonner la commune jusqu’à 22 heures (les ASM ne sont pas armés, c’est pourquoi ils ne patrouillent que jusqu’à 22 heures). Dans l’ensemble, les ASM aiment travailler à Meyrin et sont plutôt bien respectés par les habitants.

b) Liens avec les étrangers au travers des procédures de naturalisation

Le service de sécurité municipale n'a pas de politique d'intégration des étrangers. Toutefois, comme il joue un rôle dans la procédure communale de naturalisation (il est responsable de rendre un premier rapport au CA concernant la demande de naturalisation), il a un contact privilégié avec la population concernée. Les ASM ont ainsi l'occasion de discuter avec les populations étrangères et avouent avoir mieux compris certaines attitudes ou réactions en dialoguant avec elles.

D'une manière générale, les ASM admettent avoir plus de difficultés avec les ressortissants des pays de l'Est qu'avec les autres nationalités. Ceux-ci ont tendance à être plus vite violents et ils ne respectent pas toujours l'uniforme. Selon les ASM, cette attitude s'explique par les conditions de vie très dures auxquelles ces personnes ont été confrontées dans leur pays, notamment la guerre. Néanmoins, ils précisent qu'il ne faut pas généraliser ces constats ; la plupart du temps, cela se passe sans problèmes.

c) Manque de liens entre les services

Les ASM n'ont quasiment pas de liens avec les partenaires sociaux ou éducatifs municipaux (ils ne connaissent pas le travailleur social hors murs de Meyrin, par exemple, et n'ont que peu de contact avec les travailleurs sociaux). Il y aurait peut-être une collaboration à imaginer à ce niveau-là car ces différents acteurs sont complémentaires et auraient certainement beaucoup à apprendre les uns des autres⁴⁹.

2.3. Les associations⁵⁰

Là encore, d'une manière générale, les personnes interrogées s'accordent pour dire que la qualité de vie à Meyrin est bonne. Les diverses associations rencontrées sont satisfaites, dans l'ensemble, de leurs rapports avec les autorités meyrinoises ainsi qu'avec les habitants. Par contre, elles sont un peu plus critiques que les deux

⁴⁹ Notons que l'ensemble des professionnels évoqués se rencontrent précisément le 7 avril 2008 lors d'une coordination des travailleurs sociaux de Meyrin afin d'échanger sur les besoins et les modes de collaboration envisageables.

⁵⁰ Pour l'analyse de cette partie, nous nous basons sur les entretiens réalisés avec les associations de quartier, celles des communautés étrangères et celles oeuvrant en faveur des immigrés.

acteurs collectifs présentés ci-dessus (les élus politiques et les services publics) quant à l'intégration des étrangers et déplorent un manque de liens et de coordination entre les divers partenaires.

2.3.1. Les associations de quartier⁵¹

a) Les étrangers sont les bienvenus dans les associations

Les associations de quartier rencontrées sont totalement ouvertes aux étrangers, mais le nombre de leurs membres étrangers reste généralement modeste (particulièrement au sein du comité). Elles avouent avoir de la peine à renouveler régulièrement leurs membres ; les gens s'investissent de moins en moins dans les associations de quartier et le bénévolat n'a plus vraiment la cote (les gens ont de plus en plus une attitude de « consommateur d'activités », s'impliquer pour une cause – même modestement – représente un effort). C'est pourquoi les associations de quartier seraient ravies d'accueillir de nouveaux membres, étrangers ou suisses, afin de maintenir ou de relancer leur dynamique. Mais elles n'ont pas toujours le temps ou l'énergie de se mobiliser pour chercher de nouveaux adhérents. Elles souhaiteraient, par exemple, mieux accueillir les nouveaux arrivants du quartier en les invitant à une soirée d'accueil (autre que celle organisée par la commune car les nouveaux-venus reçoivent déjà suffisamment d'informations lors de cette dernière).

b) L'intégration par les enfants

En ce qui concerne leur opinion sur la population immigrée meyrinoise, notons que les étrangers sont perçus, une fois de plus, comme une richesse que Meyrin doit mettre en valeur. Par rapport à leur intégration, les associations de quartier ont l'impression que la commune fait beaucoup pour les étrangers et qu'il n'y a pas lieu d'imaginer un dispositif d'intégration spécifique pour eux. Toutefois, lorsqu'on leur demande ce que fait concrètement la commune en ce sens, elles reconnaissent ne pas savoir.

Pour les associations de quartier, l'intégration se fait en grande partie par les enfants. Ces derniers représentent un puissant vecteur d'intégration pour plusieurs raisons :

⁵¹ Ayant promis la confidentialité de leurs dires aux personnes rencontrées, nous ne faisons délibérément pas de distinction entre les diverses associations rencontrées.

ils donnent un sujet de conversation commun aux parents, ils sollicitent leurs parents pour participer à différentes fêtes ou sorties, ils deviennent amis avec des enfants d'autres cultures ou nationalités et les amènent à la maison, ils obligent leurs parents à avoir des contacts avec l'extérieur à travers leurs activités, etc. Les associations de quartier citent également l'adhésion et l'implication à une association ou club, la participation aux fêtes de quartier, l'aménagement de lieux pour se rencontrer (places de jeux, parcs) comme d'autres vecteurs d'intégration importants. De plus, elles relèvent que la possession d'un chien joue également un rôle d'intégration important par le lien qu'il crée avec d'autres propriétaires de chiens (le chien devient un point commun, un prétexte pour engager la conversation et, surtout, pour sortir).

c) Collaboration avec la commune

Les associations de quartier rencontrées ne se ressemblent pas, elles sont plus ou moins dynamiques selon leur président et selon le temps que les membres peuvent et veulent mettre à disposition de l'association. Ainsi, elles organisent plus ou moins d'activités telles que, en vrac, tournoi de jass, excursion d'une journée en Suisse, pique-nique géant, chorale, troc de jouets ou vêtements, tournoi de pétanque, marché de Noël, local de jeux pour les enfants ou adolescents et cours divers.

En outre, elles collaborent toutes volontiers aux actions proposées par la commune (Meyrin propre, Meyrin-les-Bains, fêtes diverses). Toutefois, les associations de quartier déplorent que cette collaboration soit parfois à sens unique, c'est la commune qui propose un projet et qui demande de l'aide aux associations pour le réaliser. L'impulsion vient « d'en haut » alors que les associations aimeraient aussi pouvoir proposer leurs idées et demander un soutien de la commune ; l'impulsion viendrait alors « d'en bas ». Elles sont, en effet, pleines d'idées et d'envies, mais elles n'ont pas toujours les moyens – en temps et en argent – de les concrétiser.

2.3.2. Les associations culturelles⁵²

En premier lieu, il est intéressant de relever que, malgré la forte proportion d'étrangers à Meyrin, il n'existe pas beaucoup d'associations culturelles sur le territoire communal. Ce constat nous amène à penser que les immigrés meyrinois se sentent relativement bien intégrés au sein de leur commune. En effet, beaucoup

⁵² Ayant promis la confidentialité de leurs dires aux personnes rencontrées, nous ne faisons délibérément pas de distinction entre les diverses associations rencontrées.

d'associations communautaires se créent dans le but de faire valoir leur culture auprès de la société d'accueil ou en réponse à un besoin de rassemblement culturel. Il semblerait donc qu'à Meyrin, il soit possible de participer à la vie de la commune tout en mettant en valeur sa culture et ses origines propres.

a) Ouverture sur l'extérieur

Cette position est largement partagée par l'ensemble des associations communautaires ou culturelles meyrinoises. Ces dernières parlent de Meyrin comme d'une ville agréable, ouverte aux étrangers, et affirment entretenir de bonnes relations avec les autorités comme avec les habitants. Alors, pourquoi se sont-elles créées ?

Tout d'abord, nous pouvons remarquer qu'à l'origine, ce sont souvent un ou des Suisses qui ont lancé l'initiative de la constitution de l'association. La volonté de s'ouvrir aux ressortissants du pays d'origine comme aux Suisses est donc très présente dès le début. Il ne s'agit pas d'associations fermées sur leur communauté, établies dans le seul but de faire vivre la culture et les coutumes du pays d'origine. Cet aspect est particulièrement important car bien qu'il ressorte clairement de nos rencontres avec les associations culturelles, il n'est pas toujours aussi bien perçu par les habitants. Ces derniers ont parfois le sentiment que les associations communautaires sont remplies de personnes qui ne veulent pas se mélanger aux autres et qui se retrouvent entre-elles afin de s'adonner à des activités suspectes. Un effort de communication de la part des associations culturelles serait donc nécessaire afin d'éviter des peurs et autres préjugés.

b) Objectifs des associations culturelles

Les buts que poursuivent ces associations sont très variés mais visent surtout une ouverture et un échange avec la société d'accueil, plutôt qu'un lieu-refuge où se retrouver entre membres d'une même communauté culturelle. Parmi les objectifs des associations culturelles, voici les plus fréquemment cités :

- faire le lien entre la communauté d'origine et les autorités municipales, de même qu'avec les institutions publiques ;
- prévenir les préjugés et améliorer l'image négative de la communauté – véhiculée, entre autres, par les médias et certains discours politiques ;

- proposer des activités culturelles liées au pays d'origine (enseignement de la langue) ;
- faire connaître la culture du pays d'origine aux habitants meyrinois (notamment en organisant ou en participant à des fêtes) ;
- offrir de l'aide aux membres de la communauté (soutien scolaire, informations diverses, traduction dans la langue d'origine).

Ces objectifs montrent que les associations culturelles jouent un rôle particulièrement important dans l'intégration des étrangers à la société d'accueil et ce pour différentes raisons. Elles apportent, premièrement, une aide concrète précieuse aux membres de la communauté nouvellement arrivés ou isolés (soutien scolaire, information et orientation, aides diverses). En second lieu, elles peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre les institutions publiques et les habitants de la communauté étrangère en question. En effet, certains problèmes apparaissent en raison d'incompréhensions réciproques ou de manque de communication. Il arrive, par exemple, que les personnes ne parlent pas le français et ne comprennent donc pas l'enseignant, le docteur ou l'assistante sociale. D'autres fois, c'est une méconnaissance des us et coutumes suisses qui engendre un conflit. Les associations culturelles interviennent alors auprès des deux parties afin de trouver une solution satisfaisante pour tous. Et il s'avère que cette médiation fonctionne relativement bien puisque l'origine du conflit réside souvent dans une « simple » ignorance de l'autre.

c) Besoin d'une reconnaissance positive

Les associations culturelles sont également extrêmement importantes pour l'image de la communauté étrangère. Certaines communautés étrangères, en effet, subissent une dévalorisation de leur image. « Les immigrés sont souvent assimilés dans la société française aux auteurs de troubles, chômeurs, délinquants et considérés comme encombrants, désagréables et presque jamais perçus comme citoyens à part entière. »⁵³ Ces stéréotypes sont très présents dans nos sociétés occidentales et la grande majorité des immigrés en fait régulièrement l'expérience. En effet, chaque trait culturel ou physique peut être une source de différenciation et

⁵³ Malewska-Peyre H., « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires » in Camilleri C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, p. 116.

devenir un objet de dévalorisation. Ces expériences racistes ou xénophobes s'accompagnent le plus souvent, pour les victimes, d'une dévalorisation de l'identité. La communauté étrangère devient un groupe stigmatisé parmi d'autres (les jeunes, les drogués, etc.). « Tous ces groupes ont comme principal élément constituant le traitement différentiel opéré par les media, les discours politiques, les mesures administratives ou l'attitude policière, traitement qui se fonde davantage sur des critères sociaux et culturels que sur des critères de nationalité ou d'ethnie. »⁵⁴

L'association culturelle, par son ouverture sur la société d'accueil, peut montrer que cette image dévalorisée est injuste. Les stéréotypes négatifs proviennent souvent d'un manque de connaissance des communautés étrangères qui entraîne une peur de l'inconnu. C'est pourquoi les associations culturelles, en étant présentes aux fêtes de quartier ou aux manifestations organisées par l'école participent à mettre en valeur les actions positives de la communauté et à changer, en partie, les regards.

Le fait que les associations rencontrées aient toutes particulièrement insisté sur cette volonté d'améliorer l'image négative liée à la communauté nous pousse à croire qu'il s'agit là d'un élément dont les immigrés souffrent considérablement. L'on ressent chez eux, un réel besoin de prouver aux autres habitants qu'ils sont comme eux, qu'ils se ressemblent beaucoup. Il est vrai que nous avons constaté⁵⁵ qu'à Meyrin aussi existe un discours xénophobe à l'encontre de certaines communautés étrangères (notamment à l'encontre des ressortissants d'Ex-Yougoslavie et des musulmans).

d) Facteurs d'intégration

En ce qui concerne l'intégration des étrangers à la commune, les associations culturelles mettent en avant les facteurs d'intégration suivants : la connaissance de la langue française, le respect des lois et des individus, la pratique d'une activité professionnelle (même inférieure à ses capacités). Il est très intéressant de constater qu'il s'agit là uniquement d'actions que l'étranger doit entreprendre, comme si l'intégration ne dépendait que des efforts entrepris par l'immigré. Ainsi, nous observons que les immigrés qui sont en Suisse depuis très longtemps ont quasiment

⁵⁴ Taboada-Léonetti I., « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue » in Camilleri C. (et al.), *Stratégies identitaires*, op. cit., p. 62.

⁵⁵ Cf. partie empirique.

intégré une définition normative de l'intégration qui, à l'extrême, légitime presque la xénophobie existante à l'encontre des étrangers récemment arrivés.

Pour terminer avec les associations culturelles, notons encore qu'elles souhaiteraient se faire mieux connaître de la population meyrinoise et entamer un véritable débat de fond sur la cohabitation interculturelle propre à Meyrin. Elles ont l'envie de « faire tomber les barrières culturelles » pour supprimer les peurs qu'elles estiment compréhensibles mais pas justifiées. Malheureusement, elles avouent ne pas savoir comment mettre cela en pratique. Elles aimeraient aussi rencontrer les autorités municipales plus régulièrement afin de discuter de ces questions ensemble.

2.3.3. Les associations sociales ou caritatives⁵⁶

Nous constatons qu'à l'inverse des associations culturelles, il existe beaucoup d'associations sociales à Meyrin et que ces dernières sont fortement soutenues par la commune (financièrement et « philosophiquement »). Les associations interrogées ne militent pas forcément en faveur de l'intégration des étrangers, mais nous sommes allés les rencontrer car une grande partie de leur public est constituée d'immigrés. Rappelons très brièvement les activités de ces associations :

- CEFAM

CEFAM est un centre pour femmes migrantes qui donne des cours de français et d'alphabétisation à des prix très modiques. L'association propose aussi des ateliers de couture, des cours de cuisine, des sorties, des discussions thématiques avec des intervenants extérieurs.

- Pluriels

Pluriels est un centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants. L'association offre un service de consultations pour toutes les personnes migrantes qui souffrent ou éprouvent des difficultés de tous ordres. Un accompagnement psychologique à un prix adapté à leur situation financière (entre 5 et 132 francs) leur sera dispensé.

⁵⁶ Il s'agit des associations suivantes : CEFAM, Pluriels, Transit et Maison Vaudagne. Ayant promis la confidentialité de leurs dires aux personnes interrogées, nous ne faisons délibérément pas de distinction entre les diverses associations rencontrées, hormis en ce qui concerne leur description.

- Transit

Transit est une association gérée par trois entités distinctes (la FAS'e, la commune de Meyrin et l'Association Transit) dont le mandat s'inscrit dans le cadre du travail social hors murs. Elle a pour objectif de faciliter l'insertion sociale de jeunes en difficultés.

- Maison Vaudagne

Maison Vaudagne est une association chargée d'une action socioculturelle et socioéducative au service de la communauté meyrinoise dans un objectif général de prévention et de promotion de la qualité de vie. Elle propose diverses activités et animations pour les enfants, les jeunes et les adultes et elle est un partenaire essentiel de la commune de Meyrin.

D'une manière générale, les associations rencontrées s'accordent pour dire qu'il existe plutôt une bonne qualité de vie à Meyrin et une volonté municipale forte d'intégration des habitants à la commune. Elles pensent qu'une commune multiculturelle ouvre l'esprit plus qu'elle ne le ferme. Néanmoins, elles laissent entendre qu'on pourrait faire encore plus pour le bien-être des habitants, mais que cela requiert de concéder les moyens financiers nécessaires à ces développements. Les associations sociales se disent très satisfaites de leurs rapports avec la commune et du travail social mené à Meyrin. Elles évoquent une bonne collaboration entre les différents partenaires grâce à un système de réseau qui fonctionne bien. Toutefois, la collaboration pourrait être encore meilleure. Certains liens manquent encore entre les diverses associations et avec d'autres instances communales et cantonales (CASS, ASM, etc.).

a) Une offre justifiée

Un premier constat se révèle d'entrée : toutes ces associations ont trouvé un large public. Elles n'ont pas besoin de faire de la publicité pour leurs activités, elles ont déjà suffisamment de demandes. Pour la plupart d'entre-elles, elles ont même trop de demandes et n'arrivent pas à satisfaire tout le monde. Elles souhaiteraient s'agrandir afin de répondre aux besoins des habitants, mais elles sont souvent tributaires de moyens financiers restreints. Il y a donc un réel besoin de soutien des

groupes dits défavorisés à Meyrin. Les immigrés, les jeunes, les chômeurs en font, entre autres, partie.

b) Intégration des étrangers

En ce qui concerne l'intégration des étrangers, les associations sociales parlent d'un sujet sensible tant les préjugés persistent. Elles pensent qu'il s'agit là d'une problématique plus générale de perte du lien social et de manque de connaissance de son voisin. Les associations essaient donc de créer du lien, de trouver les prétextes pour faire se rencontrer les gens, pour qu'un échange soit possible.

A l'heure actuelle, les individus se côtoient de manière (généralement) respectueuse, mais sans faire le pas d'apprendre à mieux se connaître. Les associations sociales réfléchissent donc à trouver des projets communs afin de recréer du lien entre les habitants. Il faut constamment trouver de nouvelles formules pour que les gens se rencontrent et partagent quelque chose ensemble car la tendance est plutôt de rester avec des personnes de sa propre communauté où tout y est plus facile (culture, langue). C'est l'échange qui permet de prévenir le racisme ou les discriminations car on apprend à connaître l'autre, on explique les différences et on atténue les peurs.

Les associations sociales précisent encore que, parfois, sous l'appellation « multiculturelle », on oblige les gens à se mélanger, sans réelle justification. L'intégration et la cohabitation multiculturelle doivent se faire tous les jours dans la continuité et non à l'occasion d'un événement ponctuel.

c) Besoin de reconnaissance

La migration est souvent un processus douloureux. Les immigrés souffrent souvent d'un besoin de reconnaissance particulièrement marqué. Ils ne se sentent pas toujours compris et acceptés dans leur nouvel environnement. Il est vrai qu'il n'est pas aisé de se sentir bien dans un nouveau cadre de vie tout en gardant ses origines culturelles plus ou moins intactes. L'adaptation et ensuite l'intégration à la société d'accueil peuvent engendrer des problèmes identitaires et une insécurité liée à la précarité de son statut. A cela, il peut s'ajouter parfois des difficultés liées aux discriminations subies, aux traumatismes laissés par des souvenirs dramatiques, à la méconnaissance du système et à la non compréhension de la langue française. Les immigrés se retrouvent souvent, du moins dans les premiers mois suivant leur

arrivée, dans des situations de souffrance, d'angoisse et de dépression plus ou moins graves.

La difficulté principale de l'intégration réside dans le fait qu'avant de pouvoir pleinement s'intégrer dans son nouvel environnement, l'immigré doit se sentir reconnu en profondeur avec ses particularités culturelles. Et ceci ne se réalise pas en rencontrant l'autre de manière superficielle. L'intégration implique de connaître l'autre en profondeur, de se mettre à sa place, de comprendre sa « grille de lecture » du monde, ses représentations et croyances, sa socialisation afin de lui accorder la reconnaissance dont il a besoin pour s'intégrer.

d) Apprentissage du français

Il existe plusieurs structures proposant des cours de français à Meyrin. Néanmoins, il manque des lieux avec une halte garderie. En effet, beaucoup de femmes étrangères ne suivent pas de cours de français parce qu'elles doivent s'occuper de leurs enfants en bas âge. Le succès de CEFAM s'explique en partie grâce à la possibilité offerte de venir suivre les cours avec ses enfants.

Les prix des cours, souvent élevés pour les budgets des familles immigrées, sont également un frein à l'apprentissage du français. Il serait utile d'envisager des prix adaptés à la situation financière de chacun ou un soutien financier de la commune pour les personnes qui souhaitent prendre des cours de français.

De plus, pour prétendre offrir de bonnes conditions d'apprentissage du français, il faudrait disposer de deux types de structures différentes. Dans un premier temps, un lieu d'apprentissage du français, relativement informel et non contraignant qui joue un rôle plus vaste de socialisation et d'apprentissage des us et coutumes locales. Et dans un second temps, un lieu d'apprentissage professionnel (avec des certificats reconnus sur le modèle de l'UOG) pour les personnes qui sont déjà socialisées au pays d'accueil afin qu'elles acquièrent un niveau de français vraiment élevé.

Enfin, il serait important de réfléchir à la création de structures d'apprentissage appropriées aux hommes. Car contrairement à une idée reçue, les femmes apprennent souvent plus vite le français que les hommes, grâce à leurs enfants. Elles doivent parler à l'enseignant et au médecin, elles ont des contacts avec d'autres mères, elles peuvent discuter et échanger leurs impressions. Quant aux hommes, ils n'ont pas facilement accès à ce type de relations informelles. Ils enchaînent souvent travail et retour au foyer familial et n'ont pas beaucoup

d'opportunités d'apprendre et d'exercer leur français. Ils ont donc plus tendance que les femmes à se retrouver avec des compatriotes parlant la même langue qu'eux.

e) Accueil

L'accueil des personnes étrangères n'est pas à la hauteur d'une commune comme Meyrin selon les associations sociales. L'intégration est un processus qui se construit dès le départ, il sera beaucoup plus rapide et efficace si les individus nouvellement arrivés dans la commune disposent d'informations claires et compréhensibles dès leur arrivée. Pour ce faire, il serait judicieux que les informations principales soient données dans la langue d'origine des personnes. On pourrait aussi imaginer des tandems avec d'autres personnes bien ancrées dans la commune. Il serait bon que la commune entame une réflexion sur ces questions car elle a un vrai rôle à jouer en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères. Il existe certainement beaucoup de mesures facilement applicables.

2.4. Synthèse des points forts

Ce chapitre fourmille d'informations pertinentes. Reprenons brièvement les constats les plus importants pour notre recherche.

- D'une manière générale, la multiculturalité de Meyrin est perçue comme une richesse pour la commune et constitutive de son identité. Néanmoins, on retrouve souvent une reconnaissance de cette identité meyrinoise sans réelle perception de ce que cela signifie et sans promotion concrète. Le présent rapport vise justement à palier ces lacunes.
- L'administration publique assure une politique d'intégration basée sur la non-discrimination et l'égalité des chances, telle qu'elle est définie par le Conseil administratif. Ainsi, Meyrin n'applique pas formellement de politique spécifique à l'égard de ses étrangers. « La question de l'intégration est plutôt envisagée comme un élément traversant l'entier de la politique communale, qu'il s'agisse de questions

sociales, sportives, culturelles ou autres. »⁵⁷ La commune met tout en œuvre pour rendre les services et activités accessibles à tous. Il n'y a pas d'actions spécifiques pour les étrangers mais une volonté d'ouverture à tous et d'égalité de traitement.

- La précarité est l'un des éléments qui influence négativement l'image des étrangers. Les personnes en situation de grande précarité ont tendance à dénoncer les étrangers comme étant responsables de leur situation. Pour une cohabitation harmonieuse entre tous les habitants, il est donc important de les soutenir personnellement dans leur intégration sociale, économique et professionnelle.
- Il y a peu de collaboration entre les professionnels qui travaillent en lien avec la population immigrée (CASS, ASM, travailleurs sociaux, associations). Néanmoins, une rencontre est d'ores et déjà agencée pour améliorer cet aspect.
- On constate un lien évident entre le besoin de bénévoles des associations et l'envie de s'impliquer dans la vie de quartier des immigrés. Certains étrangers, pour des raisons diverses, ne travaillent pas, mais souhaitent toutefois se rendre utile et disposent de temps libre. A l'inverse, plusieurs associations se sont déclarées « fatiguées » et seraient ravies de sang neuf pour relancer leur dynamique.
- Il y a un besoin de reconnaissance très fort de la part des migrants. Ils souffrent de l'image dévalorisée qu'on leur inflige parfois.
- L'intégration est encore souvent perçue par les habitants (immigrés et Suisses) comme une « assimilation », c'est-à-dire la perte de ses caractères distinctifs, qui demande des efforts uniquement de la part de l'immigré.

⁵⁷ Metin Türker I. (sur mandat du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève), *Intégration des étrangers à Genève...*, op. cit., p. 86

3. ENTRETIENS PERSONNELS

Nous allons maintenant présenter les éléments liés aux entretiens que nous avons réalisés avec les habitants de Meyrin. L'objectif de nos entretiens était de comprendre comment les habitants meyrinois vivent au quotidien leur intégration à la commune et la multiculturalité propre à Meyrin, autrement dit, comment ils ressentent et perçoivent la présence de l'« autre » et la cohabitation avec « lui ». Nous avons donc interviewé, d'une part, des immigrés (étrangers et suisses) afin de comprendre par quel processus d'intégration ils sont passés (quelles ont été leurs stratégies d'intégration, sur quelles ressources ont-ils pu compter) et, de l'autre, des Suisses nés ici, afin de connaître leur vision de cette cohabitation multiculturelle au sein de la Cité (évolution, ressenti positif ou négatif).

Avant d'exposer nos conclusions, revenons brièvement sur la méthodologie adoptée pour mener ces entretiens.

3.1. Méthodologie de l'entretien compréhensif

Nous avons réalisé dix entretiens approfondis avec des Meyrinois, cinq avec des immigrés et cinq avec des Suisses nés ici. La démarche était la même pour les deux catégories de personnes interviewées, à savoir celle des entretiens compréhensifs, mais les méthodes utilisées différaient quelque peu. Ainsi, les entretiens avec des immigrés prennent la forme de *récits de vie* alors que pour les entretiens avec des Suisses, il s'agit d'*entretiens semi-directifs*.

3.1.1. Les récits de vie

Les récits de vie nous semblaient être la meilleure forme d'entretien possible avec des personnes immigrées. « En sciences sociales, le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'"entretien narratif", au cours duquel un "chercheur" (lequel peut être un étudiant) demande à une personne ci-après dénommée "sujet" de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. »⁵⁸ Ces entretiens sont donc très « ouverts » : le sujet est libre de raconter ce qu'il veut et surtout, de taire ce qu'il veut.

⁵⁸ Bertaux D., *L'enquête et ses méthodes. Le Récit de vie*, Barcelone, Armand Colin, 2005, p. 11.

Le sujet raconte les événements tels qu'ils lui apparaissent, avec sa subjectivité propre. Le chercheur, quant à lui, n'est pas là pour juger la personne ou pour vérifier ses dires. Il « reçoit » le récit de son sujet tel quel et tout l'intérêt de cette démarche réside ici : il ne s'agit pas seulement de l'histoire vécue par la personne, mais du récit qu'elle en fait. A travers les récits de vie, la situation commune aux individus interrogés va révéler une série de points communs et de disparités particulièrement enrichissantes pour comprendre les mécanismes et les processus en jeu dans une situation donnée.

Les entretiens n'ont pas pour but de donner *une* explication de l'intégration des immigrés à Meyrin. Les données récoltées par cette démarche ont une autre fonction. « Elles ne sauraient déboucher sur des descriptions statistiques ; elles n'ont pas non plus vocation à *vérifier* des hypothèses ; elles donnent à voir comment "fonctionne" un monde social ou une situation sociale. »⁵⁹ A travers nos entretiens, nous cherchions à comprendre comment les personnes géraient leur situation sociale particulière. Il est donc important de préciser que nous avons réalisé dix entretiens et, bien que ceux-ci soient extrêmement intéressants, nous ne prétendons pas qu'ils puissent être représentatifs des conditions de tous les immigrés vivant à Meyrin. Il s'agit plutôt de mettre en avant certains éléments qui nous ont semblé intéressants par rapport à l'intégration des personnes interviewées, et non pas tous les éléments propres à l'intégration de tous les immigrés meyrinois.

3.1.2. Les entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs consistent à laisser s'exprimer la personne interviewée sur un certain nombre de sujets préétablis par le chercheur. Les thèmes abordés doivent être passablement évasifs afin de laisser une grande liberté à l'interviewé dans ses réponses. Le but est de laisser la conversation se poursuivre selon les envies du sujet interviewé afin qu'il se sente suffisamment bien pour révéler ses sentiments profonds. Cependant, le chercheur est là pour recadrer ou rediriger l'entretien si besoin ; il pose des questions, émet des affirmations et laisse ensuite parler librement l'interviewé en intervenant le moins possible.

⁵⁹ Ibid., p. 24.

Nos entretiens n'étaient pas basés sur un « questionnaire fermé » car notre volonté était de laisser une grande place à la spontanéité de la conversation. Cette approche comporte deux avantages. En premier lieu, elle permet de réduire au maximum la relation de domination créée par la situation d'interaction entre le chercheur-intervieweur et le sujet. La personne interviewée peut plus facilement discuter d'égal à égal. « Il est donc possible et même conseillé de ne pas se limiter à poser des questions : de rire, de s'esclaffer, de complimenter, de livrer brièvement sa propre opinion, d'expliquer un aspect des hypothèses, d'analyser en direct ce que vient de dire l'informateur, voire de le critiquer et de manifester son désaccord. »⁶⁰ En second lieu, elle permet à la personne d'être très libre dans ce qu'elle raconte. Elle peut raconter les événements hors de l'ordre chronologique, elle peut parler longuement d'un aspect de sa vie qui l'a profondément marquée, elle peut changer de sujet si elle en ressent le besoin, etc. Autant d'informations importantes pour le chercheur qui a donc intérêt à laisser le sujet raconter sa vie comme ce dernier l'entend. Il peut y arriver en manifestant son intérêt pour ce que le sujet raconte et en l'interrompant le moins possible.

Néanmoins, nous avons bien en tête les thématiques que nous voulions aborder avec la personne interviewée ainsi que les questions pour lesquelles nous souhaitions obtenir des réponses. Il nous a donc souvent fallu rediriger la conversation, poser des questions ou demander plus de détails.

Durant tous nos entretiens (avec les autochtones comme avec les étrangers), nous avons essayé d'instaurer un climat de confiance en expliquant le mieux possible aux personnes interviewées en quoi consistait l'entretien ainsi que le cadre dans lequel il était effectué. Nous leur avons aussi, bien entendu, assuré leur anonymat face aux informations fournies. Mais c'est surtout par notre « manière d'être » que nous avons contribué à créer une atmosphère propice aux confidences. C'est un équilibre subtil que le chercheur doit trouver afin de mettre le plus possible à l'aise son interlocuteur. « Soyez vous-même, le plus naturel possible, attentif mais non anxieux, ouvert mais concentré. »⁶¹ Ce sont là les recommandations de Bertaux, mais cette attitude délicate est loin d'être évidente et certains entretiens se sont mieux déroulés que d'autres à ce niveau.

⁶⁰ Kaufmann J.-C., *L'entretien compréhensif*, Evreux, Armand Colin, 2004, p. 53.

⁶¹ Bertaux D., *L'enquête et ses méthodes...*, op. cit., p. 62.

3.1.3. La population

Le choix de notre population pour les entretiens s'est porté sur les habitants de Meyrin, suisses ou étrangers. Au départ, nous souhaitions rencontrer une palette de personnes la plus variée possible en termes d' « indicateurs sociologiques » (âge, sexe, nombre d'années en Suisse, situation socioéconomique, visions politiques, discours sur les étrangers). Toutefois, nous avons dû rapidement revoir nos exigences à la baisse tant il était déjà difficile d'obtenir un entretien. En effet, très peu de personnes ont répondu spontanément à notre requête parue dans le journal *Meyrin ensemble* ou aux nombreux flyers distribués. L'aspect qui a donc fortement conditionné le choix de notre échantillon est relatif à l'accès à la population recherchée. Nous avons dû passer par des associations ou par des personnes connues de la mairie afin d'entrer en contact avec les personnes intéressées.

Ces critères de sélection ajoutés sont autant de biais à la représentativité de notre recherche. En premier lieu, *le critère de la langue*. Tous les entretiens ont été réalisés avec des personnes qui maîtrisaient bien le français oral pour des raisons évidentes de faisabilité. Il est fortement supposable que ces étrangers, parlant déjà bien le français, jouissent d'une meilleure intégration que d'autres. En second lieu, *le critère de la prise de contact*. Pour rencontrer des personnes susceptibles d'accepter un entretien, nous avons dû passer par différentes associations et institutions. Il est alors concevable d'imaginer que les personnes rencontrées par cette voie ne sont pas les plus démunies puisqu'elles font déjà partie d'une certaine structure publique. En dernier lieu, *le critère de « l'acceptation de l'entretien »*. Comme personne n'a été forcé d'accepter les entretiens, nous pouvons imaginer que ceux qui ont consenti à cet exercice disposent déjà d'une certaine assurance en eux et/ou d'une confiance à l'égard des institutions suisses.

3.1.4. La prise de contact

Dans un premier temps, nous nous sommes adressés à diverses associations et institutions meyrinoises qui travaillent en lien avec les migrants. Ceci nous a permis d'effectuer des « entretiens exploratoires »⁶² avec des professionnels et d'améliorer ainsi nos connaissances de la situation vécue à Meyrin. Les « interlocuteurs

⁶² Les entretiens exploratoires sont des entretiens préliminaires menés avec des « personnes ressources », c'est-à-dire des personnes en lien avec notre population cible et dont le discours peut nous être utile. Par exemple, des membres d'association, des employés municipaux, des élus politiques.

recommandés pour les entretiens exploratoires sont des témoins privilégiés. Il s'agit de personnes qui, par leur position, leur action ou leurs responsabilités, ont une bonne connaissance du problème. Ces témoins peuvent appartenir au public sur lequel porte l'étude ou y être extérieurs mais largement concernés par ce public. »⁶³ Ces entretiens exploratoires ont été présentés au chapitre précédent.

Dans un deuxième temps, nous avons collaboré de manière plus approfondie avec certaines associations afin d'entrer en contact avec leurs « usagers » et leur proposer de participer à des entretiens personnalisés. Parallèlement, nous avons fait paraître un article dans le mensuel de la commune et distribué plusieurs flyers présentant la recherche dans les lieux-clés. Quelques personnes ont répondu spontanément à notre demande, mais pour la plupart, il a fallu aller à leur rencontre et insister un peu.

En ce qui concerne le lieu de l'entretien, nous avons toujours proposé de le faire chez la personne en question afin qu'elle soit dans un lieu agréable, mais également afin de découvrir son lieu de vie. Il ne s'agit pas là d'une « curiosité mal placée », mais de l'importance du lieu de vie : il regorge d'informations précieuses dans le cadre d'une analyse globale des conditions de vie des demandeurs d'asile. Parmi les dix entretiens retenus, deux femmes ont accepté de faire l'entretien chez elle et les autres ont préféré un autre lieu. Pour ces derniers, nous sommes allés dans une salle mise à disposition par la commune ou dans un café. Nous avons enregistré la majorité des entretiens après avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées. Il nous a semblé qu'elles oubliaient rapidement le magnétophone.

L'obstacle principal à cette prise de contact réside dans le lien ambigu qui nous rattache aux organismes ayant recommandé les personnes. Il ne s'agit pas de liens directs, nous étions parfaitement libres dans nos démarches, mais de l'image que cela véhicule auprès des personnes interrogées, particulièrement s'agissant de la mairie. Nous nous sommes ainsi à chaque fois efforcés d'expliquer clairement la situation et nous avons insisté sur le caractère confidentiel de ces entretiens. A la vue des informations fournies, nous ne pensons pas que ce biais (la prise de contact

⁶³ Quivy R. et Van Canpenhoudt L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p. 65.

via les organismes précités) ait eu une grande influence sur le contenu des entretiens.

3.1.5. Le déroulement des entretiens

Les entretiens se sont très bien déroulés et nous avons eu le sentiment que les personnes étaient vite à l'aise et se sentaient en confiance. Cette confiance apparaît clairement dans la profondeur de leurs récits. Elles nous ont toutes raconté des souvenirs douloureux, des anecdotes pénibles et des confidences intimes. Elles ont partagé leur souffrance, mais aussi leurs désirs et leurs espoirs.

Nous avons dû faire appel à plusieurs « tactiques » afin de créer un climat de confiance adéquat. Il a surtout fallu mettre en valeur la personne interviewée. « C'est l'informateur qui est en vedette, et il doit le comprendre à l'attitude de celui qui est en face de lui, faite d'écoute attentive, de concentration montrant l'importance accordée à l'entretien, d'extrême intérêt pour les opinions exprimées, y compris les plus anodines ou étranges, de sympathie manifeste pour la personne interrogée. »⁶⁴

Rapidement, nous avons rencontré une certaine ambivalence dans leur attitude face à leur récit. D'un côté, toutes les personnes semblaient avoir envie – ou besoin – de parler et d'être écoutées, de raconter leur vie, leur parcours personnel. Elles nous ont souvent spontanément donné beaucoup de détails. Nous pensons sincèrement ne pas les avoir forcées à évoquer quelque chose en particulier, elles parlaient très librement. D'un autre côté, la remémoration de tous leurs événements passés semblent avoir été parfois douloureuse. Il y eut des moments de silence, de gêne et de tristesse intenses. Tout ceci nous incite à penser que les personnes interviewées ont relativement vite oublié le « rapport de chercheur à sujet », tout comme la raison de leur participation à une interview. Elles avaient certainement envie et besoin de se confier, tout en recherchant notre reconnaissance et notre approbation quant à leurs visions des choses.

3.1.6. Les difficultés

Hormis les problèmes quant aux choix des personnes à interviewer, il apparaît que nous avons fait face à trois difficultés principales durant les entretiens. Tout d'abord,

⁶⁴ Kaufmann J.-C., *L'entretien compréhensif*, op. cit., p. 51.

il nous a fallu faire très attention à la clarté de nos interventions. Toutes les personnes maîtrisaient plutôt bien le français, mais il s'agissait d'utiliser les bons mots afin qu'elles comprennent correctement ce que nous disions. Ensuite, la justesse des interventions n'a pas toujours été évidente à trouver. Dans le contexte particulier de l'immigration, il faut être prudent afin de ne pas choquer la personne, ou la blesser. Il faut également faire attention à ne pas être trop intrusif dans sa vie, de ne pas l'obliger à parler de quelque chose dont elle n'a pas envie. Dans le même ordre d'idée, nous avons dû être attentifs à avoir les bonnes réactions face aux révélations et être capables de répondre correctement aux attentes de la personne. Enfin, au fur et à mesure de l'entretien, le récit se faisait plus profond et il a fallu alors « gérer les silences prolongés, les émotions fortes qui accompagnent l'évocation de moments dramatiques, les confidences sous le sceau du secret, les moments de gêne de l'un ou de l'autre. »⁶⁵

Relevons encore qu'une majorité de personnes, bien qu'ayant répondu positivement à notre demande d'entretien, se sont révélées relativement sceptiques quant à cette recherche. Elles soupçonnent la commune d'avoir mandaté une recherche pour se donner bonne conscience, mais sans réelle intention d'y donner suite. Pour reprendre les termes de l'une d'entre elles, elles craignent qu'il s'agisse là d'*un énième rapport bout de bois qui finira dans un tiroir*. La commune devra donc faire attention de bien communiquer à la population les suites qu'elle donnera à ce rapport.

3.1.7. Les points positifs

La richesse des entretiens est certainement le point le plus important lié à cette partie empirique. Richesse personnelle des rencontres, mais également richesse des informations fournies. En effet, nous avons été particulièrement surpris par l'abondance des réflexions et idées des interviewés. Les entretiens ont souvent duré plus d'une heure tant les personnes avaient envie – ou besoin – de parler. L'un d'entre eux nous a même remerciés de lui avoir offert la possibilité de raconter son histoire, c'est la première fois qu'il parlait « publiquement » de son parcours migratoire depuis plus de 20 ans en Suisse.

⁶⁵ Bertaux D., *L'enquête et ses méthodes...*, op. cit., p. 65.

Un autre point positif est la rapidité des gens à se sentir à l'aise. Après les premières minutes où le discours restait relativement superficiel, les personnes se confiaient assez vite sans crainte de notre jugement. Nous avons l'impression que la plupart des gens étaient finalement ravis d'avoir une opportunité de s'exprimer sur le sujet des migrations en toute liberté et sans être jugés pour leurs propos. Enfin, nous avons toujours été extrêmement bien accueillis par les personnes interviewées. Nous les remercions sincèrement de leur franchise et de leur confiance.

3.2. Présentation des migrants interviewés

Nous allons présenter ici, de manière très grossière, les cinq personnes immigrées interviewées. Leur ayant promis l'anonymat, nous avons changé leur prénom et sommes restés volontairement très vagues dans notre description afin qu'elles ne puissent être reconnues.

Nadia est une maghrébine, mère au foyer d'une famille nombreuse. Elle est arrivée en Suisse en 1987 avec son mari, brillant chercheur à qui l'on avait proposé un travail de pointe. Quelques années plus tard, le couple est contraint de demander l'asile suite à des événements politiques majeurs survenus dans leur pays d'origine. Depuis, Nadia et sa famille vivent avec un permis F, permis les autorisant à rester provisoirement en Suisse. Elle a fait une demande de naturalisation il y a quelques années et, à l'heure actuelle, elle attend toujours une réponse. Elle ne travaille pas et s'occupe de ses enfants tout en étant active dans plusieurs associations meyrinoises. Elle parle parfaitement le français et apprécie la vie à Meyrin bien qu'elle souffre terriblement de sa situation, un provisoire qui dure depuis plus de 15 ans.

Chan est un homme d'origine asiatique mais suisse par naturalisation. Il est ingénieur et a deux jeunes enfants. Il est arrivé en Suisse il y a 27 ans avec ses parents en tant que réfugié politique. Il parle très bien le français et se plaît beaucoup à Meyrin.

Fadil est un albanais arrivé en Suisse bien avant les conflits de l'Ex-Yougoslavie, il y a 20 ans. Il vient tout juste d'être naturalisé après avoir vécu pendant dix ans avec un

permis C. Il est marié et il a deux enfants adolescents nés ici. Il parle relativement bien le français et il travaille dans le bâtiment. Il habite Meyrin depuis plus de dix ans et il n'aimerait pas devoir habiter ailleurs.

Sandra est une latino-américaine qui vit depuis 20 ans en Suisse. Naturalisée depuis quelques années, elle a auparavant connu plusieurs situations différentes (sans papiers, permis B, permis de fonctionnaires internationaux...). Elle est mariée et a un enfant. Elle travaille à temps partiel et elle adore Meyrin qu'elle ne quitterait pour rien au monde.

Etengo est originaire d'Afrique centrale. Il a quitté son pays pour aller faire des études en Europe, mais suite à des événements politiques, il a dû demander l'asile en Suisse. Intellectuel ayant suivi de brillantes études en Europe, il est très actif sur la scène communale et cantonale dans le domaine des migrations. Aujourd'hui, il est marié et a deux jeunes enfants. Il est établi à Meyrin depuis 13 ans et il apprécie énormément cette commune. Il possède un permis B depuis quelques années.

3.3. Les résultats des entretiens

Durant les entretiens, nous avons laissé les personnes nous exprimer librement leurs parcours de vie. Nous leur avons laissé une grande spontanéité quant à la manière de narrer leur histoire. Nous disposons d'une « grille d'entretien »⁶⁶ avec les différents éléments que nous souhaitons aborder avec l'interviewé : motifs de la venue en Suisse, sentiments durant le séjour, moyens et ressources utilisées pour s'intégrer (langue, travail, participation sociale), difficultés et soutiens, liens avec le pays d'origine, visions de la Suisse et de Meyrin, etc. Nous allons maintenant exposer les récits de nos interviewés par rapport à leur parcours migratoire. Nous avons décidé de ne pas retranscrire les entretiens tels quels, mais de restituer les aspects les plus intéressants selon les thèmes précités. Ceci nous permet de respecter l'anonymat des personnes interrogées en évitant de faire des distinctions majeures entre elles ; ce qui nous a été expressément demandé par deux personnes. Toutefois, cette restitution se veut la plus proche possible de ce qui a été dit oralement lors des entretiens. Nous avons également retranscrit quelques

⁶⁶ Cf. annexe 3.

phrases telles que les individus les ont formulées, elles figurent alors entre guillemets. Nous souhaitons en effet mettre en évidence le ton et la forme propres aux entretiens, c'est pourquoi nous avons conservé le style oral des entretiens. Le langage est donc familier et il est possible de trouver des contradictions, des hésitations et des répétitions.

3.3.1. Projets migratoires initiaux

Deux personnes sont arrivées en Suisse après avoir fui des conflits dans leur pays d'origine. Deux autres sont venues pour des raisons professionnelles ou économiques et une personne est venue dans l'idée de poursuivre ses études ici.

Le fait d'avoir un proche ou des connaissances sur place est un facteur qui influence la venue en Suisse. C'est le cas pour deux personnes interviewées.

« Mon frère habitait déjà en Suisse depuis cinq ans. Il m'a proposé de venir quand j'ai fini mon bac. J'ai accepté parce que, à cette époque, j'avais un peu des problèmes avec mon père alors, j'étais assez contente de partir. » (Sandra)

« Je suis venu en Suisse pour travailler. Mon oncle était déjà sur place et il m'a dit que si le travail ne me faisait pas peur, il fallait venir en Suisse, ce serait mieux pour moi et mon épouse. » (Fadil)

Pour la plupart des migrants interviewés, le séjour en Suisse était imaginé, au départ, pour une période limitée. Ils pensaient retourner, après quelques années, dans leur pays d'origine. Finalement, tous sont restés en Suisse – pour des raisons différentes : impossibilité de rentrer, mariage, meilleures conditions de vie – et maintenant, après de nombreuses années vécues ici, seul l'un d'entre-eux envisage sérieusement de retourner dans son pays d'origine. Ce constat confirme l'hypothèse d'un lien fort entre le processus d'intégration et la dynamique temporelle. L'intégration demande du temps et ne peut se constater que sur le long terme. A l'extrême, nous pouvons dire que l'intégration est un processus inévitable qui se réalise toujours lorsque deux personnes, deux groupes, deux cultures sont en contact durant une période prolongée.

« Au début, je pensais juste venir pour faire des études puis retourner. Aujourd'hui, je crois pas que je pourrais rentrer. J'aime toujours mon pays, mais je pense pas que je pourrais retourner vivre là-bas. Je me suis habituée à la mentalité ici, ce serait très dur de revivre là-bas. J'ai changé, je ne suis plus la jeune latino d'avant. » (Sandra)

« On est venu à Genève parce que mon mari avait eu une proposition pour un travail de chercheur. Mais on pensait revenir au pays d'ici quelques années. D'ailleurs, moi,

j'étais retournée une fois pour finir ma formation, pour que je puisse travailler quand on reviendrait. On ne pouvait pas imaginer que les choses allaient tourner comme ça. » (Nadia)

3.3.2. Ressources et stratégies personnelles pour s'intégrer

a) La langue

Quatre personnes interviewées parlent très bien le français et la dernière le parle bien. Néanmoins, leurs stratégies d'apprentissage varient considérablement. Deux personnes seulement ont pris des cours de français. Deux autres ont appris sur place, seules. La dernière personne est de langue maternelle française. Notons qu'une seule personne avait fait la démarche de suivre des cours de français avant son arrivée en Suisse.

« Je ne parlais pas le français à mon arrivée. Je savais dire deux ou trois trucs et c'est tout. Heureusement, l'amie de mon frère ne parlait pas un mot d'espagnol, alors il a fallu que je me débrouille. Ensuite, j'ai trouvé des cours pas chers à Caritas. Et quelques années après, j'ai suivi les cours de l'UOG, ça c'était bien. » (Sandra)

« La première chose que j'ai faite, c'est d'apprendre le français. C'est primordial de pouvoir parler la langue de la région d'accueil. Quand je sors, je voulais pouvoir parler avec mes voisins. Je me disais que c'était aussi important pour mes enfants, pour que je puisse les aider avec leurs devoirs, pour aller chez le médecin. J'ai appris toute seule avec des livres et des dictionnaires. » (Nadia)

b) Le travail

Le travail est évoqué par toutes les personnes interrogées comme l'un des aspects les plus difficiles de leur parcours. Ils estiment, pour la majorité, avoir dû diminuer leurs attentes car les emplois qu'on leur propose sont toujours inférieurs à ce qu'ils recherchent.

« Au bout d'un moment, tu t'habitues, mais c'est dur de devoir diminuer ses exigences juste parce que t'es étranger. J'ai fait mes formations ici moi, les mêmes que les Suisses. » (Fadil)

« J'ai une formation dans le médical, mais elle n'est pas reconnue ici. Et puis avec le permis F, c'était trop dur. J'ai essayé de chercher du travail au début, mais c'était impossible. Mon mari non plus ne trouvait pas. C'était dur. » (Nadia)

Une personne ne partage pas cette opinion. Elle trouve, à l'inverse, que c'est plutôt facile de trouver un emploi, du moment que l'on n'est pas trop exigeant.

« A l'époque, c'était facile de trouver du boulot comme jeune fille au pair ou comme dame de compagnie, même si tu n'avais pas de papiers. Les conditions n'étaient pas toujours bonnes, mais du boulot, il y en avait. » (Sandra)

A l'exception d'une seule, tous les migrants interviewés travaillent ou ont travaillé en Suisse. Toutefois, la majorité d'entre-eux ont toujours occupé des emplois relativement précaires.

« J'ai fait un peu de tout. Jeune fille au pair, j'ai fait des ménages et tout. Et après j'ai pu suivre les cours de la Croix Rouge pour être auxiliaire de santé pour les personnes âgées et j'ai fait ça un peu. Et puis, à la naissance de mon fils, j'ai arrêté. Puis, je suis devenue famille d'accueil, j'ai quatre enfants qui viennent manger pour le moment, mais des fois, y a plus. » (Sandra)

Pour plusieurs des personnes interviewées, le travail correspond au domaine où les discriminations subsistent le plus. Pour l'une d'entre-elles, cet aspect mériterait la mise en place de mesures d'action propres aux étrangers. Pour une autre, la commune pourrait faire des efforts au niveau de la représentativité de la population étrangère au sein de son administration.

« Même avec tous les certificats et formations possibles, on ne te propose jamais des postes élevés parce que tu restes un étranger. Ou alors, faut être pistonné. » (Fadil)

« Le taux de chômage des personnes étrangères est nettement plus élevé que celui des Suisses. La commune ne propose rien, en matière d'emploi, pour remédier à cela. Je pense qu'il faudrait imaginer des mesures qui permettent d'aider les étrangers à trouver du travail et à lutter contre les discriminations qu'ils subissent à l'embauche. La commune pourrait améliorer aussi la reconnaissance et l'équivalence des formations et certificats étrangers. » (Etengo)

« Le problème vient aussi des médias et des politiques. Combien de personnes étrangères sont des employés municipaux ? Très peu. Ce n'est pas anodin. Le fait de ne pas voir d'étrangers à des postes-clés pousse les gens à croire que les étrangers ne sont pas capables d'occuper ce genre de poste. La commune de Meyrin ayant une forte proportion d'étrangers parmi ses habitants, elle pourrait en engager un peu plus, à qualifications égales évidemment, afin de montrer une autre image des étrangers. » (Chan)

c) La participation sociale

La plupart des personnes interrogées sont très actives dans la commune ou dans leur quartier. Elles sont membres de plusieurs associations et s'investissent bénévolement pour diverses causes.

« A un moment où je ne travaillais pas, je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose. Alors j'ai vu une annonce et j'ai été me proposer à l'association des bénévoles de Meyrin. J'aime bien donner de mon temps pour ceux qui en ont besoin. Ça coûte rien et ça rapporte beaucoup. » (Sandra)

« Je voulais faire quelque chose à Meyrin, participer, aider. Comme je ne trouvais pas de travail, j'avais du temps et je voulais m'impliquer dans quelque chose, donner de mon temps pour les autres. » (Nadia)

« J'ai toujours été dans les milieux associatifs. En Afrique ou en Europe, j'ai toujours milité, j'ai toujours été revendicatif. Je suis un intellectuel politisé et depuis mon arrivée en Suisse, je m'ennuyais beaucoup. J'ai donc décidé de créer des groupes de réflexion sur des thématiques liées aux migrations. » (Etengo)

Pour l'un des migrants interviewés, l'investissement dans la vie communale et sur la place publique est important car il permet de montrer une autre image des étrangers.

« Je suis dans l'association parce que je voulais m'intégrer plus. Non, en fait j'étais déjà bien intégré. C'est surtout que je voulais changer l'image associée à ma communauté. Pour mes enfants aussi, qu'ils puissent être fiers. » (Fadil)

Plusieurs immigrés expliquent l'importance de participer aux événements de la commune pour l'intégration.

« Je suis bien intégrée dans ma commune. Je connais la maire. Je participe beaucoup aux manifestations, j'aime bien. J'ai des bonnes relations avec tout le monde, un bon réseau social. Mais ça s'est pas fait tout seul. Il faut s'intéresser aux choses et participer, c'est normal. » (Sandra)

Pour certains immigrés, le bénévolat correspond aussi à rendre un service à son pays d'accueil.

« Je donne de mon temps parce que j'ai toujours été bien traitée ici. Je rends à la Suisse ce qu'elle m'a donné en quelque sorte. Mais aussi parce que j'aime bien ça. » (Sandra)

« Cette commune m'a accueillie. La moindre des choses, c'est de pouvoir rendre ce service, d'être utile aussi. Je pense que même si j'avais travaillé, j'aurais fait du bénévolat à côté. » (Nadia)

L'une des personnes interrogées évoque aussi les besoins de s'occuper, d'être utile et de sortir, comme facteurs influençant son implication dans plusieurs associations.

« Ca me fait des activités en dehors de la maison, ça me permet de faire autre chose que le ménage et les enfants. C'est un moyen d'être avec des adultes, de rencontrer des gens, il y a une bonne ambiance. » (Nadia)

3.3.3. Difficultés et soutiens

Hormis les obstacles liés à l'emploi que nous avons énoncés plus haut, la plus grande difficulté évoquée par les migrants est relative à la souffrance due à la situation d'immigration, particulièrement pour les personnes en situation d'asile. Cet aspect varie énormément d'une personne à l'autre. Cependant tous les migrants s'accordent pour dire que les premiers temps ont été particulièrement difficiles. En outre, plus le statut de la personne est précaire, plus la souffrance semble profonde.

« Au départ, c'était difficile. Je parlais pas le français, je n'avais pas d'amis, j'avais laissé un petit copain au pays... J'ai beaucoup pleuré, j'ai souvent pensé rentrer. Je me sentais pas bien du tout. » (Sandra)

« Au début, c'était difficile oui. Je ne connaissais pas la langue ni la culture. Il y a un choc, c'est certain. Il faut un peu de temps pour s'adapter. Et j'ai l'impression qu'il y avait plus de discrimination que maintenant. » (Chan)

« C'est une situation très, très difficile. Il y a toujours beaucoup d'émotion quand je parle de tout ça. Pendant longtemps, les larmes me remontaient systématiquement. Ca me fait toujours mal d'en parler. C'est très douloureux. Je tiens le coup pour mes enfants, mais cela devient encore plus compliqué depuis qu'ils grandissent. » (Nadia)

« L'incertitude, c'est ça le plus dur. Le doute. C'est très, très difficile le doute, quand cela dure. C'est du provisoire qui dure depuis 15 ans. Au quotidien, c'est très dur à vivre. Il faut garder des buts et des projets malgré tout pour les enfants. » (Nadia)

Une grande source de difficultés dépend aussi des liens existants avec le pays d'origine. Pour les migrants qui ne peuvent pas retourner dans leurs pays d'origine, le rapport avec la famille restée sur place est très douloureux, mêlant manque et culpabilité.

« Depuis 1992, nous ne sommes pas retournés au pays. C'est trop dangereux. J'ai gardé des liens avec ma famille sur place, mais c'est très douloureux de ne pas les voir. Et mes enfants réclament d'y aller. Et ma famille aimerait tellement les rencontrer. Mon mari n'a même pas pu aller à l'enterrement de sa mère. Ca a été l'un des moments les plus durs que j'ai vécus ces dernières années. » (Nadia)

L'un des immigrés évoque aussi les difficultés qu'il a rencontrées à vouloir continuer ses études en arrivant en Suisse via l'asile.

« A notre arrivée en Suisse en tant que réfugiés politiques, c'était dur. J'avais mon bac et je souhaitais continuer mes études, mais les autorités nous disaient que j'avais l'âge de travailler à l'usine. C'est presque par hasard que nous avons entendu parler des classes d'accueil pour des jeunes comme moi, qui ont fait des études mais qui ne parlent pas assez bien le français. » (Chan)

L'immigration, comme nous l'avons déjà dit, est un phénomène souvent difficile à vivre, voire douloureux. Heureusement, les migrants jouissent souvent de divers soutiens dans leurs démarches d'intégration. Le soutien des amis et de la famille est évidemment primordial. De même que celui de sa communauté d'origine. Certains migrants ont, en effet, besoin de se retrouver entre-eux. La foi est également souvent évoquée comme un soutien fort dans les moments les plus pénibles.

« L'association est bénéfique pour nous car nous avons besoin de nous retrouver entre-nous parfois, de nous remémorer le pays, de nous raconter des histoires. Pour le moment, l'association est surtout là pour permettre de se ressourcer auprès de compatriotes. En plus, l'association permet d'aller vers les autres. Des fois, nous n'osons pas aller vers l'autre tout seul. Avec l'association, c'est plus facile. » (Chan)

« Ma foi m'a fait tenir. Et mes enfants. Il fallait être forte pour les enfants, pour qu'ils ne souffrent pas. » (Nadia)

Le soutien que peuvent apporter les organismes d'entraide est très important également. Il s'agit souvent d'un soutien pratique, financier ou administratif non négligeable. De même que celui apporté par des personnes influentes.

« A ce moment là, le CSP a été informé et une personne est venue me voir pour discuter. Elle m'a dit que je n'avais que deux possibilités et que je devais me décider très vite. Le CSP m'a encore beaucoup aidé, plus tard, pour faire venir ma femme et ma fille de France. » (Etengo)

« J'étais particulièrement actif dans plusieurs associations, groupes de réflexion et de travail, commissions consultatives. J'ai pu rencontrer plusieurs personnes influentes à Genève. Alors quand certains d'entre-eux ont découvert que j'avais toujours un permis N, ils se sont mobilisés pour que j'obtienne un permis B. » (Etengo)

Le fait de rencontrer la bonne personne au bon moment est un soutien évoqué plusieurs fois. Certaines rencontres sont primordiales pour les migrants, c'est souvent grâce à elles que la situation a changé ou que les événements ont pris une autre tournure. Cette constatation est particulièrement vraie pour l'une des

personnes interviewées : c'est au moment où elle hésitait à rentrer dans son pays d'origine qu'elle a rencontré son futur mari et qu'elle a décidé de rester. C'est également une famille qu'elle a rencontrée en tant que jeune fille au pair qui l'a aidée à obtenir des papiers. Enfin, c'est une personne rencontrée dans une association qui l'a orientée pour du travail à un moment donné. Le fait d'être actif au sein d'associations et/ou de participer à la vie du quartier sont des atouts pour l'intégration. Cela permet aux personnes de se créer un réseau utile en diverses circonstances.

« Ensuite, j'ai rencontré une famille formidable. J'étais jeune fille au pair pour eux et c'était des très bonnes conditions. C'est eux qui ont tout fait pour que je puisse avoir des papiers. Je suis restée quatre ans chez eux et après, ils sont partis vivre aux Etats-Unis. Ils m'ont proposé de partir avec eux, mais je ne pouvais pas. Mais ça a été un grand choc de les voir partir. » (Sandra)

La majorité des personnes interviewées insistent sur le fait qu'il ne faut pas créer de mesures spécifiques pour les étrangers. Ce serait de la discrimination inversée.

« Si on décide d'aider, il faut aider tout le monde. Sinon, les gens ne seront pas contents. Les étrangers non plus car ils auront l'impression d'avoir été favorisés. Et ce ne serait pas correct, ce serait même dangereux. Il ne faut pas faire de catégorisation, il faut aider tous ceux qui en ont besoin. » (Chan)

3.3.4. Visions et appartenances à la Suisse et à Meyrin

La quasi-totalité des individus rencontrés parlent de manière positive de la Suisse. Ils sont reconnaissants de l'accueil que ce pays leur a fait.

« Je suis très attachée à la Suisse qui m'a accueillie. Je n'ai pas de colère. Bien sûr, j'espère que cela va changer. Mais il faut aussi voir le positif dans tout cela. Certes, cette situation nous fait énormément souffrir, mais elle a permis une évolution positive pour mes enfants. Ils ont pu jouir d'une grande sécurité dont tellement d'enfants sont privés. » (Nadia)

L'une d'entre-eux présente un attachement à la Suisse très fort.

« J'adore la Suisse et je défends toujours les Suisses. Je n'accepte pas que des étrangers critiquent la Suisse. J'ai appris beaucoup ici, à être responsable, à aider avec le cœur, l'éducation citoyenne aussi, le tri des déchets et tout ça. La Suisse m'a toujours bien accueillie et j'aime ce pays très, très fort. Quand j'ai reçu mon passeport suisse, j'ai juré que je défendrais toujours la Suisse face à mes compatriotes qui la critiquent des fois. Je ne laisse pas faire ça, je n'accepte pas. » (Sandra)

On ressent une certaine ambivalence quant à la double appartenance identitaire des migrants. Ils se sentent autant suisses que de leur pays d'origine, mais cela semble leur poser des problèmes par moments. Plusieurs affirment qu'ils ne pourraient pas retourner vivre dans leur pays.

« Je suis retourné pour des vacances, mais c'est très dur. J'ai beaucoup changé et les choses ont aussi changé là-bas. Ma vie est ici avec mes enfants, qui sont nés ici et qui se sentent tout à fait suisses. Mais c'est quand même mon pays, j'y suis attaché. Je sais pas comment expliquer. » (Fadil)

« D'un côté, mon pays me manque énormément. Mais de l'autre, je ne m'imagine pas revivre là-bas. Ce n'est pas le manque de moyens qui m'inquiète, mais la mentalité des gens qui a beaucoup changée. » (Nadia)

Il n'est pas toujours aisé de trouver l'équilibre entre les deux systèmes de valeurs qui s'affrontent lors de toute situation de migration. Conserver simultanément ses habitudes et caractéristiques culturelles et en adopter de nouvelles n'est pas facile. Certains prétendent que cela n'est pas possible, d'autres semblent y arriver relativement bien.

« Il faut adopter les habitudes et les modes de vie de la Suisse. Si tu viens en Suisse, tu fais comme les Suisses, c'est normal. Mais tu ne perds pas tes racines pour autant, tu restes ce que tu es. » (Sandra)

« C'est impressionnant de voir comme les enfants s'intègrent vite. Nous, on a encore besoin de nous retrouver entre nous afin de partager un peu de notre histoire commune. Les enfants ne se sentent pas concernés par le pays d'origine de leurs parents. J'aimerais bien leur transmettre quelques valeurs de ma culture et de mon pays, mais je crois qu'il faut se rendre à l'évidence, ça ne les intéresse pas, ils sont Suisses. » (Chan)

Tous les migrants interviewés se disent très attachés à leur commune et ne souhaitent pas déménager pour aller vivre ailleurs. Ils apprécient la qualité de vie, la multiculturalité et le dynamisme de Meyrin.

« Si je dois partir un jour de Meyrin, ce sera pour rentrer en Amérique du Sud uniquement. Je suis meyrinoise et j'y tiens. J'ai tout dans ma commune et je serais vraiment malheureuse si je devais partir de Meyrin. » (Sandra)

« Lorsque j'ai reçu le préavis favorable de la commune concernant ma demande de naturalisation, j'étais vraiment très contente. Ça m'a beaucoup aidé. C'est une sorte de reconnaissance. Tous mes efforts d'intégration étaient reconnus. » (Nadia)

« A Meyrin, il y a une grande diversité culturelle. C'est une fierté pour les autorités et pour les habitants je crois. Je suis arrivé à Meyrin il y a plus de 12 ans et je ne l'ai plus jamais quittée. C'est formidable ici. » (Etengo)

« Je suis arrivé par hasard à Meyrin. Mais maintenant, ça me plaît. Je suis bien ici et pour mes enfants, c'est bien aussi, il y a beaucoup de choses à Meyrin. Je remarque quand même une certaine détérioration de la commune depuis mon arrivée, mais ce n'est pas que de la faute des habitants, c'est aussi parce qu'on supprime les concierges et autres personnes qui assuraient le lien entre les habitants. » (Chan)

L'un des immigré parle de la cohabitation à Meyrin. Il ne pense pas qu'il y ait un véritable mélange entre les communautés.

« On vit côte à côte. On s'accepte, on se tolère, mais on ne se mélange pas encore. Je pense que c'est parce que la Suisse n'a pas assez de recul par rapport à l'immigration, c'est un jeune pays d'immigration. Alors, les gens ont encore de la méfiance par rapport aux étrangers. Il faut juste plus de temps pour que les gens aillent à la découverte de l'autre. » (Chan)

3.3.5. Intégration

Les vecteurs d'intégration que les individus interrogés mentionnent le plus fréquemment sont l'apprentissage de la langue, la participation aux activités de la commune, le bénévolat pour des associations, le respect des lois, l'exercice d'une activité lucrative, la faculté à pouvoir se mettre à la place de l'autre afin de le comprendre, etc. Il est intéressant de relever que cinq de ces vecteurs concernent des aspects liés à l'immigré contre un seul pour la société d'accueil. Ce n'est pas étonnant alors que pour une grande partie des migrants interviewés, l'intégration correspond à une assimilation, c'est-à-dire au gommage de ses particularismes culturels afin d'adopter ceux de la société d'accueil.

« S'intégrer, c'est essayer de faire la même chose que les gens font ici quoi. »
(Sandra)

De même, pour plusieurs d'entre-eux, l'intégration est perçue uniquement sous l'angle des efforts que doit fournir l'immigré.

« Si on est ici, on accepte tout d'ici. Et si on n'est pas content, il faut partir. Moi, je me suis mise dans la peau du peuple suisse et maintenant, je suis très bien intégrée. »
(Sandra)

« Je me sens bien intégré. J'ai de bonnes relations avec tout le monde. » (Fadil)

En revanche, pour une autre personne immigrée, cette façon de percevoir l'intégration est tout à fait erronée. Elle pense plutôt que l'intégration est un processus qui change les étrangers et les Suisses.

« Il y a une mentalité qui bloque l'intégration. C'est celle qui dit que nous, les Suisses, nous sommes le modèle et que vous, les étrangers, vous devez suivre ce modèle. Je ne suis pas d'accord avec ça. Nous avons aussi des aspects qui peuvent être exemplaires et que les Suisses pourraient nous emprunter. » (Chan)

Deux des personnes interviewées pensent aussi que l'intégration est un processus qui demande des efforts de la part de l'immigré et de la société d'accueil. A ce titre, ils pensent que la commune de Meyrin pourrait améliorer l'accueil qu'elle réserve à ses étrangers.

« Ce n'est pas facile quand on arrive ici, on est souvent isolé et on ne connaît rien. Les premiers pas de l'intégration se font souvent avec des personnes de sa communauté. Les nouveaux arrivés ont confiance en leurs compatriotes et nous, nous pouvons les aider car nous sommes déjà passés par là, nous savons ce qu'ils vivent. La commune devrait discuter régulièrement avec des représentants des communautés étrangères afin de voir, à travers nous, ce qu'elle peut faire pour aider ses habitants étrangers. » (Etengo)

« Mes parents m'ont toujours dit qu'il faut faire des efforts, être exemplaire et surtout, qu'on ne nous reproche rien. C'est grâce à ces préceptes que je me suis intégré ici. Mais l'accueil par les autorités suisses n'était pas très bon. On ne nous aidait pas, il fallait chercher les informations soi-même. Je me suis toujours débrouillé seul, je n'ai pas l'impression que le canton ou la commune nous aient aidés pour quoi que ce soit. » (Chan)

L'une des personnes interrogées pense que l'intégration dépend plus du caractère de la personne migrante que des possibilités offertes.

« Il y a des choses, beaucoup de choses, mais les gens ne s'y intéressent pas. Ils s'en fichent. Ça dépend du caractère de la personne ça. Si tu veux t'intégrer, il faut t'intéresser au pays et à la région où tu te trouves. » (Sandra)

Dans le même ordre d'idées, un autre migrant pense que l'intégration demande un investissement et du courage de la part de l'immigré car c'est beaucoup plus facile de rester avec des personnes de sa communauté.

Les enfants sont régulièrement cités comme étant un moyen d'intégration. A travers ses enfants, on va participer plus facilement à la vie communale et aux activités proposées par l'école. La création ou le renforcement de lieux de rencontres et de discussion est aussi un élément évoqué pour améliorer la connaissance de l'autre et couper court aux préjugés.

« Il faut des lieux où les gens puissent venir vider leur sac. Un peu comme au bistrot. C'est en parlant qu'on arrivera à stopper les préjugés. » (Etengo)

« De se connaître, on se respecte plus. Mais aujourd'hui, plus personne ne connaît plus personne. Rien qu'à l'échelle d'un immeuble ça se voit, et c'est pareil au niveau du quartier, de la région, du pays. Il faut arrêter de supprimer toutes les fonctions qui assuraient le lien entre les personnes : les concierges, le facteur, les bistrots. » (Chan)

3.3.6. Divers

L'un des aspects qui ressort fortement des témoignages recueillis est celui de la « galère » et de la « débrouillardise ». Les migrants sont des personnes qui, malgré leurs difficultés, se débrouillent toujours pour vivre – ou survivre parfois.

Il est intéressant de relever que certains immigrés tiennent un discours plutôt virulent à l'égard des étrangers et même de leur propre communauté.

« Il y a un discours contre les étrangers en ce moment en Suisse. Mais c'est normal, il y a trop d'étrangers maintenant. Quand je suis arrivée, il y avait très peu de latinos, maintenant il y en a énormément et qui ne sont pas franchement justes avec la Suisse. La Suisse, elle est tellement gentille, tellement humanitaire, qu'il y a des profiteurs. Il y a des latinos qui arrivent ici comme réfugiés alors qu'ils n'ont aucune raison d'être réfugiés. Ou qui se marient juste pour les papiers. Je n'accepte pas cela. Je ne tromperai jamais la Suisse. Tant que je suis apte à travailler, je travaillerai. Le problème, c'est que pour beaucoup de gens, ils mettent tous les étrangers dans le même panier. » (Sandra)

En revanche, pour plusieurs migrants, on trouve aussi une volonté d'aider et de soutenir les personnes de leur communauté, nouvellement arrivées ou en situation précaire. Ils passent alors par les associations communautaires ou vont directement à leur rencontre. Le fait d'être de la même région facilite les relations et la confiance et cette aide est précieuse pour l'intégration.

« J'ai beaucoup de liens avec des sans-papiers à Meyrin. Je suis une sorte d'assistante sociale pour eux. J'essaie de les aider du mieux que je peux parce que je sais ce que c'est que d'être sans-papiers. » (Sandra)

« J'essaie d'aider mes compatriotes à Meyrin. S'il y a des soucis de voisinage ou d'intégration, j'interviens et je fais un peu le médiateur. Il y a des familles isolées qui ne connaissent rien aux fonctionnements du système socioéconomique suisse. »
(Etengo)

Deux des migrants interviewés ont connu une médiatisation de leur situation particulière. Ils n'ont pas toujours bien vécu cette situation, mais ils reconnaissent que cela a été plutôt bénéfique pour eux.

« A partir de là, la presse s'est saisie de mon histoire. Ca a permis de faire bouger les choses. On a parlé de moi et j'ai reçu des témoignages de solidarité très fort. »
(Etengo)

Un des migrants parle de l'influence des cultures dans les processus d'intégration. D'origine asiatique, il explique que les valeurs de sa communauté sont la discrétion et la réserve. Etre extraverti n'est pas une qualité pour leur culture. Cette attitude est une force et une faiblesse pour l'intégration. Il évoque aussi la grande solitude des personnes étrangères âgées.

« Des fois c'est positif parce que on ne pose pas trop de problèmes sur la scène publique. Mais des fois, cela nous fait aussi du mal car on ne nous comprend pas. On nous prête des choses fausses comme de dire qu'on mange du chien, et personne ne répond à ces accusations. » (Chan)

« Pour mes parents, ça a été beaucoup plus dur de s'intégrer. Leur mission était de nous assurer un avenir, eux se sont mis entre parenthèses. Mais du coup, ils n'ont pas d'amis ici, ils sont assez isolés. Encore plus avec la vieillesse. » (Chan)

3.4. Présentation des Suisses interviewés

A nouveau, la présentation est sommaire et les prénoms ont été changés afin d'éviter toute reconnaissance des personnes interviewées.

Dario est né en Suisse et habite à Meyrin depuis un peu moins de dix ans. Il est marié et a deux jeunes enfants. Employé à la commune, il apprécie de vivre et de travailler à Meyrin, il ne souhaiterait pas s'installer ailleurs.

Maurice est né en Suisse et habite à Meyrin depuis plus de 30 ans. Il est marié et a un fils adulte qui habite lui aussi dans la commune. Il est retraité et actif dans plusieurs sociétés communales.

Marcel est né en Suisse et habite à Meyrin depuis plus de 30 ans. Il est marié et a deux enfants adultes. Au chômage depuis plusieurs années, il a renoncé aujourd'hui à l'idée de retrouver un emploi au vu son âge (62 ans).

Paul est né en Suisse et habite Meyrin depuis une vingtaine d'années. Il est marié et a un fils de 17 ans. Il exerce en tant qu'indépendant à Meyrin et est très actif au sein de la commune.

Julia⁶⁷ est mariée et elle a deux enfants adolescents. D'origine latino-américaine, elle est arrivée en Suisse à l'âge de 18 ans et a épousé son mari (suisse) peu après. Elle travaille à temps partiel et adore Meyrin où elle habite depuis 30 ans.

3.5. Les résultats des entretiens

Durant nos entretiens, nous avons interrogé les habitants sur les sujets suivants : cohabitation avec les étrangers au quotidien, évolution de la population étrangère à Meyrin, problèmes rencontrés, propositions d'amélioration de la situation, appréciation de la politique municipale en matière de migrations, vision de l'intégration des étrangers, etc. Nous allons à présent exposer les propos des Meyrinois interviewés par rapport à ces sujets. De la même manière que pour les entretiens avec les immigrés, nous avons décidé de ne pas retranscrire les entretiens tels quels, mais de restituer les aspects les plus intéressants selon les thématiques précitées.

Il est important de préciser que les éléments retenus ne représentent pas l'opinion de tous les individus interrogés, mais qu'ils révèlent plutôt un intérêt de la part des intervieweurs. De plus, il s'agit bien de propos restitués et non de nos opinions de chercheurs. Enfin, rappelons encore, à toutes fins utiles, que la restitution des propos que nous avons recueillis ne comporte aucun jugement de valeur de notre part.

⁶⁷ Julia n'est pas suisse par filiation, mais figure tout de même dans cette catégorie car nous l'avons appris tardivement et nous avons déjà terminé l'interview.

3.5.1. Evolution de la population étrangère à Meyrin

Les cinq personnes s'accordent pour dire que l'immigration a changé à Meyrin entre les années 50 et aujourd'hui. Au début, les Italiens, Espagnols et Portugais sont venus en Suisse pour travailler. Ils se sont bien intégrés et maintenant, ils ne veulent plus rentrer dans leur pays d'origine. Aujourd'hui par contre, il y a une grande hétérogénéité des nationalités et des motifs de venue en Suisse. Les étrangers proviennent de pays et de cultures plus lointaines.

« Dans les années 60, les gens venaient pour travailler, ils ne demandaient rien à personne. Aujourd'hui, ils viennent pour profiter du système, pas pour vivre tranquillement sans créer de problèmes. » (Maurice)

« Avec les nouvelles vagues d'immigration, l'intégration est plus difficile car les cultures et les mentalités sont très différentes de la nôtre. » (Dario)

3.5.2. Intégration des étrangers

Pour la majorité des individus interrogés, l'intégration correspond aux efforts d'adaptation que l'étranger réalise afin de respecter les habitudes culturelles en vigueur en Suisse.

« Quand on va dans un pays, on s'adapte. C'est tout. » (Maurice)

« L'intégration nécessite un investissement de la part de l'étranger. Ceux qui veulent s'intégrer y arrivent, mais ils doivent faire des efforts pour ça. » (Marcel)

Néanmoins, pour deux d'entre-eux, l'intégration passe plutôt par des efforts conjoints que les Suisses et les immigrés doivent entreprendre ensemble.

« Il faut faire des efforts des deux côtés. Souvent, quand il y a un problème, c'est juste une mésentente, un problème culturel ou linguistique. » (Julia)

« L'intégration passe par la rencontre. Il faut que les gens se connaissent plus, se rencontrent. » (Dario)

Enfin, l'intégration est aussi perçue à travers les générations.

« L'intégration se fait avec le temps. Et avec les enfants. Moi, mon fils, il ramène des copains des quatre coins du monde à la maison. Alors, ça fait réfléchir. Ils s'arrêtent pas à ça les mômes, sont moins cons que nous. » (Paul)

3.5.3. Cohabitation avec les étrangers au quotidien

Pour la quasi-totalité des individus interrogés, la cohabitation se passe bien. Ils avouent ne pas avoir beaucoup de liens avec les étrangers, mais cela ne leur pose

pas de problème. La forte proportion d'étrangers au sein de la commune est plutôt perçue comme une richesse.

« Evidemment qu'on est fier d'avoir autant d'étrangers. Sinon, faut pas venir vivre à Meyrin. C'est quand même ce qui fait l'originalité de la commune. » (Paul)

Pour quelques-uns, la cohabitation avec certaines communautés pose tout de même quelques problèmes, notamment avec les ressortissants des pays d'Ex-Yougoslavie et avec les personnes de religion musulmane.

« Les Kosovars, c'est vrai qu'ils ont du mal à s'intégrer. Et ils ont pas de respect pour les habitudes suisses, ils s'en foutent des fois. Et le gros problème, c'est avec leurs enfants. Ils savent pas éduquer leurs enfants, ils sont souvent laissés à eux-mêmes » (Dario)

« C'est vrai que c'est un peu plus dur avec les nouveaux immigrés, mais il faut être compréhensif, ils ont vécu des choses horribles. » (Paul)

« Le plus dangereux, ce sont les islamistes. Eux ils ne s'intègrent pas. Il n'y a pas de dialogue possible avec eux car ils veulent juste s'imposer et imposer leur religion ici. Et nous, on peut pas faire pareil chez eux sinon on se fait buter. » (Maurice)

Pour l'une des personnes interviewées, la cohabitation se passe bien, mais pourrait vite dégénérer.

« Il ne faut pas trop parler des étrangers ou publier des chiffres si on veut garder le calme. Ca se passe très bien à Meyrin tant qu'on laisse un peu de flou autour de ces questions. Dès qu'on dit, y a tant de pourcent d'étrangers, c'est la panique à bord. Alors mieux vaut ne pas trop en parler et tout va bien. » (Marcel)

Enfin, une seule personne évoque la différence entre ses impressions et la « vérité des urnes », pour reprendre ses termes.

« Tout va bien à Meyrin. Je trouve que la cohabitation se passe à merveille. Je suis fière d'habiter cette commune. Mais, faut dire quand même qu'on s'est pris une baffé aux votations ; quand il y a eu l'initiative communale pour le droit de vote aux étrangers il y a quelques années. J'étais sûre que ça passerait... Donc ça doit pas aller si bien que ça. Mais moi je vois pas que ça se passe mal. » (Julia)

3.5.4. Visions de la politique municipale en matière d'intégration des étrangers

D'une manière générale, les cinq personnes rencontrées trouvent que la commune est très active dans l'intégration des étrangers. Elles estiment qu'il n'y a pas besoin de faire plus, bien au contraire. Et surtout, elles ne souhaitent pas que la commune

entreprenne des actions uniquement pour les étrangers, elles pensent que cela accentuerait le problème.

« La commune a déjà fait beaucoup pour les étrangers. C'est bien, quoique un peu trop dirigé en faveur des albanais. Y a aussi d'autres communautés qui ont besoin d'aide. » (Marcel)

« Il ne faut pas que la commune crée des mesures spécifiques pour les étrangers. Ou alors elle crée des services pour tous. Sinon, y en a qui vont râler et ce serait normal. » (Paul)

Certains vont même plus loin en affirmant que la commune en fait trop pour les étrangers, et pour le social d'une manière générale.

« Ici, on aide trop les gens, on les prend par la main et on les aide pour tout. Alors, les étrangers viennent chez nous pour profiter du système, c'est clair. » (Dario)

« A Meyrin, on donne beaucoup trop d'argent pour le social. Et pas assez pour la sécurité. Y a qu'à voir le fric qu'on donne à certaines associations, on pourrait faire un poste de flic à Meyrin avec tout ce fric, et ça, ce serait vraiment utile aux habitants. » (Maurice)

Quelques personnes pensent que la commune ne fait pas assez d'efforts en matière d'accueil des étrangers.

« La commune doit jouer un rôle dans l'information qu'elle donne aux étrangers, mais ça s'arrête là. » (Marcel)

« L'accueil par la commune doit être amélioré. C'est pas facile de débarquer dans un nouvel endroit alors il faut vraiment accueillir chaleureusement les gens pour qu'ils se sentent tout de suite les bienvenus. » (Julia)

3.5.5. Problèmes rencontrés

D'une manière générale, les individus témoignent de peu de problèmes liés à la population étrangère. Ils se sentent presque tous en sécurité à Meyrin.

« Il n'y a pas de problèmes avec les étrangers. Il fait bon vivre à Meyrin. » (Dario)

« Je ne crois pas qu'il y ait des problèmes particuliers avec les étrangers. Meyrin est une grande ville mais qui vit par quartier alors c'est facile de créer des ambiances de village où tout le monde se connaît et se respecte. Bon, c'est vrai qu'il manque quelques lieux pour se rencontrer encore plus, genre des bancs. » (Julia)

L'un d'entre-eux ne partage pas du tout cette opinion. Il trouve que Meyrin est une ville dangereuse. Un autre a tendance à mélanger divers problèmes de source différente. Ces amalgames discréditent indirectement les étrangers.

« Depuis 1990, la criminalité a beaucoup augmenté à Meyrin. On est vraiment plus en sécurité. Le soir, après 21 heures, il n'y a plus personne dans les rues. Les gens ont peur. C'est depuis l'arrivée massive des musulmans. » (Maurice)

« Il n'y a pas de problèmes avec les étrangers à Meyrin. Plutôt avec les jeunes. Je sais pas si c'est des jeunes suisses ou pas, mais c'est vrai qu'ils ont pas toujours l'air d'être de chez nous. » (Marcel)

Un autre problème qui est revenu à plusieurs reprises est celui des frontaliers. Nous le mentionnons ici bien que nous ne nous sommes pas arrêtés sur cette problématique dans le cadre de cette recherche.

« Le plus gros problème, ça reste les frontaliers. Ils transitent tous par Meyrin, nous polluent l'air, prennent les places de parcs et piquent notre boulot. C'est un peu exagéré, ok, mais y a quand même du vrai. » (Marcel)

« Le problème principal, c'est la montée des tensions liée aux frontaliers. Les Meyrinois en ont marre et vu le taux de chômage à Genève, les interprétations scabreuses prennent vite de l'ampleur. » (Paul)

Enfin, l'une des personnes interrogées évoque la rancœur des anciens immigrés envers les nouveaux comme source de problème pour l'avenir.

« Y a quand même pas mal de tensions avec les étrangers. Et ça va pas aller en s'améliorant parce que les anciens immigrés sont fâchés contre les nouveaux. Ils trouvent que eux ont fait des efforts pour s'intégrer, pour être bien acceptés et que les nouveaux n'en font pas. Ils sont fâchés que les nouveaux ne s'intègrent pas parce que ça discrédite tous les étrangers, même les anciens. » (Dario)

3.5.6. Idées et propositions pour l'avenir

L'idée la plus fréquemment évoquée est celle de l'intégration via les associations. En effet, plusieurs personnes nous ont expliqué que l'un des moyens pour rencontrer du monde et pour s'investir au sein de la commune est de devenir membre d'une association. Cela permet de créer un réseau et d'être reconnu comme partie intégrante de la commune.

« Lorsqu'on arrive dans un pays qu'on ne connaît pas, c'est bien de s'inscrire dans une association, ça permet de rencontrer des gens et de mieux comprendre les habitudes du pays. En plus, on se rend utile ! » (Marcel)

« L'intégration passe par l'implication de la personne au sein de la commune et le moyen le plus simple d'y arriver est d'adhérer à une association. On se crée ainsi un réseau d'entraide très efficace. » (Julia)

« Les sociétés communales devraient s'ouvrir un peu plus aux étrangers. Peut-être que la commune devrait leur attribuer des subventions en ce sens car il s'agit là d'une mesure simple, rapide et sûrement efficace. En se mêlant aux Suisses, les étrangers jouiront de la meilleure intégration possible. » (Maurice)

Un autre aspect qui revient fréquemment est celui de l'accueil. La quasi-totalité des personnes interrogées a évoqué l'idée qu'un meilleur accueil devrait être réservé aux nouveaux habitants, notamment étrangers.

« La commune doit accueillir un peu mieux les nouvelles personnes qui arrivent. D'autant plus si elles ne parlent pas le français ou qu'elles ont des problèmes. Il faut qu'elles puissent se sentir les bienvenues. » (Julia)

« On pourrait donner des réunions d'information aux étrangers sur les habitudes de vie ici. On leur expliquerait les fonctionnements chez nous, des règles basiques jusqu'à nos valeurs profondes. Le tri des déchets, le tapage nocturne, les droits des femmes, l'éducation des enfants... » (Dario)

Un seul d'entre eux évoque des mesures sécuritaires et financières comme solutions aux problèmes migratoires.

« Il faut une sécurité plus accrue avec des caméras et plus de patrouilles. Il faudrait même ouvrir un poste de police à Meyrin, mais là ça dépend pas que de la commune. Et il faudrait renvoyer les étrangers qui commettent des délits. Y a pas de raisons qu'ils viennent ici pour mettre le bordel. Et puis, si on ne donnait pas autant d'argent aux étrangers, je suis sûr qu'ils seraient moins nombreux à venir. » (Maurice)

3.6. Stratégies personnelles des cinq personnes migrantes

Avant d'exposer les principaux résultats liés à nos entretiens, arrêtons-nous un instant sur les stratégies individuelles que les immigrants développent en vue de s'intégrer dans leur nouvel environnement social.

Les cinq personnes migrantes que nous avons interviewés peuvent être considérées comme bien intégrées, selon les critères d'Isabel Taboada Léonetti. (*Intégration et exclusion*, 1994).

L'auteure parle d'intégration réussie lorsque la personne est parfaitement insérée dans les trois dimensions principales de la société: la dimension économique, la dimension sociale et la dimension symbolique. Elle explique, en effet, que le résultat du processus d'intégration peut revêtir différentes formes, allant de l'exclusion à l'intégration, selon le degré d'insertion des individus dans ces trois dimensions sociétales. L'intégration dans la dimension économique correspond à l'exercice d'une activité lucrative et à l'accès aux ressources financières. L'intégration dans la dimension sociale se réfère à l'existence de liens sociaux permettant l'entraide, le soutien et l'échange d'informations ou de services. L'intégration dans la dimension symbolique concorde avec la reconnaissance des normes et valeurs de la société d'installation.

Nos cinq immigrés meyrinois sont intégrés dans ces trois sphères, bien que de manière différente. Certains sont mieux intégrés dans la dimension économique, d'autres dans la dimension sociale et d'autres encore dans la dimension symbolique. Néanmoins, ces plus ou moins bonnes insertions semblent se compléter parfaitement ; la personne qui ne dispose pas d'une très bonne intégration économique se révèle être particulièrement bien intégrée socialement et l'inverse se vérifie également. Cependant, un minimum d'insertion dans les trois sphères s'avère nécessaire pour parler d'intégration dans son ensemble.

3.6.1. Stratégies personnelles d'intégration

Sur quelles ressources les migrants interviewés se sont-ils appuyés pour atteindre cette intégration ? Quelles sont les stratégies qu'ils ont su mettre en place ?

Tout d'abord, rappelons que l'objectif de ces stratégies est la reconnaissance de son existence au sein du système social. Selon Kastorsztein (*Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités*, 1990), les individus développent des stratégies ayant pour objectif d'affirmer leur appartenance à ce système ou de prouver leur volonté d'intégration. Ces stratégies peuvent être de trois types : la conformisation, l'anonymat ou l'assimilation. Selon notre interprétation des récits de vie, deux immigrés suivraient clairement des stratégies d'assimilation (ils tentent de s'assimiler complètement à la population locale), deux autres des stratégies d'anonymat (ils essaient de ne pas trop s'exposer sur la scène publique) et le dernier se caractériserait par des stratégies de conformisation (il fait en sorte de

correspondre à ce que la société d'accueil attend de lui, mais sans renier, au fond de lui, ses valeurs culturelles propres).

Selon Isabel Taboada Léonetti (*Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue*, 1990), les stratégies d'intégration remplissent également d'autres finalités utiles à l'immigré. Elle en définit sept :

- *la visibilité* : chaque individu ou groupe a besoin de la reconnaissance de son existence par les autres acteurs d'une relation ;
- *l'assimilation* : chaque individu a besoin de se sentir appartenir à un groupe social, de pouvoir s'identifier à lui ;
- *la différenciation* : chaque individu, à l'opposé, a besoin de définir les groupes sociaux auxquels il n'appartient pas afin de prendre conscience d'appartenir à une identité collective particulière ;
- *la valorisation* : chaque individu a besoin de se sentir aimé et apprécié, au sein de son groupe social mais aussi au sein de la société dans son ensemble ;
- *la temporalité* : chaque individu a besoin de connaître et de valoriser son passé, ses racines et ses origines (mythes), et de se projeter dans l'avenir ;
- *les intérêts sociaux* : chaque individu recherche les situations avantageuses pour lui ;
- *les bénéfices psychologiques* : chaque individu a besoin d'une stabilité psychologique, il peut rechercher à s'affirmer ou à se déculpabiliser.

Bien évidemment, l'acteur poursuit souvent plusieurs finalités en même temps. En ce qui concerne les immigrés, le besoin de valorisation est quasiment toujours présent, tout comme celui de temporalité. Il peut arriver parfois que les finalités poursuivies soient contradictoires.

Les migrants participant à cette recherche semblent poursuivre des buts de valorisation, de temporalité, de visibilité et d'intérêts sociaux. Ils poursuivent aussi des finalités d'assimilation et de différenciation relativement claires, ils savent à quel groupe social et culturel ils appartiennent ainsi que celui qu'ils valorisent.

H. Malewska Peyre (*Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires*, 1990) explique que l'une des stratégies d'intégration les plus fréquentes

est la *stratégie d'assimilation*. Elle consiste à ressembler un maximum, physiquement et culturellement, aux nationaux en supprimant ses différences et en renonçant à son identité originelle. Cette stratégie nécessite toutefois une identité solide car elle peut créer des conflits avec la communauté d'origine et même des ruptures familiales. L'individu doit se reconstruire une identité avec de nouvelles rationalisations afin de soulager l'angoisse et la culpabilité qui en résultent. Parmi les personnes interviewées, l'une d'entre-elles nous semble suivre exactement cette stratégie.

A l'opposé, la *stratégie de revalorisation de sa singularité* repose sur la mise en valeur (et parfois même sur la revendication) de sa spécificité. Cette stratégie vise à préserver sa culture et sa nationalité d'origine en insistant sur les richesses qu'elles comportent. Elle peut tendre parfois à l'idéalisation de son groupe et à la critique de la société occidentale, mais vise plus souvent l'égalité, la dignité et le respect réciproque. L'un des migrants interrogés poursuit, selon nous, cette stratégie.

Il existe, bien entendu, beaucoup de stratégies intermédiaires entre ces deux extrêmes. Les trois autres immigrants interviewés se situent entre ces deux pôles.

3.7. Synthèse des points forts

Avant de conclure, reprenons brièvement les principaux constats qui ressortent de nos dix entretiens.

- L'intégration est un processus qui nécessite du temps. Les difficultés sont toujours plus grandes au moment de l'arrivée en Suisse qu'après quelques années. Il faut laisser du temps aux individus afin qu'ils s'adaptent à leur nouvelle vie.
- L'immigration est fortement liée à des événements douloureux et génère beaucoup de souffrance, particulièrement dans les premiers temps et en situation de demande d'asile.
- Deux perceptions de l'intégration s'affrontent : l'une par assimilation à la communauté majoritaire et l'autre par reconnaissance des diversités culturelles et adaptation mutuelle.

- La population étrangère, à Meyrin comme ailleurs, a beaucoup évolué ces dernières années. L'hétérogénéité des personnes et des parcours est frappante.
- L'attachement des habitants à leur commune est particulièrement marquée. De même qu'à la Suisse en général.
- Les personnes manifestent un grand besoin de s'exprimer. Les gens ont besoin de parler, d'exposer leurs sentiments, de raconter leurs parcours.
- La plus grande source de discriminations est l'accès à l'emploi. Les étrangers occupent en majorité les postes les moins valorisés ou les plus précaires.
- On constate un consensus sur les efforts communaux à fournir en matière d'accueil des immigrés.
- La participation aux activités du quartier ou de la commune ainsi que le bénévolat associatif semblent répondre à divers problèmes évoqués par les immigrés (besoin de se sentir utile, de s'occuper, de rendre service).
- Les gens ne souhaitent pas de mesures spécifiques pour les étrangers. Les risques de stigmatisation, d'injustice et de jalousie sont trop nombreux.
- La cohabitation se passe bien, mais il n'y pas de véritable mélange entre les communautés étrangères. Les échanges sont relativement limités entre les différentes communautés culturelles, excepté pour les enfants et adolescents (et excepté aussi pour une petite partie des habitants actifs dans le réseau associatif) et plusieurs préjugés subsistent.
- Il existe un discours très âpre chez certains anciens immigrés par rapport aux nouveaux venus.
- Une minorité de personnes éprouve un sentiment d'insécurité qui discrédite indirectement les étrangers.

- Il existe un léger discours xénophobe envers deux catégories spécifiques : les musulmans et les ressortissants des pays de l'Est.

3.8. Synthèse générale et pistes de réflexion

Maintenant que nous avons étudié les possibilités d'intégration offertes par la commune et les acteurs publics (cf. III. 2), que nous avons analysé les différentes stratégies personnelles élaborées par les migrants (cf. III. 3.6), que nous avons mis en valeur les principaux constats relatifs à l'immigration (cf. I. 2) et que nous avons dévoilé le quotidien des Meyrinois quant à la cohabitation multiculturelle au sein de la commune (cf. III. 5), voyons quels sont les résultats qui ressortent de cette recherche ainsi que les propositions envisageables.

3.8.1. Intégration réussie

D'une manière générale, nous pouvons affirmer que l'intégration des étrangers est plutôt bonne à Meyrin. Elle est même excellente en ce qui concerne les immigrés les plus anciens. En effet, plus les personnes sont établies en Suisse depuis longtemps, plus leurs caractéristiques sociologiques tendent à être similaires à celles des Suisses (même niveau de formation, même revenu). Pour ce qui est des immigrés plus récemment arrivés, on remarque des différences plus marquées. Toutefois, on sait que l'intégration nécessite du temps. C'est pourquoi, il importe de ne pas s'alarmer, les causes de cette « moins bonne intégration » ne sont pas forcément liées à l'hétérogénéité des origines et cultures des nouveaux migrants.

3.8.2. Cohabitation sans échanges

La cohabitation multiculturelle, chère à Meyrin, semble se poursuivre dans l'harmonie. Les Meyrinois perçoivent encore cette caractéristique comme une richesse et ils relèvent, pour la plupart, que la qualité de vie est toujours bonne à Meyrin. Néanmoins, une minorité de personnes ressent un sentiment d'insécurité lié, entre autre chose, à la présence étrangère. Ce sentiment, bien que minoritaire et pas forcément justifié dans les faits, est à prendre au sérieux afin que la situation ne s'aggrave pas. En outre, la cohabitation entre les différentes communautés

meyrinoises semble se vivre dans l'indifférence. Toutefois, il est à noter que ce constat n'est pas directement lié à l'aspect culturel ; il caractérise plutôt une tendance propre aux sociétés occidentales à notre époque. L'individualisme est de rigueur et le « chacun chez soi, chacun pour soi » fonctionne à merveille.

3.8.3. Autres résultats

a) Perception de l'intégration

L'intégration est encore perçue par un grand nombre de personnes comme un processus unilatéral de remplacement des habitudes culturelles d'origine au profit de celles en vigueur en Suisse. Il serait donc temps de changer les mentalités à ce sujet afin que l'immigré puisse évoluer sereinement avec ses deux codes culturels distincts.

b) Politique non-discriminatoire

La politique non-discriminatoire menée par les services de l'administration publique est une politique qui semble bien fonctionner. D'ailleurs, personne ne souhaite l'instauration de mesures spécifiquement adressées aux étrangers, par peur de la stigmatisation, par jalousie ou par justice. Cependant, l'administration publique doit veiller à ce que cette politique d'égalité des chances soit réellement effective.

c) Accueil

L'accueil des immigrés par la commune pourrait certainement être amélioré. On sait que l'arrivée dans un pays, une région ou un quartier, est une étape primordiale du processus d'intégration. D'ailleurs, les deux parties ont tout à gagner d'un accueil chaleureux et efficace. Il permettrait à l'immigré de réduire ses souffrances et ses inquiétudes et il éviterait à la commune d'intervenir en aval. L'une des mesures à envisager est celle de la traduction des informations particulièrement utiles dans plusieurs langues. Ceci permettrait d'assurer leur accessibilité et leur compréhension par le plus grand nombre.

Les élus politiques, qui souhaitent *encourager activement l'intégration des immigrés*, ont donc une carte à jouer au niveau de l'accueil. Un certain nombre d'actions peuvent certainement être mises en place à moindre coût. Parmi les propositions suggérées lors des entretiens, l'idée d'un système de « coaching » est revenue

plusieurs fois. Il s'agit de faire un tandem entre une famille arrivante et une famille établie à Meyrin depuis plus longtemps afin de s'entraider.

d) Manque de coordination

Un manque de liens et de coordination entre les divers professionnels qui travaillent avec la population immigrée (CASS, ASM, travailleurs sociaux, associations) a été évoquée à plusieurs reprises. Des rencontres ponctuelles entre ces services complémentaires permettraient de connaître les activités des uns et des autres et d'apprendre de nouvelles manières de fonctionner.

Certaines associations regrettent le peu de soutien de la commune dans l'élaboration de leurs envies et projets. Toutefois, à la décharge de la commune, il nous faut préciser que celle-ci n'est pas toujours au fait de leurs idées et que les associations devraient également mieux les communiquer aux autorités.

e) Emploi

L'emploi reste le plus gros problème évoqué par les migrants. La discrimination et les différences Suisses-étrangers y sont encore très marquées. Sans créer des mesures spécifiques, il serait peut-être judicieux d'entamer une réflexion profonde sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la non-discrimination des personnes face à l'emploi.

f) Discours virulents de certains anciens immigrés à l'égard des nouveaux

L'âpreté de certains discours « anti-étrangers » tenus par d'anciens étrangers eux-mêmes nous a beaucoup interpellé. Il est vrai que les étrangers d'hier ne sont pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui, mais cela ne suffit pas à expliquer la virulence de certains propos. La peur d'être discrédité ou de perdre sa reconnaissance sociale semble être à l'origine de cette vision très négative des anciens sur les nouveaux migrants. De même, l'amertume liée aux efforts peu reconnus d'intégration et de construction de la cité par les premiers arrivants semble jouer un rôle. Nous pourrions peut-être réfléchir au moyen de reconnaître l'investissement et le travail menés par les pionniers tout en donnant de la visibilité aux efforts fournis par les nouveaux, afin que les deux générations arrivent à mieux se comprendre.

g) Manque de lieux d'échange et de dialogue

La plupart des personnes rencontrées était ravie d'avoir l'opportunité de s'exprimer sur le sujet des migrations sans être jugée et/ou de témoigner de son parcours personnel. Ceci nous incite à affirmer qu'il faudrait encourager le dialogue et la confrontation d'idées sur ce genre de thématiques. Les individus ont besoin de s'exprimer et d'être reconnus dans leurs propos et leur histoire. Il serait utile à la commune de réfléchir aux moyens de renforcer les espaces de paroles libres et d'encourager les échanges sur les questions des migrations. Dans le même ordre d'idées, le succès de CEFAM s'explique, en partie, par la force de son « caractère humain » puisque beaucoup de ses usagères nous ont avoué s'y rendre tant pour l'apprentissage du français que pour la convivialité et l'échange qu'elles trouvent en ce lieu.

h) Deux groupes discriminés

Enfin, deux groupes culturels distincts semblent cristalliser tous les sentiments xénophobes entendus : la communauté musulmane et les ressortissants des pays de l'Ex-Yougoslavie. Cet aspect n'est pas une spécificité meyrinoise. Il s'agit plutôt d'une tendance cantonale, voire nationale et internationale. Toutefois, une réflexion au niveau municipal ne pourrait être qu'une bonne chose dans l'idée d'entamer le dialogue avec toutes les personnes concernées.

3.8.4. Action communautaire de proximité

Au vu de ses résultats, la conclusion suivante nous semble inévitable : l'intégration des étrangers nous révèle en fait une problématique plus générale de perte du lien social. En effet, à part pour une petite minorité clairement xénophobe, le sentiment « anti-étrangers » provient plutôt d'une méconnaissance de l'Autre et d'un amalgame général lié aux incivilités. **L'une des solutions envisageables est donc de renforcer l'approche communautaire de proximité. Celle-ci vise à recréer du lien social entre les habitants d'un quartier afin d'améliorer la qualité de vie de chacun en les faisant participer à l'émergence de projets (les actions ne viennent pas « d'en haut »). L'objectif de l'action communautaire est de promouvoir le bien-être social pour l'ensemble de la population en s'appuyant sur la participation des réseaux existants ou en stimulant leur émergence.**

L'approche communautaire est intéressante car les projets d'intégration actuels sont souvent pensés par ceux qui veulent aider et non par les personnes directement concernées. Le pari du communautaire est justement de faire l'inverse ! Mais pour cela, il faut du temps car l'action communautaire consiste à avancer à petits pas dans la continuité.

Cette approche nous semble particulièrement adéquate à Meyrin pour trois raisons :

- Meyrin dispose déjà d'un important réseau associatif sur lequel s'appuyer ;
- les personnes rencontrées avaient beaucoup de projets et d'idées, mais pas forcément l'énergie et le temps de les concrétiser ;
- l'approche communautaire correspond parfaitement à la politique de non-discrimination menée par les services de l'administration publique puisqu'elle s'adresse à tous les habitants et pas qu'aux étrangers.

Dans le même ordre d'idée, la commune pourrait envisager la création d'un poste de travail de « délégué à l'intégration » comme il en existe dans d'autres communes. Une personne responsable d'assurer et de coordonner les différentes actions d'intégration mises en place par une approche communautaire de proximité au sein de la commune.

IV. CONCLUSION

Le présent rapport constitue un état des lieux de l'intégration et de la cohabitation multiculturelle à Meyrin.

Dans sa première partie, nous avons d'abord examiné les phénomènes complexes de l'immigration et de l'intégration. Traiter de l'intégration des étrangers sous l'angle de « la sociologie de l'action » nous a permis de replacer l'individu au centre de l'analyse. L'intégration, sous l'angle constructiviste présentée par Altay Manço, s'étudie en tant que processus dynamique mettant en jeu divers éléments. L'accent est mis sur l'intentionnalité de l'acteur, mais aussi sur la réciprocité, la multidimensionnalité et la temporalité du processus, ainsi que sur l'influence des lois en vigueur et des sentiments d'acceptation ou de rejet de la part de la population locale. L'analyse de l'intégration implique d'étudier ces divers aspects pour un individu ou un groupe donné afin de découvrir la forme d'intégration particulière qu'il élabore. L'intégration est donc un processus que tout un chacun élabore, mais son étude à travers les groupes migrants révèle plus facilement les mécanismes qui s'y jouent. « En suivant une certaine logique de l'acteur social, on peut donc se représenter "l'immigré" comme un agent doué de stratégies plus ou moins formalisées, porteur d'une rationalité propre, interagissant avec un milieu qui lui est étranger, en vue d'objectifs personnels ou collectifs, compte tenu, bien entendu, d'une certaine détermination socio-économique et historique. Cette représentation met l'acteur au cœur du processus d'intégration : ses potentialités socioculturelles, ses motivations psychologiques et ses intérêts économiques induisent le pouvoir d'innover. »⁶⁸ « Toutefois, il importe de prendre en considération la réalité humaine de la migration dans sa globalité. Cette dernière n'est le plus souvent pas un heureux événement. Souvent, la migration n'est pas un choix. Elle est induite soit par une situation économique précaire, soit par l'existence de menaces pour l'intégrité corporelle ou physique. Lorsqu'elle n'est pas pleinement choisie, elle est vécue comme un déracinement, une perte de repères. Participer à la vie économique et sociale peut alors s'avérer difficile. »⁶⁹

⁶⁸ Manço A., *Intégration et identité...*, op. cit., p. 74.

⁶⁹ Metin Türker I. (sur mandat du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève), *Intégration des étrangers à Genève...*, op. cit., p. 3.

Cette conception de l'intégration montre que les responsabilités sont partagées. En effet, la société d'accueil peut mettre en place plusieurs mesures facilitant l'intégration des étrangers, un investissement en ce sens de la part de l'immigré reste néanmoins obligatoire. A l'inverse, la volonté de l'étranger à s'intégrer ne suffit pas, à elle seule, pour réussir. La commune (tout comme le canton et le pays) doit donc établir un environnement propice à l'intégration et les immigrés se doivent d'utiliser leurs ressources personnelles pour atteindre ce but. La force de l'approche constructiviste réside dans le fait qu'elle implique un processus bilatéral ; l'intégration demande l'intervention tant de l'immigré que de la population d'accueil. Il est donc important d'analyser le « comportement » de ces deux acteurs.

Nous avons étudié ensuite la situation propre à la commune de Meyrin. Nous avons constaté que les statistiques meyrinoises donnaient des tendances largement similaires à celles de l'ensemble du canton, excepté pour le taux de population étrangère ainsi que pour celui des fonctionnaires internationaux – des taux très supérieurs aux moyennes cantonales.

L'an passé, la proportion d'étrangers par rapport à l'ensemble de la population résidente de Meyrin était de 44%, un chiffre relativement stable depuis plusieurs années. En chiffres absolus, cela représente environ 9'000 étrangers pour une population totale avoisinant les 20'600 habitants. Parmi cette population étrangère, l'on comptait fin 2006 : 57% de personnes ayant un permis C, 13% un permis B, 20% un permis Ci (fonctionnaires internationaux) et 4% un permis N ou F (domaine de l'asile). La majorité des étrangers de Meyrin correspond donc à des personnes établies depuis plusieurs années en Suisse (57% de permis C). Le nombre de fonctionnaires internationaux est particulièrement élevé (20%), ceci étant probablement lié à la proximité du CERN. Enfin, les personnes relevant du domaine de l'asile représentent une minorité d'étrangers à Meyrin, comme partout en Suisse. Au niveau de l'origine des immigrés, notons que la première communauté étrangère est la portugaise (22% des étrangers), suivi de l'italienne (13%) et de l'espagnole (9%). Vient ensuite la communauté française (8%) et celle des pays d'Ex-Yougoslavie (7%).

Dans la seconde partie du rapport, nous avons interviewé différents acteurs de la cité meyrinoise ainsi que des habitants afin d'appréhender l'intégration des immigrés telle

que les habitants la perçoivent et la vivent. En leur laissant directement la parole, nous souhaitons comprendre leur vécu et leur réalité afin de mettre en évidence la situation meyrinoise quant aux processus d'intégration. Les témoignages étudiés ont révélé une grande hétérogénéité des trajectoires individuelles face à l'intégration. Malgré leur situation commune, l'intégration des personnes interviewées prend différentes formes car leur conception de l'intégration, leur histoire passée, leurs projets d'avenir, leurs ressources, leurs objectifs et leurs choix sont différents. Toutefois, les témoignages ont également permis de dégager un certain nombre de points communs, ce qui atteste de l'influence non négligeable de la situation d'immigré.

L'immigration engendre diverses difficultés, notamment des problèmes identitaires. En effet, la présence d'un nouvel environnement, autre que celui dans lequel s'est élaborée la socialisation, engendre d'importants conflits entre les normes et valeurs des deux codes culturels en présence (celui du pays d'origine et celui du pays d'installation). L'une des préoccupations majeures de la psychologie culturelle, ces dernières années, a été de comprendre les effets de l'immigration sur le psychisme et l'identité des personnes immigrées. En effet, « dès lors, on doit se poser la question suivante : s'il est vrai, d'une part, que quitter son cadre culturel d'origine constitue une expérience fortement traumatisante pour un psychisme, et s'il est incontestable, d'autre part, qu'il y a difficulté extrême pour chaque immigré à préserver son identité psychique originelle dans un environnement culturel qui lui est fortement étranger, à quelles conditions la majorité d'entre-eux parvient-elle, toutefois, à ne pas sombrer dans la folie ? »⁷⁰

La solution semble bien être l'intégration, c'est-à-dire la capacité de se créer une nouvelle identité composée d'éléments des deux cultures en présence. Alain Moreau développe l'idée de « culture de l'entre-deux » (*Culture de l'entre-deux et adaptation psychique des migrants*, 1999) pour expliquer cela. Selon lui, lorsqu'un individu issu d'une certaine culture d'origine est confronté à une autre culture (celle du pays d'installation), il en élabore une troisième : celle de « l'entre-deux ». Cette dernière ne signifie pas que les immigrés vivent entre deux cultures. Au contraire, il s'agit bien d'une nouvelle culture produite à partir des deux autres. La culture de « l'entre-

⁷⁰ Ibid., p. 248.

deux » est constituée de plusieurs éléments culturels : ceux de la culture d'origine préservés tels quels, ceux empruntés tels quels à la culture d'installation et ceux créés par la combinaison des deux cultures (éléments des deux cultures transformés et remodelés dans le contexte de l'immigration). Cette culture de « l'entre-deux » permet aux immigrés de conserver un certain équilibre psychique, indispensable à leur intégration psychosociale. Cependant, cet équilibre reste extrêmement fragile et transitoire car des éléments contradictoires coexistent au sein de la culture de l' « entre-deux » et le remettent constamment en question.

Les facteurs explicatifs de l'intégration sont nombreux. Il y a bien sûr les « facteurs habituels » de l'intégration (la maîtrise de la langue locale, l'exercice d'une activité lucrative, la durée du séjour, etc.) qui jouent un rôle dans le processus d'intégration. Cependant, notre approche a montré que ces facteurs influençaient surtout la forme et le degré d'intégration de la personne. « Le terme d'intégration, tant médiatisé aujourd'hui, ne doit pas être assimilé à la connaissance d'une langue parlée en Suisse et à la pratique d'en emploi rémunéré, comme tendent à la penser les autorités fédérales. »⁷¹ En effet, l' « approche par l'individu » a montré d'autres facteurs particulièrement importants dans la réussite ou l'échec du processus d'intégration. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer la présence ou non d'un projet migratoire, de perspectives d'avenir ainsi que la perception d'une amélioration de sa situation et le sentiment d'être accepté ou non.

En ce qui concerne les résultats de cette recherche pour la commune de Meyrin, nous pouvons relever que, d'une manière générale, l'intégration des étrangers est bonne à Meyrin. Elle est même excellente pour les immigrés les plus anciens, ce qui révèle que l'intégration est fortement corrélée à l'aspect temporel. L'intégration semble un peu moins réussie pour les immigrés plus récemment arrivés, mais les raisons de ce constat sont difficiles à analyser. Bien entendu, l'intégration est un processus qui prend du temps, mais la situation actuelle est différente d'il y a 20 ans (origine et culture plus éloignées, climat sociopolitique plus hostile aux étrangers) et cela influence vraisemblablement les processus d'intégration.

⁷¹ Egui P., « La langue et le travail ne sont que deux pétales de la fleur » in *Voix d'Exils*, N°29, 2007, p.11.

Quant à la cohabitation entre tous les habitants, elle semble harmonieuse. La majorité des habitants se sentent bien dans leur commune et perçoivent la multiculturalité comme une richesse. Toutefois, cette cohabitation se vit dans une certaine indifférence – qui n’a vraisemblablement pas de lien direct avec la nationalité, mais qui semble plutôt une évolution globale des sociétés occidentales. De manière plus détaillée, voici les constats les plus importants que révèlent la recherche :

- a) Au niveau politique, il y a une reconnaissance de l’identité multiculturelle meyrinoise, mais une absence de promotion concrète.
- b) L’Administration publique assure la politique d’intégration de Conseil administratif, basée sur la non-discrimination et l’accessibilité des services et activités à tous. Il n’y a pas de mesures spécifiques pour les étrangers mais une volonté d’égalité des chances et d’ouverture à tous.
- c) Les échanges sont relativement limités entre les différentes communautés culturelles, exceptés pour les enfants et adolescents (excepté aussi pour une petite partie des habitants actifs dans le réseau associatif).
- d) Une minorité de personnes éprouve un sentiment d’insécurité qui discrédite indirectement les étrangers.
- e) Pour plusieurs personnes – notamment des anciens immigrés naturalisés aujourd’hui – l’intégration est perçue comme une « assimilation » (perte des caractères distinctifs) qui demande des efforts uniquement de la part de l’immigré.
- f) Il existe un léger discours xénophobe envers deux catégories spécifiques : les musulmans et les ressortissants des pays de l’Est. Ce discours n’a toutefois pas pour cible les musulmans ou les ressortissants des pays de l’Est habitant Meyrin, mais concerne ces deux groupes d’une manière plus générale.

Nous pouvons déduire de ces éléments que l’intégration des étrangers n’est pas particulièrement problématique en soi, elle révèle plutôt une situation plus générale de perte du lien social. L’une des solutions envisageable pourrait être de renforcer *l’approche communautaire de proximité*. Celle-ci vise, en effet, à recréer du lien social entre les habitants du quartier afin d’améliorer la qualité de vie de tous en facilitant leur conception et mise en œuvre d’actions utiles à faire évoluer positivement leur environnement.

Bien évidemment, d'autres solutions peuvent être imaginées. Parmi elles, nous nous permettons d'en suggérer encore quelques unes ici :

- a) Au niveau de l'accès aux informations, la mairie pourrait fournir plus de documents en plusieurs langues.
- b) Au niveau de l'accueil, un système de « coaching » pourrait être mis en place : un jumelage entre la famille arrivante et une famille établie à Meyrin depuis plus longtemps.
- c) Au niveau de la cohabitation, il serait utile de renforcer les lieux de socialisation informelle afin de stimuler les rencontres et les discussions. Il faut souvent trouver des prétextes pour que les gens se rencontrent et communiquent.
- d) Au niveau de l'Administration publique, il serait certainement bénéfique d'améliorer les liens entre les divers professionnels qui travaillent en lien avec la population immigrée (CASS, ASM, travailleurs sociaux, éducateurs, associations). Notons que plusieurs démarches ont déjà été introduites dans ce sens.

En conclusion, rappelons que « l'intégration est un processus à deux sens impliquant un effort d'adaptation tant de la part de l'immigré que de la société d'accueil. »⁷² Or, cet effort, bien que déjà passablement accompli par la commune de Meyrin, pourrait être amélioré. Les autorités publiques ont encore un grand travail à réaliser pour parfaire l'intégration des immigrés. Mais surtout, il est primordial que Meyrin mette tout en œuvre pour modifier la perception négative d'une partie de la population face à certains groupes d'immigrés. Ces derniers apportent une contribution indéniable à la commune, tant au niveau économique que social et culturel. Il reste néanmoins à convaincre une partie de la population de leurs apports. « Il faudrait faire clairement prendre conscience que leur contribution est souvent source d'emploi et de croissance économique, qu'ils adhèrent au contrat social de la même façon exactement que les nationaux et qu'ils apportent un élan nouveau et essentiel à la culture des communautés d'accueil dont ils font partie. »⁷³ Une conception positive de la présence d'étrangers sur le territoire meyrinois, partagée par la majorité de la

⁷² Comité économique et social européen (CESE), *Immigration, asile et intégration sociale*, op. cit., p. 15.

⁷³ Ibid., p. 16.

population, est nécessaire pour leur permettre de s'intégrer positivement. Les autorités publiques et la société civile doivent donc agir dans le sens d'une revalorisation des diverses catégories d'étrangers. Ce travail de longue haleine requiert la constitution d'un dialogue profond entre tous les acteurs concernés et l'instauration de véritables actions d'information et de sensibilisation à la population. « La participation active des responsables politiques, des partenaires sociaux, des acteurs régionaux et locaux ainsi que d'autres organisations concernées, telles que les organisations non gouvernementales et les associations d'immigrés, sans oublier les médias, tant au niveau national qu'europpéen, est essentielle pour le succès d'une politique communautaire d'immigration et la réalisation de ses objectifs. »⁷⁴

Enfin, il est important de rappeler que l'immigration n'existe pas sans son corollaire : l'émigration. « On ne peut faire une sociologie de l'immigration sans esquisser, en même temps et du même coup, une sociologie de l'émigration ; immigration ici et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité, elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre. »⁷⁵ Sayad regrette, en effet, que la plupart des études sur les phénomènes migratoires abordent cette question à travers la problématique, plus ou moins explicite, de l'adaptation des immigrants à la société d'accueil et qu'elles ne prennent pas en considération les aspects liés à l'émigration. Force est de constater que cette recherche ne fait pas exception à la règle : « traiter de l'intégration revient à se placer du point de vue des sociétés d'accueil. »⁷⁶ Toutefois, nous avons pleinement conscience de la vue partielle et ethnocentrique qu'implique notre travail et, même si nous n'abordons ici aucun élément du phénomène d'émigration, nous nous sommes longtemps interrogés sur ce sujet. Traiter de l'immigration implique obligatoirement de s'interroger, en amont, sur les causes de celles-ci, c'est-à-dire sur les conditions de production de l'émigration.

⁷⁴ Ibid., p. 15.

⁷⁵ Sayad A., *La double absence...*, op. cit., p. 15.

⁷⁶ Garson J.-P. et Thoreau C., « Typologie des migrations et analyse de l'intégration » in Dewitte P. (sous la direction de), *Immigration et intégration...*, op. cit. p. 26.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

BERTAUX D., *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Barcelone, Armand Colin, 2005.

BIANCO J.-L. (et al.), « L'intégration, une logique citoyenne » in *De l'immigration à l'intégration. Repérages*, Arles, Actes Sud, 1997, pp. 15-19.

BLANCHET A. et GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.

CALOZ-TSCHOPP M.-C., *Le tamis helvétique. Des réfugiés politiques aux « nouveaux réfugiés »*, Lausanne, Editions d'en bas, 1982.

CAMILLERI C., « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie » in *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 85-110.

COHEN J., « Intégration : théories, politiques et logiques d'Etat » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 32-42.

COSTA-LASCOUX J., « L'intégration à la française : une philosophie, des lois » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 328-340.

DEWITTE P., « L'immigration, sujet de rhétorique et objet de polémiques », in *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 5-12.

DOMENACH H. et PICOUET M., *Les migrations*, Paris, PUF, 1995.

GARSON J.-P. et THOREAU C., « Typologie des migrations et analyse de l'intégration » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 15-31.

GAULEJAC DE V. et TABOADA LEONETTI I., « Introduction » in GAULEJAC DE V. et TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Marseille : Hommes et Perspectives, Paris : Desclée de Brouwer, 1994, pp. 19-26.

GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975.

KASTERSZTEIN J., « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités » in CAMILLERI C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 27-41.

KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Evreux, Armand Colin, 2004.

LAPEYRONNIE D., « De l'altérité à la différence. L'identité, facteur d'intégration ou de repli ? » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 252-259.

LEGOUX L., « La politique d'asile » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 341-351.

LIPIANSKY E. M., « Identité subjective et interaction » in CAMILLERI C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 173-211.

LIPIANSKY E. M., TABOADA-LEONETTI I. et VASQUEZ A., « Introduction à la problématique de l'identité » in CAMILLERI C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 7-26.

LOCHAK D., « Les droits des étrangers, entre égalité et discriminations » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 310-319.

MALEWSKA-PEYRE H., « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires » in CAMILLERI C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 111-141.

MANCO A., *Intégration et identités. Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 1999.

MESSU M., *Les assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse Cedex, Editions Privat, 1991.

MOREAU A., « Culture de l'entre-deux et adaptation psychique des migrants » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 246-251.

OBIN J.-P. et OBIN-COULON A., « Dépasser l'opposition entre cultures d'imprégnation et d'acquisition » in *Immigration et intégration*, Paris, Hachette, 1999, pp. 74-77.

OBIN J.-P. et OBIN-COULON A., « Des questions vives » in *Immigration et intégration*, Paris, Hachette, 1999, pp. 27-35.

OBIN J.-P. et OBIN-COULON A., « Les mots pour le dire » in *Immigration et intégration*, Paris, Hachette, 1999, pp. 9-25.

OBIN J.-P. et OBIN-COULON A., « L'intégration, une exigence éthique » in *Immigration et intégration*, Paris, Hachette, 1999, pp. 121-127.

QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

RUDE-ANTOINE E., « Trajectoires familiales, transformations des rôles et des statuts » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 196-204.

SAYAD A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Editions du Seuil, 1999.

SIMON P., « L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales en France depuis 1945 » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 82-95.

TABOADA LEONETTI I., « Intégration et exclusion » in GAULEJAC DE V. et TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Marseille : Hommes et Perspectives, Paris : Desclée de Brouwer, 1994, pp. 51-78.

TABOADA LEONETTI I., « La production sociale de la désinsertion » in GAULEJAC DE V. et TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Marseille : Hommes et Perspectives, Paris : Desclée de Brouwer, 1994, pp. 79-99.

TABOADA LEONETTI I., « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue » in CAMILLERI C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 43-83.

TAP P., « Préface » in MANCO A., *Intégration et identités. Stratégies et positions des jeunes issus de l'immigration*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., Paris, 1999, pp. 15-23.

TRIBALAT M., « Définir, quantifier, sérier les mécanismes d'intégration » in DEWITTE P. (sous la direction de), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 75-81.

VASQUEZ A., « Les mécanismes des stratégies identitaires : une perspective diachronique » in CAMILLERI C. (et al.), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, pp. 143-171.

ARTICLES DE PERIODIQUES

BRUTSCH Y., « Intégrer... après des années de marginalisation ? Un peu de cohérence, s.v.p. ! » in *Vivre ensemble. Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile*, Genève, n° 11, février 2007, pp. 4-6.

BRUTSCH Y., « Session parlementaire spéciale contre les étrangers. Une révision fondée sur le rejet » in *Vivre ensemble. Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile*, Genève, n° 97, avril 2004, pp. 4-7.

DEBONS MINARRO F. et HERZOG S., « Dossier : asile » in *Repère social*, Genève, n°65, mars-avril 2005, pp. 4-13.

EGUI P., « La langue et le travail ne sont que deux pétales de la fleur » in *Voix d'Exils*, Genève, n°29, 4^{ème} trimestre 2007.

MEYRIN ENSEMBLE, *Elections municipales*, Meyrin, n°85, avril 2007.

PRODOLLIET S., « L'intégration – une notion à multiples facettes » in *Terra Cognita*, n°9, 2006.

SIT INFO (BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS), *Immigration et asile. Pour une politique d'intégration active*, Genève, SIT, n° 84, juin 2000.

MEMOIRES ET THESES

DELIEUTRAZ L., *Requérantes d'asile, une intégration impossible ? Analyse des stratégies identitaires face à l'intégration*, Mémoire de licence en Sociologie, SES, Université de Genève, avril 2007.

DE WECK E., « *Entre ici et là-bas* » *Condition des femmes immigrées latino-américaines sans statut légal travaillant dans le secteur de l'économie domestique à Genève* », Mémoire de licence en Sociologie, SES, Université de Genève, novembre 2005.

FELDER A., *Identités recluses ? Réflexions sur les changements identitaires des requérant(e)s d'asile*, Mémoire de licence en Sociologie, SES, Université de Genève, mai 2002.

NENTWICH J. et OSTENDORP A., *Parler de cohabitation: modèles d'argumentation pour l'intégration au quotidien (résumé)*, rapport de recherche en psychologie organisationnelle, Chaire de psychologie, Université de St-Gall, 2007.

SCHWAB M., *L'intégration non-intégrée. Analyse de l'installation durable des migrants sans documents*, Mémoire de licence en Travail social et Politiques sociales, Lettres, Université de Fribourg, mars 2000.

DICTIONNAIRES

CALOZ-TSCHOPP M.-C., « Politique à l'égard des étrangers » in FRAGNIERE J.-P. et GIROD R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, p.131.

CALOZ-TSCHOPP M.-C., « Requérant d'asile » in FRAGNIERE J.-P. et GIROD R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, pp. 32-33.

TABIN J.-P., « Immigration » in FRAGNIERE J.-P. et GIROD R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, pp. 168-169.

TABIN J.-P., « Intégration » in FRAGNIERE J.-P. et GIROD R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, pp. 184-185.

TAFELMACHER C., « Loi sur l'asile » in FRAGNIERE J.-P. et GIROD R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, pp. 31-32.

TAFELMACHER C., « Politique d'asile » in FRAGNIERE J.-P. et GIROD R. (conception et réalisation), *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Editions Réalités sociales, 2002, p. 32.

STATISTIQUES, ETUDES ET RAPPORTS

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN (CESE), *Immigration, asile et intégration sociale*, Luxembourg, Office des Publications officielles des Communautés européennes, 2002.

COMMISSION FEDERALE DES ETRANGERS (CFE), *La notion d'intégration dans la loi. Guide pratique pour l'application des nouvelles dispositions*, Berne-Wabern, CFE, février 2006.

FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FNS), *Intégration et exclusion*, Programme national de recherche (PNR) 51, Bulletin n°5, juillet 2007.

KAMM M., EFIONAYI-MADER D., NEUBAUER A., WANNER P. et ZANNOL A., *Admis mais exclus? L'admission provisoire en Suisse (résumé)*, Berne, Forum suisse pour l'étude des migrations (SFM) sur mandat de la Commission fédérale contre le racisme (CFR), septembre 2003.

METIN TURKER I. (sur mandat du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève), *Intégration des étrangers à Genève. Un inventaire raisonné*, Genève, octobre 2007.

MONDIALCONTACT et CENTRE DE CONTACT SUISSE-IMMIGRES (CCSI), *Rapport pour une politique d'intégration dans le canton de Genève*, Genève, MondialContact et CCSI, 2000.

OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE (OCSTAT), *Portrait statistique des étrangers vivant à Genève. Résultats du recensement fédéral de la population et autres sources*, Etudes et documents n°37, Genève, septembre 2005.

OFFICE FEDERAL DES MIGRATIONS (ODM), *Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse. Identification des faits, des causes, des groupes à risque, des mesures existantes ainsi que des mesures à prendre en matière de politique d'intégration*, Berne-Wabern, ODM sur mandat du DFJP, juillet 2006.

OFFICE FEDERAL DES MIGRATIONS (ODM), *Statistique en matière d'asile – 2005*, Berne-Wabern, ODM, janvier 2006.

ROSSIAUD J., *Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire de proximité en Ville de Genève : une triple approche*, Genève, Les Idées, juillet 2007.

AUTRES DOCUMENTS

COMMUNE DE MEYRIN, *Meyrin, commune du 21^{ème} siècle*, Genève, Commune de Meyrin, mai 2004.

HOFMAN A., *La Suisse terre d'asile. Informations sur le droit d'asile et sur les personnes en procédure d'asile*, Berne, Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), 2004.

HOSPICE GENERAL (HG), *Actes du Forum migration et intégration*, Genève, septembre 2003.

LOI SUR L'INTEGRATION DES ETRANGERS du 28 juin 2001, canton de Genève.

LOI SUR L'ASILE (LAsi) du 26 juin 1998, Confédération suisse.

OFFICE FEDERAL DES MIGRATIONS (ODM), *Etrangers et requérants d'asile en Suisse*, Berne-Wabern, ODM, 2005.

OFFICE FEDERAL DES REFUGIES (ODR), *La Suisse de A à Z. Guide pratique à l'usage des réfugiés*, Berne, ODR, 2004.

OFFICE FEDERAL DES REFUGIES (ODR), *L'asile en Suisse. Un aperçu du domaine de l'asile et des réfugiés*, Berne-Wabern, ODR, 2001.

ORDONNANCE SUR L'INTEGRATION DES ETRANGERS (OIE) du 13 septembre 2000, relative à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) du 26 mars 1931, Confédération suisse.

SITES INTERNET

Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) : www.ahvm.ch

Association des communes genevoises (ACG) : www.acg.ch

Association Pluriels : www.pluriels.ch

Association Transit Meyrin : www.transitmeyrin.ch

Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) : www.geneve.ch/integration

Centre d'accueil de la Genève internationale : www.cagi.ch

Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) : www.ccsi.ch

Commission fédérale des étrangers (CFE) : www.eka-cfe.ch

Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA) : www.ark-cra.ch

Commune de Meyrin : www.meyrin.ch

Croix Rouge genevoise : www.croix-rouge-ge.ch

Département fédéral de justice et police (DFJP) : www.ejpd.admin.ch

Fédération genevoise de coopération (FGC) : www.fgc.ch

Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants (FIMM Suisse) : www.fimm.ch

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) : www.migration-population.ch

Guide Social Romand : www.guidesocial.ch

Hospice général, institution genevoise d'action sociale (HG) : www.hg-ge.ch

Les Verts de Meyrin-Cointrin : www.verts-meyrin.org

Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) : www.oseo-ge.ch

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) : www.ge.ch/ocstat

Office fédéral de la statistique (OFS) : www.statistique.admin.ch

Office fédéral des migrations (ODM) : www.bfm.admin.ch

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) : www.osar.ch

Parti démocrate-chrétien de Meyrin : www.pdc-ge.ch/meyrin

Parti radical de Meyrin : www.radical-meyrin.ch

Parti socialiste de Meyrin : www.psmeyrin.ch

Terra cognita (revue suisse de l'intégration et de la migration) : www.terra-cognita.ch

Université ouvrière de Genève (UOG) : www.uog.ch

ANNEXES

Annexe 1 : Mandat de la présente « recherche-actions ».....139

Annexe 2 : Groupes de pays appartenant aux différents continents.....143

Annexe 3 : Grille d'entretiens.....144

Annexe 1 : mandat de la présente « recherche-actions »

Projet de "recherche-actions" sur la population migrante de Meyrin

A) LES PARTENAIRES

Ce projet est mandaté à Laure Delieutraz par le service des actions sociale et jeunesse de la mairie de Meyrin.

Mandant :

Actions sociale et jeunesse
Mairie de Meyrin
Rue des Boudines 2
1217 Meyrin
Tél. : 022 782 82 82
Fax : 022 782 30 40
Personne de référence : Mélissa Rebetez,
Cheffe de service
Tél. : 022 989 16 35
E-mail : melissa.rebetez@meyrin.ch

Mandataire :

Laure Delieutraz, sociologue
65 rue de Berne
1201 Genève
Tél. : 022 731 72 12
Portable : 079 286 38 16
E-mail : lauredelieutraz@bluewin.ch

B) PRESENTATION DU PROJET

1) Description générale

Ce projet vise à acquérir de meilleures connaissances quant à la vaste population migrante de Meyrin. L'accent est mis sur les processus d'intégration, c'est-à-dire comprendre comment les étrangers et les suisses cohabitent à Meyrin ; quelles sont les mesures institutionnelles et associatives prises en ce sens ; comment les migrants perçoivent leur intégration à cette commune, leurs rapports avec les autres habitants et avec les autorités ; quels sont leurs difficultés et leurs besoins ; etc.

A terme, un rapport sociologique et professionnel quant à l'intégration de la population étrangère de Meyrin sera remis aux autorités municipales.

Ce projet peut se subdiviser en quatre parties (détaillées ci-après) :

- Identification et description des migrants meyrinois
- Sélection de la population cible
- Développement de la recherche selon 3 axes (théorique, individuel et institutionnel)
- Conclusion : réflexions et propositions

2) Finalités

A terme, la finalité du projet est de pouvoir entamer une réflexion enrichissante sur l'intégration des migrants à Meyrin, de même que sur la cohabitation de ceux-ci avec la population suisse. Ce projet permettra aux autorités meyrinoises de disposer d'un document efficace afin d'entreprendre des mesures – si besoin est – d'amélioration de l'intégration de ses habitants, étrangers et suisses.

Ce projet, mené en étroite collaboration avec la mairie de Meyrin, donne également à cette dernière l'opportunité d'aller à la rencontre de ses habitants et des diverses associations qui font la richesse de la commune. Au travers de ce projet, la possibilité d'offrir une plus grande visibilité à la population étrangère meyrinoise est présente, c'est un moyen de mettre en valeur sa grande hétérogénéité et ses nombreux atouts pour la Cité. Enfin, ce projet cherche à renforcer les échanges entre les différents groupes socioculturels de Meyrin en mettant en avant leurs apports respectifs à l'élaboration d'un bien-être commun.

Pour terminer, rappelons encore que ce projet donne l'occasion à la mairie de Meyrin de poursuivre sa réflexion et ses actions en ce qui concerne les thèmes des migrations et de l'intégration des étrangers à la Cité.

3) Objectifs et méthodes

3.1.) Identification et description des migrants meyrinois

Dans un premier temps, le projet vise à obtenir un « diagnostic social » précis de la population migrante meyrinoise. Il s'agit de définir les différentes catégories institutionnelles de migrants vivant à Meyrin (selon leurs types de permis : étrangers de deuxième et troisième générations, requérants d'asile, employés internationaux, etc.) ainsi que leurs caractéristiques objectives propres (sexe, âge, nationalité, durée du séjour en Suisse et à Meyrin, activité professionnelle, revenus, logement, niveau de langue française, etc.).

Durant cette première étape, une analyse détaillée des données démographiques et statistiques à disposition sera élaborée dans le but de décrire le plus précisément possible les différentes catégories de migrants vivant à Meyrin. Ces catégories seront ensuite classées sous la forme de « types idéaux ».

3.2.) Sélection de la population cible

La deuxième étape du projet consiste donc à établir, à partir des éléments récoltés durant la première phase, plusieurs « types idéaux » de migrants afin d'axer notre recherche sur le ou les groupe(s) désiré(s). Un « type idéal » est un modèle théorique n'existant pas tel quel au sein de la société, mais regroupant les principaux traits caractéristiques observables chez un groupe de personnes.

La population cible de ce projet sera donc constituée d'un ou de plusieurs groupe(s) de migrants ; ne pouvant bien évidemment pas analyser l'ensemble de la population migrante.

3.3.) Développement de la recherche selon 3 axes

a) Définition du concept d'intégration et description théorique des processus d'intégration

L'intégration est un concept flou dont la définition évolue avec le temps et dont la perception varie selon les acteurs. Une première étape consistant à définir cette notion est donc nécessaire.

En outre, l'intégration ne doit pas être comprise comme un état figé, mais comme un processus complexe évoluant sans cesse. Cette phase du projet nous permettra d'établir les différentes formes et les résultats possible que revêt ce processus. Il s'agira de mettre en évidence l'importance d'une analyse bipolaire en matière d'intégration des étrangers : d'un côté l'étude des ressources personnelles et des stratégies élaborées par les migrants eux-mêmes et, de l'autre, l'analyse des structures institutionnelles et des politiques municipales mises en place en matière d'intégration.

Du côté des étrangers, le projet cherche à déterminer les différents processus d'intégration qu'ils mettent en place eux-mêmes ainsi que les éléments primordiaux qui favorisent leur intégration. Du côté de la population suisse, ce projet souhaite mettre en évidence la vision et les rapports des habitants suisses de Meyrin avec les membres des communautés étrangères (peur, menace, source de conflits, apports, source d'enrichissement, indifférence, etc.). Néanmoins, ne pouvant traiter de tous les aspects relatifs à l'intégration, ce dernier aspect ne sera que peu approfondi (aucune prétention scientifique, uniquement sous la forme du ressenti).

b) Evaluation et analyse de l'intégration de la population cible

Pour ce faire, nous commencerons par une phase d'exploration puis de réalisation d'entretiens. Il s'agira de visiter les diverses associations et institutions en lien avec les migrants ainsi que les lieux de rencontre où cohabitent les différentes communautés meyrinoises. Des contacts avec des responsables d'autres communes ou d'institutions cantonales seront également entrepris. Des entretiens préliminaires seront effectués avec plusieurs professionnels, experts et témoins privilégiés (assistants sociaux, éducateurs, membres d'association...) afin d'affiner notre problématique de recherche quant à l'intégration des migrants à Meyrin.

Nous entamerons alors une série d'entretiens avec des « représentants » du ou des groupes socioculturels choisi(s) (population cible) en vue d'évaluer la forme et le degré de leur intégration à la commune de Meyrin :

- intégration socioéconomique, activité professionnelle, fragilité sociale
- implication communale, activités culturelles et sportives
- exclusion, repli, résignation, discriminations
- types d'échanges, réseaux de solidarité, vie de quartier, voisinage

Nous analyserons également les difficultés et les besoins des migrants face à leur intégration ainsi que les éléments déterminants en vue d'une intégration « réussie » :

- langue
- travail et occupation, scolarité et formation
- droits politiques et participation citoyenne
- mesures institutionnelles : santé, habitat et logement, enfance et petite enfance, formation et emploi, loisirs, etc.
- générations, nationalités et religions

Le choix de notre échantillon se fera en fonction des critères obtenus lors de l'élaboration des « types idéaux » ainsi que des possibilités concrètes d'accès à cette population. Nous essayerons de « représenter » au mieux notre population cible, mais un biais méthodologique ne peut être totalement exclu.

Entre 10 et 15 entretiens seront réalisés. Ce nombre, certes faible, convient car il s'agit d'entretiens compréhensifs semi-dirigés (comprendre la réalité sociale à partir du sens que les individus donnent aux situations vécues) relativement longs et détaillés. De plus, des rencontres collectives seront organisées en accord avec diverses associations afin de compléter les entretiens individuels. Cette recherche ne prétend donc aucunement être statistiquement représentative de la condition de tous les migrants meyrinois, elle donnera plutôt une tendance générale quant à leur intégration. Suivra l'analyse de ces entretiens au moyen d'une grille d'analyse préétablie selon nos questions de départ.

c) Evaluation et analyse des dispositifs municipaux

Ce projet vise également à mettre en évidence les mesures prises par les autorités meyrinoises en vue de l'intégration des étrangers. En effet, Meyrin ne possède pas de politique d'intégration proprement dite, mais œuvre néanmoins dans ce sens au travers de sa politique générale. Il s'agira donc de relever les décisions, les choix et les actions prises en vue de l'intégration des étrangers (subventions, collaborations, réflexions, mesures, etc.) et, dans un second temps, de les évaluer afin de déterminer leur efficacité et leur pertinence.

Dans le même ordre d'idée, le travail mené par les diverses associations meyrinoises pour renforcer l'intégration des étrangers sera également étudié.

Ce projet permet donc de dresser un inventaire des mesures et des actions « institutionnelles » mises en place en matière d'intégration des étrangers ainsi qu'une évaluation de leur efficacité. Cet aspect du projet enrichira considérablement la réflexion quant aux actions à entreprendre en vue d'une amélioration de l'intégration des étrangers à Meyrin.

3.4.) Conclusion : réflexions et propositions

Dans un dernier temps, nous procéderons à un bref travail de réflexion quant à l'intégration des migrants vivant à Meyrin (qualité et conditions de vie, attentes, besoins, désirs, obstacles, etc.) et exposerons quelques pistes d'amélioration à cet effet (propositions pour une politique migratoire meyrinoise). Une dernière phase sera consacrée à la rédaction du rapport final reprenant les principaux éléments et résultats du projet. Ainsi le service « Action sociale et Jeunesse » de Meyrin aura un document de base utile pour entreprendre différentes actions visant à renforcer la qualité de vie et la cohabitation harmonieuse entre populations suisse et étrangère à Meyrin.

4) Pourquoi un tel projet

La commune de Meyrin est l'une des plus grandes de Genève et affiche également l'un des taux de population étrangère parmi les plus élevés (45%). Dès lors, la question des conditions de vie de cette population migrante mérite d'être approfondie. De plus, Meyrin a la particularité d'accueillir des ressortissants de plus de 100 nationalités différentes et peut se vanter d'être une commune multiculturelle. Elle dispose notamment d'importants réseaux associatifs, sociaux, culturels et sportifs qui font d'elle une commune particulièrement dynamique et ouverte sur le monde.

L'un des buts des autorités meyrinoises – tout comme celui de nombreuses associations de la Cité – est de promouvoir le rapprochement des différentes cultures présentes au sein de la commune en vue d'une cohabitation harmonieuse de tous les habitants. A ce titre, une connaissance détaillée des communautés étrangères vivant à Meyrin ainsi que de leurs rapports avec les autres habitants et les institutions ne peut être qu'un atout pour préserver – voire pour améliorer – l'intégration de chacun et le « bien vivre ensemble », si chers à Meyrin.

5) Programme

72 heures pour l'analyse des données statistiques et 26 heures pour l'élaboration des types idéaux. (octobre)

72 heures pour la phase d'exploration (visites, rencontres et entretiens préliminaires). (octobre - novembre)

72 heures pour la réalisation et l'analyse des entretiens avec les migrants et 20 heures pour le perfectionnement d'éléments importants (reprise de contacts pour approfondir certains éléments, etc.). (novembre - décembre)

50 heures pour la rédaction des résultats provisoires (à ce stade) et la réflexion sur les pistes envisageables en ce qui concerne l'amélioration de l'intégration des étrangers. (décembre)

72 heures pour la rédaction du rapport final. (janvier)

Le temps nécessaire à l'élaboration de ce projet est donc estimé à 384 heures qui seront réparties sur une durée de 16 semaines.

6) Suivi du mandat et évaluation

Des rencontres bimensuelles entre la mandataire, Laure Delieutraz, et la personne de référence à la mairie de Meyrin, Mélissa Rebetez, sont prévues afin d'atteindre au mieux les objectifs visés.

Le rapport final sera évalué par Mme Rebetez selon les critères décrits dans cette présentation du projet (le rapport correspond-il à ce qui avait été présenté, à ce qui était attendu, les objectifs sont-ils atteints ?).

De plus, la mandataire s'engage à faire une présentation de sa recherche au conseil municipal.

C) PRESENTATION DU BUDGET ET CALENDRIER

Selon le programme décrit ci-dessus, le projet se déroulera pendant une durée de quatre mois. Le projet débutera le lundi 1^{er} octobre 2007 et le rapport final sera rendu à Mme Rebetez le **jeudi 31 janvier 2008** au plus tard (18 semaines en prévoyant quelques jours de congé pour la période de Noël et une petite marge pour les imprévus).

Selon un tarif horaire de 55 CHF, le budget s'élève à **21'120 CHF** pour l'ensemble du projet.

Ce budget comprend tous les frais, connus au départ, relatifs à la réalisation du projet (salaire, frais de transport sur Genève, matériel bureautique et informatique, frais de communication, impression d'un exemplaire du rapport final). Toutefois, les frais d'infrastructure (mise à disposition du matériel bureautique et informatique nécessaire durant une journée par semaine) et de production (frais de communication, impressions durant une journée par semaine) seront à la charge de la mairie de Meyrin ainsi que tous les frais administratifs éventuels liés à la consultation des données statistiques officielles.

La mandataire dispose d'un poste de travail comprenant le matériel de bureau et l'équipement informatique usuels (avec un accès au réseau informatique communal) durant une journée par semaine (le vendredi) ainsi qu'un local, à titre ponctuel, pour pouvoir mener ses entretiens au cas où la personne interviewée ne souhaite pas le faire chez elle.

La mandataire rencontre la personne de référence, Mme Mélissa Rebetez, tous les 15 jours afin de s'assurer du bon déroulement de son travail. En outre, elle appelle à la plus étroite collaboration possible avec les différents services de la mairie de Meyrin afin de pouvoir mener à bien ce projet commun.

La mandataire se réserve le droit d'utiliser les données et résultats de cette recherche à ses propres fins.

Annexe 2 : Groupes de pays appartenant aux différents continents (source : OCSTAT, septembre 2005)

Groupes de pays

- **Union Européenne à 25**
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- **Pays d'Europe hors UE à 25**
Albanie, Andorre, Bélarus, Bulgarie, Cité du Vatican, Islande, Liechtenstein, Moldova, Monaco, Norvège, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Turquie, Ukraine.
- **Pays de l'ex-Yougoslavie**
Serbie et Monténégro, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine (Slovénie dans l'UE à 25).
- **Amérique du Nord**
Canada, Etats-Unis.
- **Amérique latine**
Amérique du Sud, Amérique centrale, Etats des Caraïbes.
- **Asie**
Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Taïwan, Thaïlande, Turkménistan, Vietnam.
- **Proche-Orient**
Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Emirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, Syrie, Yémen.

Annexe 3 : grille d'entretiens

ENTRETIENS

Données biographiques

- âge, sexe, pays d'origine, état civil, nombre d'enfants, durée du séjour en Suisse, type de permis ou naturalisation

Parcours de vie : au pays d'origine (si pas né en Suisse)

- conditions de vie matérielles, vie quotidienne, loisirs et sorties, autres activités
- formations et études entreprises
- emplois et activités professionnelles
- santé physique et mentale
- réseau social et familial : relations avec la famille, les enfants, le conjoint, le voisinage, les amis, les institutions, etc.
- événements personnels marquants : mariages, emprisonnements, naissances, etc.
- situation politique, événements majeurs ou en lien avec la venue en Suisse

La venue en Suisse

- motifs pour quitter son pays d'origine
- pourquoi la Suisse : choix ou non, connaissances préalables, existence de personnes de contact en Suisse
- Circonstances : venue seul, en couple, en famille ; fuite, regroupement familial, suivi du conjoint, manque de travail

L'arrivée en Suisse

- l'accueil des autorités, des pairs (communauté d'origine), de la population suisse
- accessibilité des informations (langue, aide)
- démarches administratives
- sentiments
- comment on se débrouille, qui aide, quelles sont les difficultés majeures, les manques, les points positifs

Parcours de vie : en Suisse

- lieux d'habitation avant Meyrin, déménagements
- études ou formations entreprises ici (compléments, reconnaissances des diplômes du pays d'origine)
- emplois et/ou activités professionnelles ici (type, salaire, difficultés, etc.)
- apprentissage du français (cours de langue)
- Conditions matérielles : logement, revenu...
- Vie quotidienne, loisirs et activités
- Réseau social : relations familiales, avec les institutions, avec la communauté d'origine, avec la population locale, liens avec la pays d'origine...

A Meyrin

- pourquoi Meyrin (hasard, logement, emploi)
- l'accueil par la mairie, les associations
- l'accessibilité des informations, qui aide
- les liens aujourd'hui : avec la commune (mairie), avec les institutions, avec le voisinage, avec la population locale, avec la communauté d'origine
- conditions de vie à Meyrin, vie de quartier
- points positifs et négatifs de vivre à Meyrin
- envie d'aller vivre ailleurs ?

Perceptions : enfants

- école, formation

- intégration, difficultés ou non, discriminations
- amis suisses et/ou étrangers (viennent à la maison)
- rencontres avec d'autres parents
- quels souhaits pour leurs enfants

Perceptions : vie de quartier

- relations de voisinage
- qualité de vie à Meyrin
- relations suisses-étrangers
- appartenance à des associations, pourquoi

Perceptions : activité professionnelle

- quel rôle pour l'intégration
- difficultés
- discriminations
- aide spécifique
- hommes/femmes

Perceptions : valeurs

- connaissance des us et coutumes suisses, apprentissage
- différence de valeurs entre pays d'origine et Suisse, lesquels
- adaptation, intégration ou assimilation
- se sentir Suisse ou étranger aujourd'hui

Perceptions : intégration des étrangers à Meyrin (et Genève)

- plutôt positif ou négatif
- définition de l'intégration
- manques
- difficultés principales
- éléments primordiaux (langue française, informations accessibles, travailler, enfants, participer aux activités des associations ou du quartier)
- propositions de changements et/ou d'amélioration